

DTAV

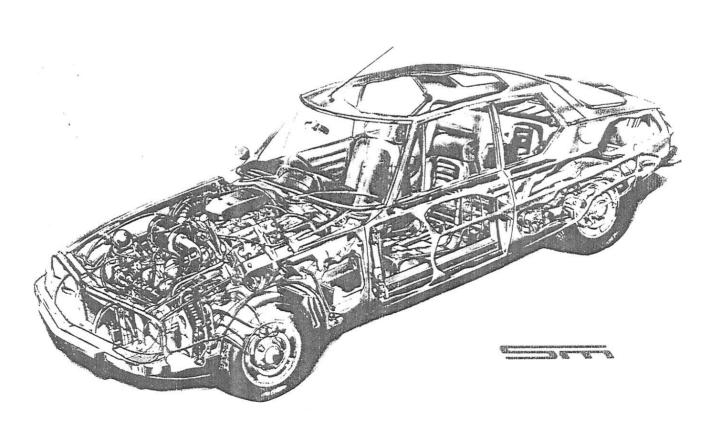
MANUEL DE REPARATIONS N° 581

FASCICULE V

VEHIGULE SM

(SB série SB)

CARROSSERIE



TUCIETÉ ANONYME AUTOMOBILES CITROEN

CAP AL 600.000.000 F - SIEGE SOCIAL 117 a 1.7 QUAI ANDRE CITROEN - PARIS XVe - R C. SEINE 64 B 5019 DTAM ASSISTANCE TECHNIQUE - 163, Av. Georges Clemenceau - 92 NANTERSE - Té 204 000 Postes 577 et 578

PRESENTATION

(i) and the second second second second states and the second se second sec

Le faucique II traite les operations de DEPOSES et FLUEX des programmes conservations et processitions :

Le rascicule III traite les operations de REMISET EN ETAT des organes, sous-enseus est a processors

Le fascie de l'Article des operations interneur. ELECTRICITE CLIMATISATION CARBURATION ALL'UMA D.

Le fascionie V traite les operitions et noemant la CAPPOLITERE

Chacun de ces fascicules est vendu separement requi securit à fait à la contrata de cialité les exemplaires correspondant aux bécoms de la treater

Le fascicule l'est presenté dans une religié en l'intex de l'alleur l'angel à la subjace du type « MULTO » afin de faciliter le classement des mises à result du comprese ment d'une operation necessaire à l'aterier.

Les fascicules II. III, IV, et V sont présentes dans une couverture en papier tort Les feuillets sont perfores pour permettre éventuellement leur classement dans les reliures en Fibrex orange à mécanique « MULTO « vendues separement par le Service des Pieces de Rechange sous le n° 561-6. Chaque fascicule est tourni avec une étiquette adhesive correspondante destinée à être placee au dos de certe reliure.

COMPOSITION

Chaque fascicule comporte :

la liste des operations figurant dans le fascicule

- les opérations c assées par ordre numérique
- la liste de tous les outris cites dans les pérmions et les dessurs s'executions des outris spéciaux non vendus poloar être périqués par le repaiseur instruction

OPERATIONS

L'ordre des opérations a été étudié pour obtenir la meilleure qualité de travail dans le temps le plus court.

Les numéros d'opération se composent :

- a) de l'indicatif de véhicule : S
- b) d'un nombre de trois chiffres désignant l'organe ou l'élément d'organe.

c) d'un chiffre indiquant la nature de la réparation :

- les chiffres 0 0 0 indiquent les caractéristiques du véhicule
- les chiffres 0 0 indiquent les caractéristiques de l'organe
- le chiffre 0 indique les contrôles et réglages
- les chiffres 1, 4, 7 indiquent les déposes et poses
- les chiffres 2, 5, 8 indiquent les déshabillages et habillages
- les chiffres 3, 6, 9 indiquent les remises en état.

Des onglets correspondant aux repères de la liste des opérations permettent de trouver rapidement l'opération recherchée.

OUTILLAGE.

L'outillage spécial est indiqué dans le texte par un numéro suivi de la lettre T.

Ces outils sont vendus par les :

- Etablissements FENWICK Département AMA 24, boulevard Biron - 93 St. OUEN-

L'outillage de complément est indiqué dans le texte par un numéro précédé de l'indice MR. Les plans d'exécution de ces outils, classés par ordre numérique, figurent à la fin de chaque fascicule.

COUPLES DE SERRAGE.

Ces couples sont exprimés :

en mètres Newton (mAN) unité légale de mesure de couple.

en mètres kilogrammes (m.kg) les clés dynamométriques en service actuellement étant graduées en m.kg

$$1 \text{ m.kg} = 9,81 \text{ mAN}$$

Les valeurs correspondantes aux couples exprimés en m.kg sont « arrondies »

Ex.
$$2 \text{ m}\Lambda \text{N} = 0,2 \text{ m.kg}$$

 $60 \text{ m}\Lambda \text{N} = 6 \text{ m.kg}$

NOTA : Lorsque l'indication « clé dynamométrique » est mentionnée à la suite de la valeur d'un couple, l'opération doit être IMPERATIVEMENT exécutée avec une clé dynamométrique.

REMARQUES IMPORTANTES.

- Pour tous renseignements techniques concernant ces véhicules, veuillez vous adresser au Service : DIVISION TECHNIQUE APRES-VENTE, ASSISTANCE TECHNIQUE, 163, avenue G. Clémenceau (92) NANTERRE. Téléphone 204-40-00.
- Pour les renseignements techniques concernant les incidents de fonctionnement, demander les les postes intérieurs 577 ou 578.
- Pour les renseignements concernant les outils ou les manuels de réparation demander les postes intérieurs 575 ou 506.

LISTE DES OPERATIONS FIGURANT AU FASCICULE N° 5 DU % ANUEL 581

Vehicules - SM = (SB serie SB)

S. 00 S. 01 S. 00-635 S. 00-636	GENERALITES Points de levage Protection des organes électriques	▶ 1	
S. 01 S. 00-635	Protection des organes électriques		
S. 01 S. 00-635	Protection des organes électriques		
S. 00-635			
	Généralités sur la soudure		
	Généralités sur la peinture		
S. 00-661	Montage d'une galerie de toit		
S. 00-663	Montage d'un attelage de remorque :		
	- Réalisation de l'attelage		
S, 00-800	Cotes d encombrement et d'habitabilité		
S. 00+980	Liste des insonorisants, mastics et colles		
	TOLERIE	2	
		0	
5. 800 000	Eléments constitutifs de la caisse		(2
5. 800-00	Préparation d'une caisse : Etanchéité et Insonorisation		
5. 800-0	Contrôle d'une caisse :		
	- Contrôle sans passage au marbre		
	- Contrôle sur marbre		
5.801-1	Remplacement d'un unit avant		
5. 801-4	Remplacement d'un unit avant supérieur		
5. 801-7	Remplacement d'une extension avant Remplacement d'un pied milieu		
5. 812-1	Travaux sur panneau de côté :		
0. 021*1	- Remplacement d'un panneau de côté		
	- Remplacement d'une doublure de panneau de côté		
	- Remplacement d'un passage de roue extérieur		
	- Remplacement d'un passage de roue intérieur		
	- Remplacement d'une extension de passage de roue		
	- Remplacement d'une doublure inférieure de longeron		
5. 822-1	Travaux sur auvent :		
	- Remplacement d'un pied avant inférieur		
5. 823-1	Travaux sur panneau arrière : - Remplacement d'une jupe arrière		
5. 824-1	Travaux sur aile arrière :		
and the second	- Remplacement d'une aile arrière (10ir Op. 5. 821-1)		
5. 825-1	Travaux sur pavillon :		
	- Remplacement d'un pavillon		
	- Remplacement d'un brancard latéral de pavillon		
5. 831-1	Remplacement des traverses sous sièges avant		
5. 832-1	Travaux sur soubassement arrière - Remplacement d'un unit arrière de sol bassement.		

Manuel 581-5

LISTE DES OPERATIONS FIGURANT

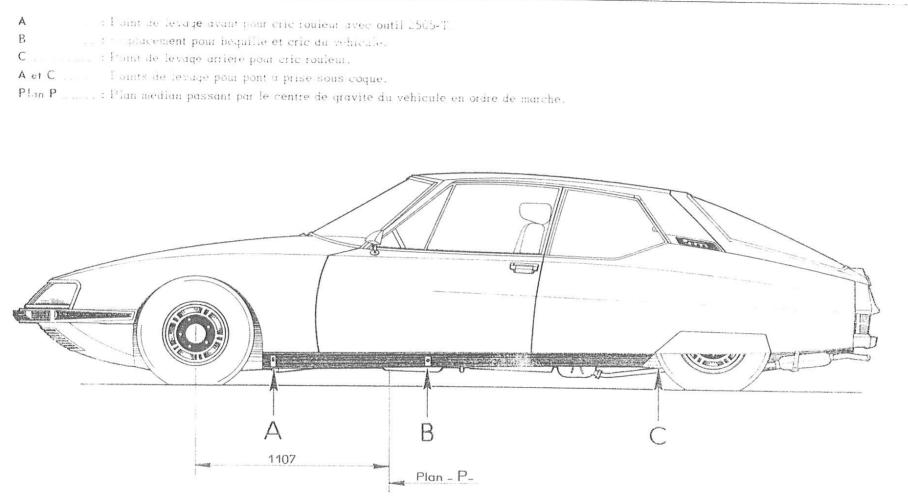
AU FASCICULE Nº 5 DU MANUEL 581

 $VdMules + SW + CSB \propto (rie - SB)$

Numéro de l'Opération	DESIGNATION	
	FERRAGE	
S. 840-0 S. 841-0 S. 841-1 S. 841-2 S. 844-0 S. 844-1 S. 844-2 S. 851-0 S. 851-1 S. 851-1 S. 852-0 S. 852-1 S. 852-1 S. 852-2 S. 853-1 S. 853-1 S. 961-1 S. 961-2 S. 961-4 S. 961-7 S. 962-1 S. 988-1	Réglage des éléments d'habillage Réglage d'une porte latérale Déshabillage et habillage d'une porte latérale Réglage d'un hayon Remplacement d'un hayon Déshabillage et habillage d'un hayon Réglage des ailes avant Remplacement des ailes avant : • Remplacement d'une aile avant gauche • Remplacement d'une aile avant droite Déshabillage et habillage des ailes avant Réglage d'un capot : • Déverrouillage d'un capot Remplacement d'une ajle d'un capot Remplacement d'une tôle d'habillage inférieure avant Travaux sur pare-chocs : • Remplacement d'un pare-chocs avant • Remplacement d'un pare-chocs avant • Remplacement d'une glace de pare-brise Remplacement d'une glace de custode Remplacement d'une glace de hayon Remplacement d'une glace de hayon Remplacement d'une garniture de pavillon	
	OUTILLAGE	3
	Liste des outils figurant au fascicule Plans d'exécution des outils spéciaux non vendus.	
understa it you w	nual was scanned by an anonymous volunteer on the nding that it be used only for free distribution. If you paid ere ripped off, and the seller is stealing a living off the back o ts. Please do whatever you can to discourage them!	

Manuel 581-5

5 12 1



This manual was scanned by an anonymous volunteer on the understanding that it be used only for free distribution. If you paid for it you were ripped off, and the seller is stealing a living off the back of enthusasts. Please do whatever you can to discourage them!

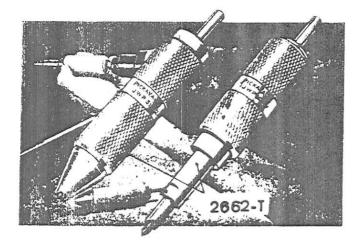
έ.,

PROTECTION DES ORGANES ELECTRIQUES. PRECAUTIONS à PRENDRE LORS D'UNE INTERVENTION SUR LE VEHICULE.

It want absolution to be interventions, thus sees many ordered space the definition of the solution of k = k up k = k. **propose** or k on the local test space defines all k.

1. Batterie :	a) Deconnecter en premier lieu la cosse de la borne negative de la batterie- puis celle de la borne positive.
	 b) S'assurer que la batterie est correctement branchée. La borne négative doit être reliée a la masse.
	 c) Connecter avec prudence les deux cosses sur les bornes de la batterie. La cosse du câble de masse doit être connectee en dernier. Avant de serrer la cosse néga- tive, s'assurer qu'il n'y a pas de passage de courant. Pour cela,réaliser des con- tacts intermittents de la cosse avec la borne négative. Il ne doit pas y avoir d'é- tincelles. Dans le cas contraire, ou bien un appareil est resté en service, ou bien il y a un court-circuit auquel il faut remédier. d) Avant d'actionner le démarreur, s'assurer que les deux cosses sont correctement serrées sur leurs bornes respectives.
2. Alternateur - Régulateur :	 a) Ne pas faire tourner l'alternateur sans qu'il soit connecté à la batterie b) S'assurer, avant de connecter l'alternateur, que la batterie est correctement bran- chée (borne négative à la masse).
	 c) Ne pas vérifier le fonctionnement de l'alternateur en mettant en court-circuit les bornes positive et masse, ou les bornes « EXC » et masse.
	d) Ne pas intervertir les fils qui sont branchés au régulateur. e) Ne pas chercher a réamorcer un alternateur : il n'en a jamais besoin et il en résul-
	terait des dommages à l'alternateur et au régulateur.
	f) Ne pas connecter un condensateur de déparasitage radio à la borne « EXC » du ré-
	gulateur, ou de l'alternateur. q) Ne pas relier les bornes de la batterie a un chargeur et ne jamais souder a l'arc
	(ou avec une pince à souder) sur le châssis du véhicule, sans avoir deconnecte les deux câbles positif et négatif de la batterie.
3. Ventilateurs de refroidis	
	Ne pas faire fonctionner le climatiseur sans que les deux ventilateurs de refroidis- sement soient connectés. Une détérioration rapide du condenseur se produirait par l'élévation de la température du liquide réfrigérant refoulé sous pression.
4. Bobine d'allumage :	a) Connecter le fil d'alimentation de la bobine d'allumage sur la fiche de la résis- tance extérieure et non sur la bobine d'allumage elle-même. b) Connecter le condensateur d'antiparasitage radio en dérivation sur la fiche de la
	résistance extérieure.
5. Lampe à iode :	a) Ne remplacer une lampe à iode que phare éteint. Après utilisation des phares, il est prudent de les laisser refroidir 5 minutes, avant de proceder a une manipu- lation.
	b Ne pas toucher la lampe a iode avec les doigts. Des traces de doigts produites par inadvertance doivent être nettoyées avec un peu d'eau sovonneuse et la lampe séches avec un chiffon non pelucheux.
This manual was	scanned by an anonymous volunteer on the
	nat it be used only for free distribution. If you paid for

GENERALITES SUR LA SOUDURE



1. POUR DESSOUDER LES ELEMENTS.

Il est recommandé d'utiliser l'extracteur de points de soudure 2662-T qui enlève les points sans détérioration des panneaux.

NOTA : Il est également possible de percer les points de soudure à l'aide d'un forêt de $\phi = 6 \text{ mm}$ environ affuté à 150°, en limitant le perçage à l'élément à déposer.

Séparer ensuite les deux tôles à l'aide du burin à dégrafer.

2. POUR ASSEMBLER LES ELEMENTS EN TOLE D'ACIER.

Il existe quatre modes d'assemblage couramment employés :

- la soudure électrique par points;
- la soudure autogène,
- la soudure à l'arc électrique,
- la soudure « bouchon » électrique.

3. LA SOUDURE ELECTRIQUE PAR POINTS.

C'est une soudure, sans métal d'apport, obtenue par fusion localisée sous l'action d'un passage de courant électrique de très forte intensité, pendant un temps très court.

Pour obtenir un point de soudure correct, le simple mouvement de la poignée de la pince commande trois opérations :

a) Mise en pression des éléments :

Dans la première partie du mouvement de la poignée, les électrodes se rapprochent et viennent pincer fortement les éléments à souder. L'effort exercé sur les tôles dépend du réglage de la pince d'où l'importance de ce réglage à effectuer avant de procéder au travail de soudure.

b! Passage du courant :

Dans in d'axième partie du mouvement de la poignée, il y a passage du courant dont la durée est généralement régié par un coffret de temporisation, donc indépendant de la rapidité de manoeuvre de la poignée de la pince. $_{\rm C})$ Forgeage :

Dans la dernière phase du mouvement, la pression des électrodes sur les éléments est maintenue, le passage du courant étant interrompu. Il faut maintenir cette pression pendant un certain temps pour obtenir un « forgeage » du point de soudure, c'est à dire une interpénétration des molécules du métal maintenu à température convenable par les électrodes.

4. MATERIEL POUR SOUDURE PAR POINTS.

Pour effectuer les travaux de carrosserie il est utile de se procurer :

- l pince
- l soudeuse double points
- l coffret de temporisation
- l jeu de porte-électrodes
- l jeu d'électrodes
 (voir planche page 3)

de forme adaptée à différents travaux

REMARQUE : Il existe deux sortes de coffret de temporisation :

- a) le coffret de temporisation sans contrôle d'intensité. Cet appareil ne permet que de régler le temps de passage du courant.
- b) le coffret de temporisation avec contrôle d'intensité.
 Cet appareil contrôle l'intensité du courant en fonction de l'état des éléments à souder et le temps de passage de ce courant.
 Il est préférable d'utiliser ce dernier appareil.

5. UTILISATION DES SOUDEUSES.

A chaque fois que cela est possible, utiliser de préférence la pince plutôt que la soudeuse double-points.

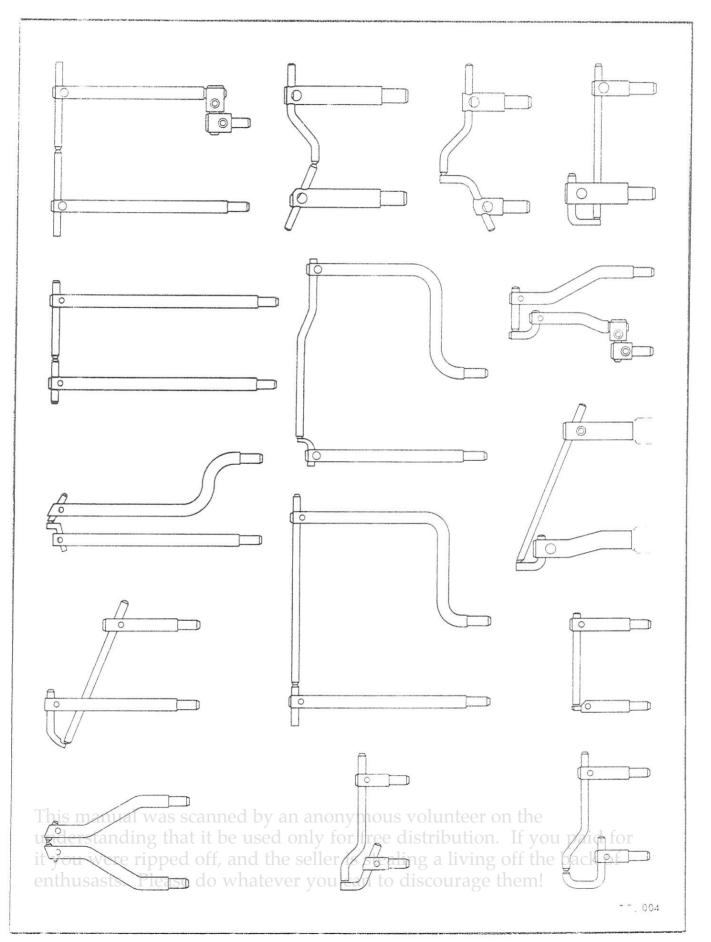
6. UTILISATION DE LA PINCE A SOUDER.

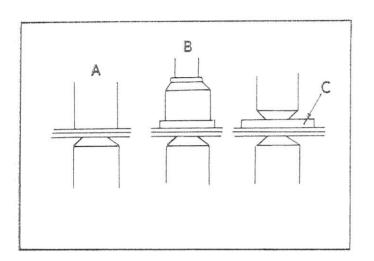
a) Porte-électrodes.

Il faut choisir les porte-electrodes les plus courts possible afin :

de ne pas diminuer la pression aux électrodes par flexion,

- de ne pas siminuer l'intensité effective de soudage par perte de charge, ou par mauvais contact dù au manque de pression.





b) Electrodes :

Choisir les électrodes adaptées au travail à exécuter.

Afin d'obtenir des points de soudure invisibles après peinture, il est possible d'utiliser l'un des trois procédés suivants.

Appliquer sur la tôle intéressée :

- l'électrode à plein diamètre A
- l'électrode à rotule B ou
- interposer entre la tôle et l'électrode ordinaire une plaquette de cuivre rouge C.

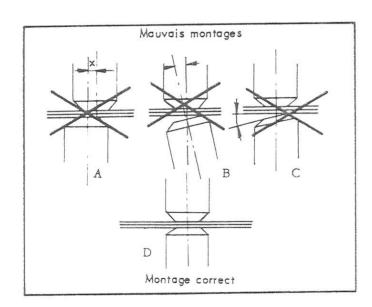
7. REGLAGE DE LA PINCE.

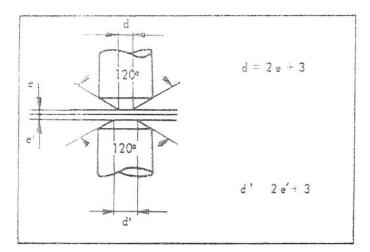
Pour obtenir des points de soudure de bonne qualité il est impératif que :

- les électrodes soient dans le prolongement l'une de l'autre et leurs extrémités parallèles, compte tenu de l'épaisseur à souder.
- les porte-électrodes soient parallèles (électrodes au contact des tôles à souder),
- la pression aux électrodes soit réglée en fonction de l'épaisseur à souder.

REMARQUE : Pour le soudage de deux tôles d'épaisseurs inégales, régler la pression comme s'il s'agissait de deux épaisseurs égales a la plus faible.

Pour le soudage de trois épaisseurs, faire le même réglage que s'il s agissait de deux écaisseurs seulement.





8. AFFUTAGE DES POINTES D'ELECTRODES.

Il faut affâter les pointes à 120°, le diametre de la partie portante étant fonction de l'épaisseur de la tôle au contact de l'électrode (voir figure).

Cet affutage est très important car il détermine le diamètre des points de soudure.

9. QUELGUES CONSEILS.

Pour ettenir une bonne qualite des points de soudure et une cadence de travail acceptable, il faut :

- que les éléments à souder soient propres, exempts de rouille, de peinture ou de boue. Sinon il faut augmenter le temps de passage du courant ou son intensité, ce qui entraîne un échauffement de la pince d'où une baisse sensible de la cadence de travail
- que les éléments a souder soient bien accostés pour éviter de « bruier » les points, ou même de percer la tôle,

que les électrodes soient en bon étai : une électrode qui a chautié (bleni rest à remplacer car il y a eu une évolution du métal qui offre trop de résistance au passage du courant

que le temps de passage du courant (temporisation) soit bien règle.

 que la cadence de soudage soit respectée en fonction du travail à executer. Dès que les électrodes apparais, sent légèrement mordorées les refroidir en les trempant dons l'eau. Si le transformateur de la pince chauffe, laisser reposer l'ensemble quelques minutes.

10. REGLAGE DU COFFRET DE TEMPORISATION.

Pour qu'un point de soudure soit correct, il faut règler le temps de passage du courant (coffret sans réglage d'intensité) ou le temps de passage du courant et son intensité, ce dernier règlage se faisant automatiquement (coffret avec réglage d'intensité).

l'e temps de passage du courant et l'intensité sont déterminés en fonction de l'épaisseur des tôles à souder d'épaisseur de surjace. Suivre les indications du constructeur de l'appareil.

11. CADENCE DE SOUDAGE.

La cadence de soudage est limitée par tous les facteurs qui provoquent un échauffement des électrodes et du transformateur de la pince (voir 5 s précédents). Elle est fonction :

a) du « pas » des points (distance entre deux points)

Nous conseillons un « pas » de 40 mm. Il est faux de penser qu on augmente la solidité d'un assemblage en multipliant le nombre de points, donc en diminuant le « pas ».

En effet les électrodes étant appliquées trop près d'un point déjà formé, une partie du courant passera par ce point et il y aura un manque d'intensité pour former un nouveau point. (voir 13a).

b) du nombre de points à réaliser :

La cadence de soudage est inversement proportionnelle au nombre total de points a réaliser. Par exemple, s'il s'agit d'assembler deux tôles de 0,7 mm d'épaisseur sur une longueur de 1 m, il est possi-

ble de faire 24 points à la minute (tôle propre pince bien réglée).

Cette cadence tombe à 15 points seulement s'il s'agit d'assembler les mêmes tôles sur deux mêtres de longueur (en travail continu) : s'il s'agit de faire 200 points en travail continu, soit 8 mètres, la cadence devient alors de 4 a 5 points par minute.

12. UTILISATION DE LA SOUDEUSE DOUBLE-POINTS.

Avec ce procé é, seule la tôle supérieure est en contact avec les électrodes.

Plusieurs cas peuvent se présenter.

Soit « e » l'épaisseur de la tôle inférieure et « e » celle de la tôle supérieure.

ler Cas - (i oir Fig. 1) :

Recouvrement des deux tôles : e' 🗲 e.

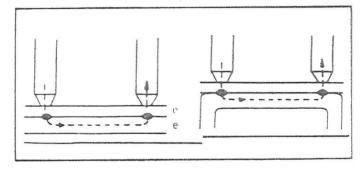
La tôle inférieure peut être de forme ou d'épaisseur indifférente (en U, en T ou en □) si son épaisseur reste égale ou plus grande que celle de la tôle supérieure.

Dans le cas contraire le court-circuit dans la tôle supérieure serait trop important et empêcherait la soudure.

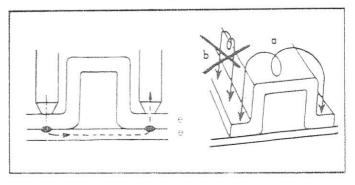
2 ème Cas - *Li air Lig* 21 :

Cas fréquent en tôlerie automobile : e' \ge e x 1,2. La résistance mecanique et la rigidité de la tole supérieure peuvent être plus grandes que celles de la tôle inférieure. Pour éviter un court circuit trop importat. la position de travail indiquée en = b est a proscrire. La soudeuse doit travailler com me indiqué en = a = .









3 ème Cas - Croir Lig. 3 es

Soudure à cheval : e 🔫 2 m.m et e el indiffe rent.

La tale superieure peut etre indittaremment d'epaisseur plus grande ou plus petite que celle de la tale inférieure. Le court circuit provoqué dans la tôle supérieure est eliminé. Li est indispensable d'utiliser en « d » une electrode a rotule pour eviter «ne marque et assurer un maximum de cou rant en « c «

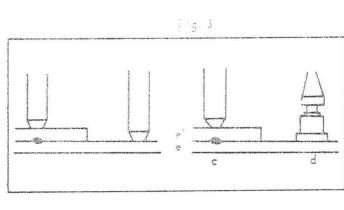
4 ème Cas - troir Fig. + (*

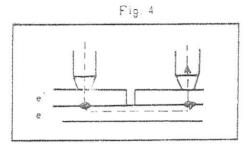
Manuel 581-5

Soudure « bord à bord » : e ≪ e et e' ≪ 2 mm. Assemblage de deux tôles sur une tôle inférieure, un profilé ou un couvre-joint. Mêmes avantages que dans le 3 ème cas (court circuit três faible). Possibilité de réduire au minimum la distance entre les électrodes.

REMNRQUE : Les conseils donnés au + 9 sont applicables à la soudeuse double points.

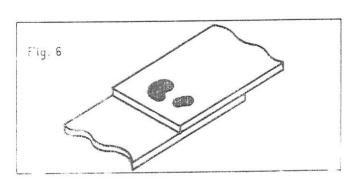
13. CONTROLE DE LA QUALITE D'UNE SOUDURE.





Un examen visuel soigneux permet de déceler les défauts *appaceurs* des points de soudure. Les défauts les plus courants sont les suivants :

Fig. 5



al Dimension des points de soudure :

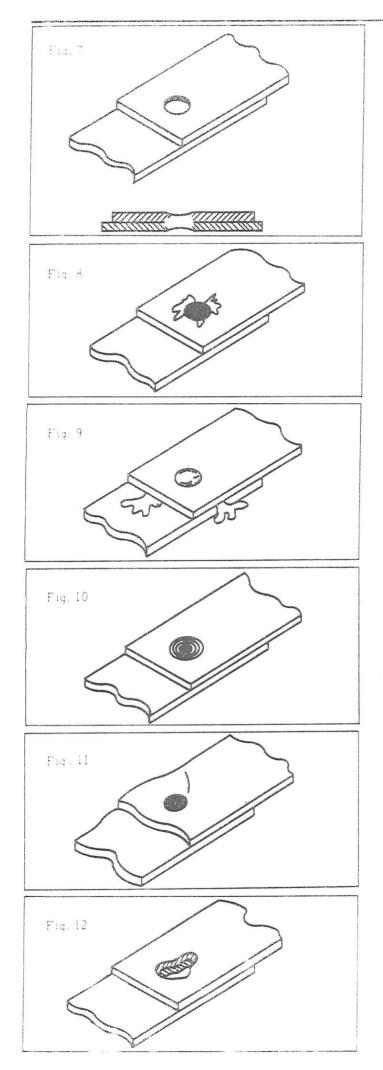
Le diametre d'un point est important : il est de terminé par la nature du travail, et du métal ainsi que l'epaisseur des toles : voir > 8.

Des points de soudure voisins de diamètres iné gaux (fig. 5) proviennent du tait qué le deuxième a été executé trop près du premier, entraînant une derivation de courant vers le précédent et donnant un point plus petit dont la résistance est trop taible (voir + 11 a).

a) Points asymétriques ou déformés (fig. 6) : (Points de forme irrégulière, toute autre que circulaire).

Ce défaut provient d'un muuvais alignement des electrodes, de la présence de poussiere, de particules, ou de coros étrangers sur les surfaces en contact.

Connulines sont les frações



2) Indentation excessive (fig. 7) :

(creusement excessif du point de soudure). Ce défaut provient soit d'un mauvais alignement des électrodes, soit d'un mauvais affutage de ces dernières, donnant une surface de contact trop réduite.

Cela peut provenir egalement d'un courant trop fort ou d'un temps de soudage trop prolongé (voir le réglage du coffret de temporisation.

a) Excroissances, bavures et crachements de surface (fig. 8) :

Ces défauts indiquent :

- un nettoyage incorrect des surfaces.
- un courant de soudage trop fort par rapport à la pression de soudage.
- un réglage défectueux du coffret temporisateur.

e) Expulsion du métal entre les tôles (fig. 9) :

Il se produit surtout dans le cas de soudage de tôle de grosse épaisseur.

Ce défaut résulte d'une pression de soudage insuffisante ce qui donne un courant trop fort pour les surfaces de contact.

f) Brûlage (fig. 10) :

Il se caractérise par un noircissement interne du point de soudure et de la région qui l'entoure. Les points présentent en outre une forme irregulière.

Ce défaut provient du chauffage exagéré, provoqué par une pression insuffisante sur les électrodes, une puissance trop élevée, ou un temps de soudure trop long.

1) Déformation des pièces (fig. 11) :

Plusieurs facteurs peuvent intervenir dans la déformation des pieces,

Elle peut être provoquée par un mauvais alignement des électrodes, ou un mauvais positionnement lors de l'assemblage.

Elle peut aussi provenir des pièces déformées.

n) Soufflures ou cavités (fig. 12) :

Elles sont la conséquence d'un réglage incorrect des contrôles électriques, d'un défaut de la forme des électrodes d'un mauvais positionnement des pièces par rapport aux pointes des électrodes, ou d'une phase d'accostage trop courte. Elles peuvent également être produites par des saletés ou des bavures sur la surface du métal, entraînant ainsi une concentration du courant de soudage qu'in est pas absorbé car la soudare, or, dittuse ans le metal qu'il entoure.

14. SOUDURE AUTOGENE.

Utilisée plus spécialement dans le cas d'inaccessibilité « la pince à souder, cu pour le renforcement de la liaison de deux éléments soumis à des efforts importants.

Ci-dessous, les dimensions des becs de chalumeau qui doivent être employés pour la soudure des tôles mincer.

Epaisseur de la tòle	Calibrage du bec	ं du fil d'apport
0,5 mm	40 litres	l mm.
l mm	100 litres	2 mm
1,5 mm	150 litres	2 mm
2 mm	225 litres	3 mm
2,5 mm	225 litres	3 mm

Protection des tôles et de la peinture.

Il est nécessaire de déposer de l'amiante mouillé aux abords immédiats des soudures pour limiter les déformations, et éviter la détérioration de la peinture.

15. LA SOUDURE A L'ARC ELECTRIQUE.

C'est une soudure avec apport de métal. La chaleur nécessaire à la fusion du métal est obtenue par un arc électrique amorcé entre l'électrode et les éléments à souder.

Ce procedé d'assemblage est utilisé dans le cas où une résistance mécanique importante est nécessaire. Il a l'avantage de ne provoquer qu'un échauffement localisé et une déformation limitée des pièces.

Il existe des baguettes de soudure de différentes qualités appropriées à la nature des métaux a assembler. Ci-dessous, les diamètres de baguettes à employer suivant l'épaisseur des toles a souder.

Epaisseur de la tôle la plus mince	Diamètre de l'électrode
jusqu'a 1,5 mm	2_4_mm
jusqu'à 5 mm	3.2 mm
jusqu'à 10 mm	5 mm
au-dessus de 10 mm	5 mm
	(procéder par passes successives)

16. SOUDURE PAR BRASURE.

L'île doit cire utilisée exclusivement pour réaliser les étanchéités des intersections de tôles.

17. F'NITION.

A in d'obtenir une surface parfaitement lisse après une soudure autogène (pu un déposselage), il est parfais n-cessaire de procéder à l'application d'un était qui sera limé et poli pour obtenir un bel appent.

A défaut, cet étain peut ètre remplacé par un mastic polyester appliqué a freid (genre SINFOFER,METAPOL etc) Le mode d'emploi de ces produits figure sur l'emballage.

ATTENTION : La plupart de ces produits ne résistent pas au passage au four lors de la cuisson de la laque.

18. SOUDURE PAR POINTS SUR DES ELEMENTS PROTEGES PAR ELECTROPHORESE.

Tous les éléments du véhicules « SM » ont reçu une protection électrophorèse après assemblage. Cette impression est obtenue par dépot sur la tôle de particules de peinture spéciale sous l'action d'un champ électrique.

Elle présente de nombreux avantages mais *elle est isolante* et empêche le passage du courant electrique. La soudure par points des éléments ainsi protéges, nécessite des précautions spéciales.

REPARATION.

Tous les éléments vendus par le Service des Pièces de Rechange sont protégés par électrophorèse. Avant de les mettre en place, *il faut impérativement mettre la tôle à nu* sur les zones qui doivent être soudées et cela sur les deux faces.

a) Assemblage de deux tôles :

Décaper très soigneusement *les deux laces* de chaque tôle. Il faut que l'impression soit *totalement* enlevée et la tôle mise à nu dans les zones à souder.

Il est possible d'employer un disque, mais il est souvent nécessaire de terminer l'opération à la toile émeri et même à la lime.

b) Assemblage de plusieurs tôles :

Il est souvent indiqué dans les gammes de tôlerie « Dégrafer seulement une des tôles », les autres restant soudées entre elles.

Dans ce cas, s'il est possible de décaper *totalement* deux des faces des tôles qui restent assemblées; il est impossible d'enlever la couche d'électrophorèse *entre les tôles* qui ne sont pas séparées.

En rapportant la tôle neuve, même bien décapée, le courant ne passe pas, ou passe insuffisamment pour réaliser un point correct.

Dans ce cas il faut faire les premiers points de soudure sur les points existants et réunissant déjà les deux premières tôles. Régler le coffret de temporisation sur la position « tôles sales ».

S'assurer au cours de la soudure que les points sont corrects et pas seulement collés, ce qui indiquerait un mauvais réglage de la pince.

(pression insuffisante, mauvais état de surface des électrodes, mauvais réglage de l'intensité et du temps de soudure).

19. SOUDURE « BOUCHON » AVEC APPAREIL « SAFERPOINT ».

En réparation et à l'aide d'une pince classique, il est parfois difficile, et même impossible d'assembler deux éléments à la soudure électrique par points du fait de l'inaccessibilité (impossibilité de passer les électrodes derrière les éléments à assembler)

Il faut donc avoir recours à la soudure oxyacétylénique, mais celle-ci n'est pas valable dans tous les cas. Le pistolet « SAFERPOINT » permet précisément d'effectuer des soudures par points en opérant que d'un seul côté.

C'est un appareil léger, qui s'utilise avec une seule main et avec lequel le port du masque n'est pas nécessaire en cours de travail.

Il sa compose :

- du pistole: proplement dit,

- d'un coffret de commande relié par câble à un poste de soudure normal.

Un coaxial alimente le pistolet et un troisième câble alimente le temporisateur qui commande la marche ou l'arrêt automatique.

10

Principe de fonctionnement.

L'appareil - SAFERPOINT » est conçu pour fonctionner avec des électrodes de bonne qualité dite « automatiques manuelles » Elles sont du type « Rutile ».

Cet appareil fonctionne avec un poste de soudage à l'arc soit continu, soit alternatif avec de préférence un réglage continu de l'intensité.

Les opérations, se succédant automatiquement en cours de fonctionnement, sont les suivantes :

- amorçage de l'électrode,

- perçage à l'arc de la tôle, ou de l'élément supérieur,

- pénétration de la tôle ou de l'élément inférieur pour assurer l'accrochage,

- apport de métal de soudure pour effectuer le bouchonnage.

Pour son amorçage il est nécessaire que l'électrode comporte un cratère pour éviter le contact direct de l'âme en acier avec la masse. Il faut donc choisir les électrodes en fonction de cet impératif.

La perforation de la tôle supérieure ainsi que la pénétration dans l'élément inférieur dépendent de l'intensité appliquée à l'électrode en fonction du diamètre de cette dernière.

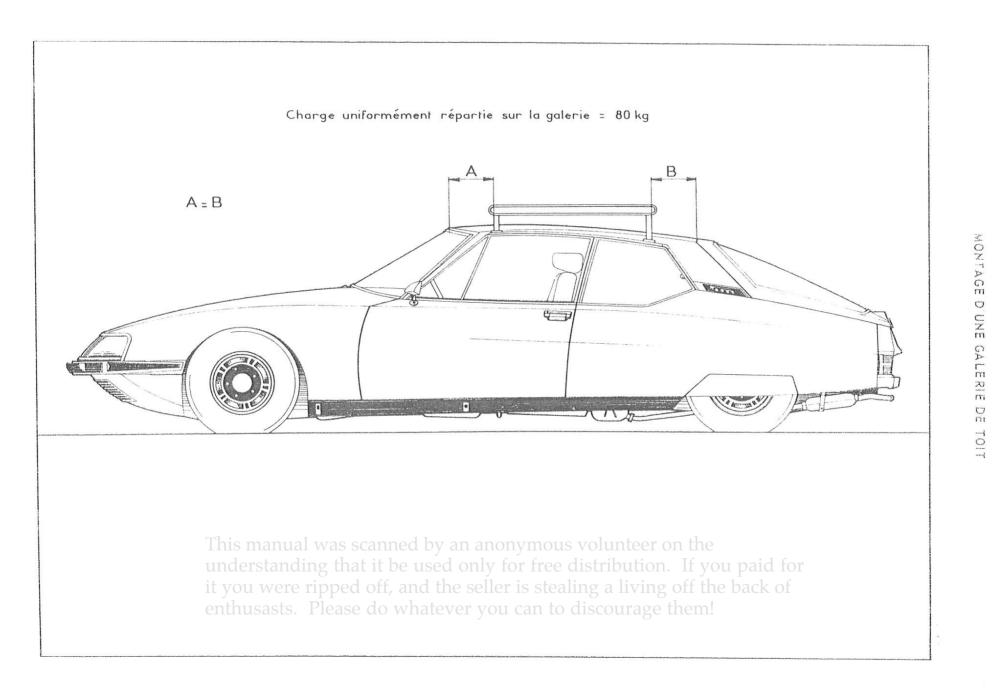
La perforation suffisante étant réalisée, il faut faire, à partir du fond du perçage, un apport progressif de métal qui réalise ainsi le bouchonnage. Le débit d'électrode étant pré-réglé, la descente de celle-ci est arrêtée en temps utile, mais l'arc est entretenu par le temporisateur, et l'électrode continue à fondre sous une intensité de plus en plus proche de l'intensité normale de soudure par suite de l'allongement de l'arc.

La soudure étant terminée, la coupure de courant intervient et met fin à l'opération.

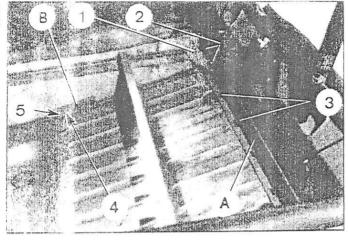
Le tableau ci-après donne les réglages à effectuer en fonction du diamètre des électrodes et des épaisseurs de tôles a assembler.

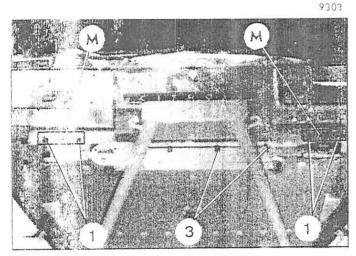
Epaisseurs Tôles (mm)	ර Electrode (mm)	Réglage Longueur Electrode (mm)	Réglage Poste Soudage	Position du Temporisateur
5/10 sur 5/10	2	2	50 A	3
10/10 sur 10/10	2	2,5	85 A	3
10/10 sur 15/10	2	2,5	85 A	3
15/10 sur 10/10	2	4	100 A	3
15 10 sur 15 10	2,5	5,5	115 A	4
20 1C sur 20 10	2,5	6 a 7	160 A	4

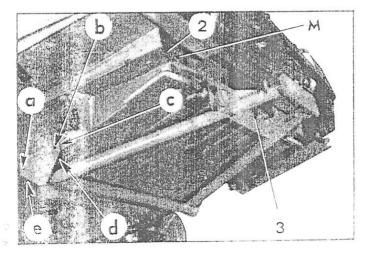
This manual was scanned by an anonymous volunteer on the <u>understanding that it be used only for free distribution</u>. If you paid for it you were ripped off, and the seller is stealing a living off the back of enthusasts. Please do whatever you can to discourage them!



ATTELAGE DE REMORQUE.





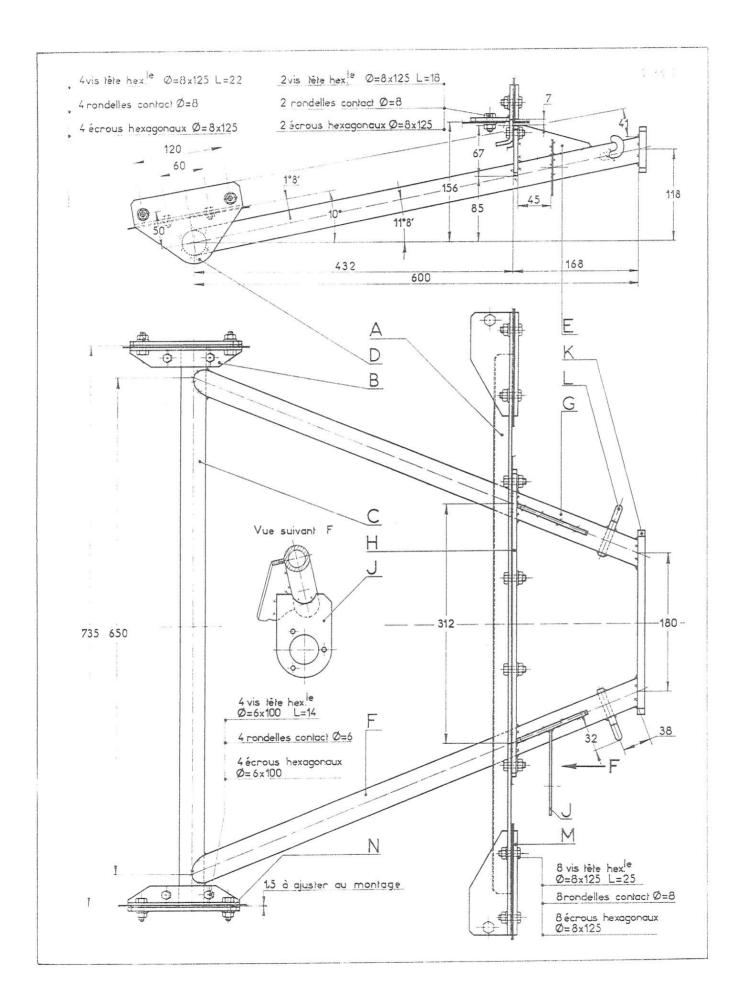


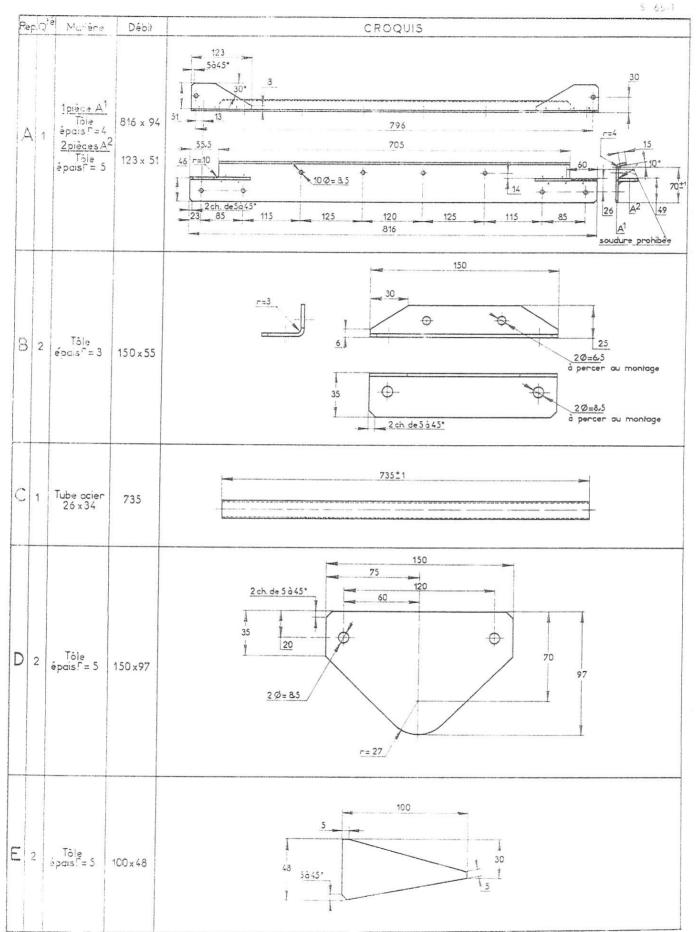
REALISATION

- Préparer les éléments constitutifs de l'attelage : Exécuter les pièces de détail en se conformant aux plans des pages 3, 4 et 5.
- Assembler les éléments : Positionner et souder les différents éléments en se conformant au plan d'ensemble de la page 2.

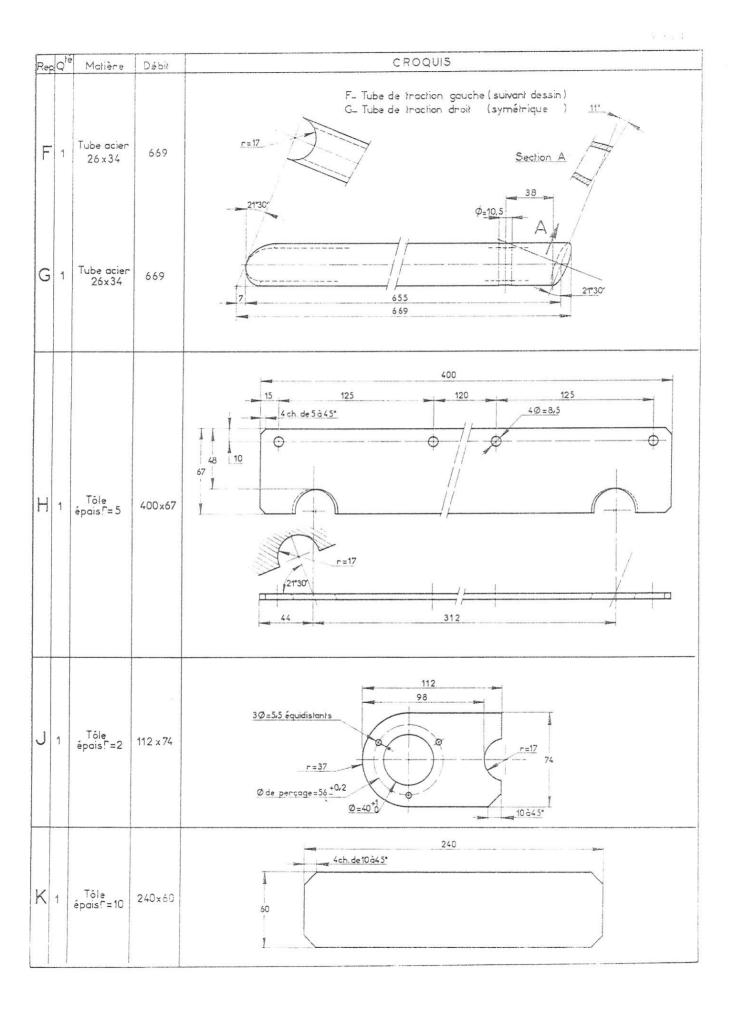
MONTAGE.

- 3. Préparer le véhicule :
 - a) Mettre le véhicule sur cales et déposer les roues arrière.
 - b) Déposer le réservoir d'essence.
 - c) Déposer les tubulures d'échappement.
 - d) Déposer la lame inférieure de pare-chocs.
- 4. Mettre en place la plaque A de renfort :
 - a) La positionner sur la jupe arrière et les longerons. Contrepercer les dix trous de passage des vis de fixation (2) et (3) sur la jupe et des vis de fixation (1) sur les longerons.
 - b) Fixer la plaque A. Poser (rondelle contact sous les écrous)
 - les quatre vis (2) en interposant (à l'extérieur) les contreplaques M,
 - les deux vis de fixation (1) sur les longerons.
- 5. Monter l'attelage :
 - a) Présenter l'attelage : le maintenir à l'aide des quatre vis de fixation arrière (3).
 De chaque côté, contrepercer les quatre trous de passage des vis de fixation avant :
 - en « a » et « b » sur le longeron,
 - en « d » et « e » sur le fond de coffre.
 - b) Déposer l'attelage.
 - c) Présenter les équerres B de renfort. Les maintenir à leurs places et contrepercer les trous de passage des deux vis (5) et les deux vis (4).
 - d) Monter définitivement l'attelage : Poser et serrer (rondelle contact sous les écrous)
 - les quatre vis (3).
 - les deux vis (4) et les deux vis (5) en interposant les équerres B (de chaque côté)
 NOTA : Desserrer les écrous fixant les blocs de signalisation arrière, avant de serrer les vis de fixation de l'attelage sur la jupe arrière.
- 6. Poser
 - la lame inférieure de pare-chocs.
 - les tubulures d'échappement
 - le réservoir d'essence.
 - les roues arrière.
- 7. Mentre le vehicule au sol.

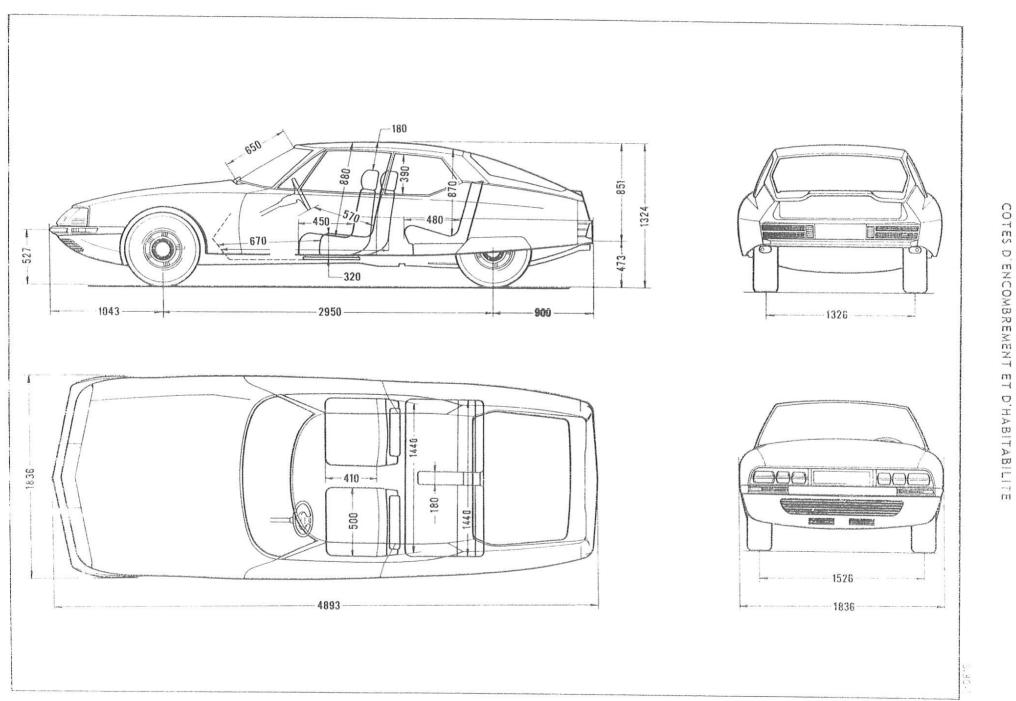




Munuel 581-5



· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		1	5.36.1 T
CROQUIS		20 = 0.5 20 = 0.5 20 = 0.5	$20^{2} = 8.5$ $20^{2} = 8.5$ 15 120 $2^{2} = 120$ $2^{2} = 120$ $2^{2} = 120$ $2^{2} = 120$ $2^{2} = 120$
Débit	78	123×46	150×35
Matière	Fer rond Ø=10	é pais : = 5	épaisfel.5
RepOté	. 2	~ Z	N vering Verenir
Re			Tacans



Op. S. JU-800

INSONORISANTS.

PRODUIT	EMPLOI	PARTICULARITES
REVETEMENT AUTOGARD MINNESOTA de FRANCE 135.bd.Sérurier 75 - PARIS 19ème Tél. 202-80-80	 Appliquer au pinceau (à poils courts et raides). Appliquer à la spatule (stries normales de 2 mm de profondeur). Appliquer au pistolet Régler la pression d'air du pistolet, de 5 à 6 bars. Régler la pression du pot, de 2 à 4 bars environ. 	 Revêtement insonorisant et anti- corrosion. Séchage complet en 48 heures env. Couleur gris clair. Peut se peindre quelques heures après son application. Ne pas croiser les traits de pin- ceau afin d'éviter la création de bulles d'air. Durée de conservation; six mois en- viron.
BOSTIK 555 S.A. BOSTIK 5, route de St-Leu 95 - MONTMAGNY Tél. 964-64-12	 Spécialement étudié pour application au pistolet sans air. Peut également s'appliquer au pistolet con- ventionnel, à la brosse, ou à la spatule. Epaisseur pouvant atteindre 2 mm sans couler. Pression du pistolet : 5 bars. 	 Revêtement protecteur insonorisant et anti-corrosion. Hors-poussière en 30 mn. Sec à coeur en 48 heures environ. Les mouvements du pince au doi- vent être faits toujours dans le mê- me sens, afin d'éviter la formation de bulles d'air pouvant provoquer un cloquage. Durée de conservation : un an environ Ne jamais « revenir » avec le pin- ceau ou la spatule sur la couche déjà appliquée avant séchage.
LCH - M 10 ANTISON REXSON 33, av. Gl.Michel Bizot 75 - PARIS 12 ème Tél. 344-48-31	 Possibilités d'application a la brosse ou a la spatule. Appliquer de préférence au pistolet. Régler la pression du pistolet, de 5 a 6 bars Régler la pression de la pompe à 4 bars 	 Revètement protecteur insonorisant Sèche en 4 heures. Prêt à l'emploi. Couleur noire. Existe en beige (a pistoler) Peut se peindre. Convient comme anti-corrosion pour véhicules devant transporter des produits acides (bétaillères, mareyeurs). Il faut seulement pro- téger la couche anti-corrosion du plancher du séhicules par un caille- botis.

PRODUIT	EMPLOI	PARTICULARITES		
ASOPHONE Sté KELLER 21 quai Alphonse Le Gallo 92 - BOULOGNE s'SEINE Tél. 603-15-02 603-35-77	 Appliquer au pinceau (a poils courts et raides). Appliquer a la spatule (stries normales de 2 mm de profondeur). Appliquer au pistolet Régler la pression d'air du pistolet, de 5 à 5,5 bars. Régler la pression d'air de la pompe, de 3 à 3,5 bars. 	 Produit insonorisant et protecteur. Sèche en quelque heures (3 à 4). Coùleur noire. Peut se peindre après un séchage de 48 heures minimum. Prêt à l'emploi. En cas d'épaissis- sement,utiliser l'essence ordinaire comme solvant. Ne pas croiser les traits de pin- ceau afin d'éviter la création de bulles d'air. Pocher simplement le produit. 		
TEROSON O.U.T. TEROSON S.A. 175, av. Jean-Jaurès 75 - PARIS (19è) Tel 202-50-72	 Application avec pompe TEROSON TA Régler la pression d'air du pistolet, de 4 à 5 bars Régler la pression d'air de la pompe, de 2,5 à 3 bars. 	 Revêtement protecteur insonorisant Sèche en 3 heures. Couleur noire. Peut être peint. Prêt à l'emploi En cas d'épaississement et pour le nettoyage, utiliser le diluant TEROSON FB. Durée de conservation : six mois. Existe en gris sous la référence TEROSON MAS. Conditionné en 20 kg, 50 kg. 200 kg et cartouche plastique de 10 kg. 		
TEROSON P. TEROSON S.A. 175. av. Jean-Jaurès 75 - PARIS (19è) Tél. 202-50-72	- Appliquer à la brosse ou à la spatule.	 Revètement protecteur insonorisant Sèche en 3 heures. Couleur noire uniquement Peut être peint. Prêt à l'emploi. Diluant : TEROSON FB. Conservation - six mois. Conditionné en 2 kg et 8 kg. 		
BLACKSON-STATION Sté BLACKSON 33. av. des Champs-Elysés 75 - PARIS VIII e Tel. 225-15-00	 Appliquer au pinceau (à poils courts et raides). Appliquer a la spatule (stries normales de 2 mm de profondeur). Application meilleure au pistolet avec un groupe surpresseur. Pression à la pompe 1 + 2 bars. Pression du pistolet:4 bars. 	 Revêtement protecteur insonorisant Sèche en 3 ou 4 heures. Couleur noire (existe en gris ou beige). Peut se peindre. Prêt à Lemploi. Durbe de conservation illimitee. Diluant - BLACKSON 		

INSONORISANTS.

INSONORISANTS.

PRODUIT	EMPLOI	PARTICULARITES
BLACKSON S.O.L.	- Appliquer au pinceau (à poils courts et raides) - Appliquer a la spatule (stries normaies de	 Revêtement protecteur insonorisant Sèche en 3 ou 4 heures.
Ste BLACKSON	2 mm de profondeur).	- Couleur noire
33, av. des Champs-Elysés	- Application meilleure au pistolet avec un	- Peut se peindre
75 - PARIS VIII e	groupe surpresseur.	- Prêt à l'emploi.
Tél. 225-14-00	- Pression de la pompe : l à 2 bars - Pression du pistolet : 4 bars	- Durée de conservation illimitée. - Diluant - BLACKSON ».

INSONORISANTS EN PLAQUES.

BOSTIK I.F.F. Sié BOSTIK 5, route de St-Leu 95 - MONTMAGNY Tél. 964-64-12	 Insonorisation de capot, de portes ou d'auvent de caisse Plaques auto-collantes à appliquer après découpe, sur l'élément à insonoriser. 	 Complexe auto-collant insonorisant et antivibratoire. Livré en paquet de cinq cartons con- tenant cinq plaques de 200 × 450 mm. Couleur noire Intercalaire de protection a enlever avant la mise en place.
TERODEM SP 1 TEROSON S.A 175, av. Jean-Jaurès 75 - PARIS XIX e Tél. 202-50-72	 Insonorisation de capot, de portes ou d'auvent de caisse. Plaques auto-collantes à appliquer après découpe sur l'élément à insonoriser. 	 Complexe auto-collant insonorisant Livré en plaques de 500 × 500 mm (carton de dix) Intercalaire de protection a enlever avant la mise en place Couleur noire. Aspect gaufre.
BLACKSON A.C. Ste BLACKSON 33. av. des Champs-Elysés 75 – PARIS VIII e Tél. 225-14-00	 Insonorisation de capot : de portes ou d'au- vent de caisse. Plaques auto-collantes à appliquer après découpe, sur l'élément à insonoriser. 	 Carton antivibratoire auto-adhésif. Pochettes de quatre ou seize ieuilles de 500 × 250 mm

MASTICS.

BLACKSON A.D. Sté BLACKSON 33. av. des Champs-Elysés 75 - PARIS VIII e Tél. 225-14-00	- Mastic préboudiné & = 6 mm applicable a la main.	 Reste plastique dans le temps. Couleur grise ou noire. Peut se peindre. Caissettes de 28 m ou 107 m . Durée de conservation : illimitée.
BOSTIK 6050 Sté BOSTIK 5. route de St-Leu 95 - MONITMAGNY Tél. 964-64-12	- Mastic en cartouche de 180 cm ³ ou 350 cm ³ - Appliquer au pistolet pneumatique ou à main. - Pression:3 à 5 bars.	 Sèchage a l'air. Hors poussiere en 30 mn Couleur noire. Existe en blan sous la référence 6051 Peus le peindre. Durés de conservation : un an

PARTICULARITES EMPLOI PRODUIT Mastic préboudiné applicable à la main. - Reste pâteux MASTIC 275 - Couleur grise. $-\phi = 4.7 \text{ mm}$ Sté REXSON - Peut se peindre. 33. av. Gl Michel Bizot - Livré en boîtes de 80 × 0.50 m 75 - PARIS 12 ème - Poids 2 kg. - Durée de conservation:un an. Tél. 344-48-31 - Mastic en cartouche. - Séchage à l'air. Hors poussière en MASTIC 2300 - Mastic au pistolet pneumatique ou à main. 4 heures - Couleur noire. Existe en blanc - Régler la pression d'air du pistolet de 3 à Sté REXSON sous la référence 2450. 5 bars. 33. av. Gl Michel Bizot - Peut se peindre. 75 - PARIS 12 ème - Peut être livré en tubes munis de buses plastiques. Tél. 344-48-31 - Durée de conservation·six mois. - Reste souple dans le temps. TEROSTAT II - Mastic en bande préboudinée sur papier - Couleur blanche. intercalaire. - Peut se peindre. TEROSON S.A. - Applicable à la main-- Section ronde ($\phi = 6 \text{ mm et } 8 \text{ mm}$) 175, av. Jean-Jaurès - ou rectangulaire (10 × 2 mm), 75 - PARIS XIXé 15 · 2 mm 20 · 2 mm) Tél. 202-50-72 - Forme en séchant un joint élastique - Mastic acrylique pour joints, en cartouche TEROSTAT AC qui peut être peint. à buse plastique. - Excellent vieillissement - Application au pistolet à main ou au pistolet TEROSON S.A. - Couleurs : noire, grise et blanche. 175, av. Jean-Jaurès pneumatique. - Livrable par dix cartouches 75 - PARIS XIX e - Durée de conservation:six mois. Tél. 202-50-72 - Couleur gris clair. PRESTIK SS - Mastic préboudiné ou en ruban. - Section ronde de $\phi = 6 \text{ mm} \hat{a} 30 \text{ mm}$ - Application à la main. - Section rectangulaire (ruban) Sté BOSTIK allant de 3 à 10 mm d'épaisseur et 5. route de St-Leu 10 a 45 mm de large. 95- MONTMAGNY - Peut se peindre. - Reste plastique dans le temps. Tél. 964-64-12 - Plus particulièrement recommandé écrasé entre deux surfaces. - Durée de conservation; dix ans. - On peut augmenter l'adhérence, en période hivernale, en enduisant la surface à mastiquer de fixatif BSF BOSTIK

MASTICS.

PRODUIT	EMPLOI	PARTICULARITES	
GUN - MASTIC 3041 Sté BOSTIK 5, route de St-Leu 95 - MONTMAGNY Tél. 964-64-12	- Mastic en curtouche plastique - A extruder au pistolet pneumatique ou a main - Regler la pression d'air du pistolet,de 3 a 5 bars.	 Polymérise superticiellement sous 8 à 48 heures: l'âme du joint restant plastique Couleur beige. Peut se peindre une fois sec. Durée de conservation;deux ans. 	
GLAZING - COMPOUND Sté BOSTIK 5, route de St-Leu 95 - MONTMAGNY Tél. 964-64-12	- Mastic en tube à séchage à l air.	 Couleur noire. Livrable en tubes de 200 g munis d'une clé et d'une buse d'extru sion. Durée de conservation:trois mois. 	
ADERIT V Ste KELLER 21. quai A phonse Le Gallo 92 - BOULOGNE s SEINE Tél. 603-15-02 603-35-77	- Mastic préboudiné ϕ = 5 mm applicable a la main.	- Couleur grise. - Très bonne adhérence. - Peut se peindre. - Durée de conservation indéfinie.	
MASTIC 2185 MINNESOTA de FRANCE 135. bd Sérurier 75 - PARIS 19ème Tél. 202-80-80	 Mastic en cartouche. A extruder au pistolet pneumatique ou a main « 3 M ». Regler la pression d'air du pistolet à 7 bars maxi pour une extrusion mini (soit d 2 mm) 	 Séchage à l'air. Hors poussière en 20 mn Couleur grise. Reste souple dans le temps. Peut se peindre. Durée de conservation; six mois. Existe en noir sous la référence 3585. 	
SCOTCHCALK MINNESOTA de FRANCE 135. bd Sérurier 75- PARIS 19ème Tél. 202-80-80	- Mastic préboudiné applicable à la main.	 Reste plastique dans le temps. Couleur grise. Diamètre standard : 6 mm. Livré en boîtes de 0,5 kg environ (60 cordons de 30 cm). Peut se peindre Durée de concervation : un an. 	

MASTICS.

REMARQUES :

 En principe, les produits préconisés pour le séchage à l'air ne doivent pas être utilises sur des éléments destinés à passer en étuve pour peinture.

Toutelois, si un élément traité avec ces produits devait passer au four l'opération ne serait possible qu'après complère évaporation des solvants, soit en général 48 heures après l'application.

2°) Les durées de conservation des produits sont indiquées pour un stockage à l'abri cui air dans un endroit temperau

2.) Le nertoyage des brises ou des pinceaux s'elfectue à l'aide de ailuant cellulosigue ou de white spirit.

MODE D'EMPLOI ET CONDITIONS D'UTILISATION DES COLLES LES PLUS COURANTES

MODE D'EMPLOI :

Les temps de séchage, avant mise en contact des pièces à assembler, sont fonction de la température ambiante. Ils sont, la plupart du temps, donnés pour une température de 18° à 20° C.

En général, il faut *LAISSER SECHER* la colle jusqu'à ce que, tout en demeurant collante (poisseuse), elle ne s'attache plus au doigt lorsqu'on la touche légèrement.

Pour la MINNESOTA « SPRAY-PAVILLON » en bombe aérosol, laisser sécher 5 minutes environ.

Pour les grandes surfaces, il est préférable de coller immédiatement après application.

La colle BOSTIK « 1400 » doit être remplacée par la « 1600 » en cas de pose sur peinture cellulosique.

La colle MINNESOTA « SUPER PLASTIQUE », employée ou répandue sur peinture synthétique *FRAICHE*, risque de faire « friser » cette dernière.

En cas de tachage accidentel par la colle BOSTIK 1400 ou autres colles au néoprène, nettoyer immédiatement c L'ALCOOL, ce qui évite la pénétration de la colle dans les tissus ou similis.

FOURNISSEURS :

Matériaux a coller	Support de collage	Camme de coliage	Fournisseur réparation	Reférence réparation	A défaut
Bandes de feutre as- phalté Bandes de calage entre caisse et plate-forme.	Foles peintes	Enduction du support. Séchage. Mise en place.	SCHULTZ	Colfix 170	
			BOSTIK	1600	1400
			MINNESOTA	EC. 1099	
Feutre-écru Appuie- tête.	Carton feutre enduit. Carton appuie-tête. Armature carton de lunette arrière.	Séchage. Mise en place.	SCHULTZ	Colfix 170	
Mousse de latex. Ouate grise.Tissu rhovyline.			BOSTIK	1600	1400
Tissu natté.			MINNESOTA	EC. 1236	Spray Pavillon (bombe aerosol
Accoudoir mousse de latex. Simili. Simili	Carton à ac- coudoir, Simili,	Enduction au pinceau,du support. Séchage Mise en place.	SCHULTZ	Colfix 550	
pour rideaux de capot.			BOSTIK	1500	1600 ou 1400
			MINNESOTA	EC. 1099	EC. 2262
Tissu coton granité	Tôle peinte. Enduction au pinceau,sur tôle. Séchage. Mise en place du tissu.	pinceau, sur tòle.	SCHULTZ	Cəlfix 170	
		BOSTIK	1400		
			MINNESOTA	EC 1236	
Feutre enduit de chlorure de vinyle perforé		Enduction du feutre. Séchage. Mise en place.	SCHULTZ	Colfix 170	
			BOSTIK	1600	1400
			MINNESOTA	Spray-pavilion (en bombe cérosol)	EC.1099
Caoutchouc A Mousse de polyuréthane	Aluminium Enduction au rouleau, du suppor Mise en place.	Enduction au rouleau,du support.	SCHULTZ	Colfix 180	
		Mise en place.	MINNERC TA	EC 123%	

COLLES.

Matériaux a coller	Support de collage	Gamme de collage	Fournisseur réparation	Référence réparation	A défaut
Ajours de porte en vinyle. Jonc de bolte a gants. Mousse polyuré- thane planche de bord. Boudin de protection. polyuréthane. Profil de brancard de pavillon.	Tòle peinte carton. Tube peint.	Enduction du support. Séchage. Enduction du maté- riau à coller. Séchage Mise en place.	SCHULTZ	Colfix 430	
			BOSTIK	1400	
			MINNESOTA	EC. 1099	EC. 2262
Bande « Klégécel ».	Glace sécurité	Enduction. Séchage. Mise en place.	SCHULTZ	Colfix 550	
			BOSTIK	1400	
			MINNESOTA	EC: 1099	
Simili « Rio » de dossier	Contreplaqué. Tòle peinte.	Enduction au pin- ceau, du support Séchage. Mise en place	SCHULTZ	Colfix 550	
de banquette arrière. Simili alu de longeron.			BOSTIK	1400	
			MINNESOTA	EC. 2262	
Feutre enduit PVC. Polyuréthane et feutre insonorisation de tableau. Rubéroïd gaufré de conduit d'aération.	Tôle peinte.	Enduction au pin- ceau,du support. Séchage, Mise en place.	SCHULTZ	Colfix 170	
			BOSTIK	1600	
			MINNESOTA	Spray-pavillon (en bombe aérosol)	EC.1236
Profilé mousse trappe de réservoir. Profilé en U pour étanchéité. Cales caoutchouc mousse sur glissières de glaces.	Tôle peinte Tôle traitée	Enduction au pin- ceau, du support et du matériau. Séchage. Mise en place.	SCHULTZ	Colfix 550	
			BOSTIK	1410	
			MINNESOTA	EC. 1099	EC. 2262
Toile de coton. Glissière rilsan. Pro- filé d'étanchéité de porte de coffre.	Aluminium. Matelassure. Glace.	Enduction du support. Séchage, Mise en place.	SCHULTZ	Colfix 550	
			BOSTIK	1410	
			MINNESOTA	EC. 1099	

COLLES.

Materiaux a coller	Support de collage	Gamme de collage	Fournisseu: reparation	Referènce réparation	A deraut
Simili reptile dossier avant. Profilé caout- chouc sur conduit d'aé- ration et profilé de por- tiere. Caoutchouc de pédale Polyuréthane conduit de prise d'air et d'aé- ration.	Tòle peinte. Tòle phospha tèe.	Enduction au pin- ceau,du matériau et du support. Séchage. Mise en place.	SCHULTZ	Colfux Si D	
			BOSTIK	1410	
			MINNESOTA	EC. 1236	EC. 2262
Mousse de polyuréthane et coton gratte sur pa	Aluminium	Enduction au rou- leau (ou pulvérisa- tion),sur support. Séchage. Mise en place.	SCHULTZ	Colfix 180	
villon alu.			MINNESOTA	Spray-pavilion (en bombe aerosol)	EC. 1099
Mousse de polyuréthane et coton gratte sur pa- villon polyester.	 	Enduction au rou leau (ou pulvérisa tion), sur support. Séchage. , Mise en place.	SCHULTZ	Cottix 180	
			MINNESOTA	Spray-pavillon (en bombe aérosol)	
Simili	Tòle peinte	Enduction des deux faces. Séchage. Mise en place.	SCHULTZ	Colfix 550	
			BOSTIK	1400	
			MINNESOTA	EC. 2262	EC.1099
Boudin de protection sur tube de dossier de siège.	faces. Séchage	Enduction des deux faces.	SCHULTZ	Colfix 550	
		Séchage. Mise en place.	MINNESOTA	EC.1236	
Bas de glaces en tôle	de glace, apres nettoyage solgn Mise en place. Séchage en six res à 20 °C.	Enduction du bas de glace, après nettoyage solgne.	SCHULTZ	Masticol	
		Sechage en six heu res à 20 °C. ou 20 minutes a	TEROSON	TEROKAL METALLKLEBER X	

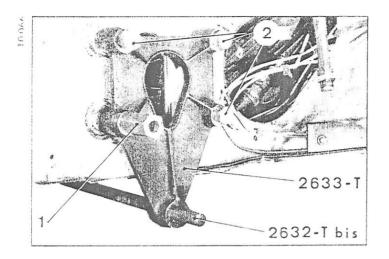
COLLES.

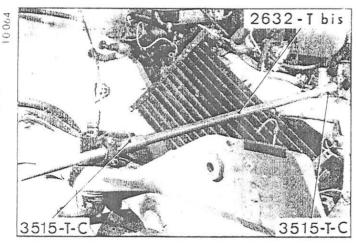
PRODUIT	EMPLOI	PARTICULARITES		
JENOLITE - RRNB JENOLITE - FRANCE 110, rue Lamark 75 - PARIS 18 ème Tél. 606-30-92	 Appliquer au pinceau sur les parties rouillées Laisser agir pendant 15 à 30 minutes. Essuyer les parties enduites a l'aide de chiffons propres et secs. Laisser reposer les surfaces pendant 8 à 12 heures afin d'obtenir une passivation correcte. Exécuter les raccords de peinture. 	 Produit dérouillant et passivant Ne pas rincer à l'eau la surface traitée. N attaque pas la peinture, mais la décolore. En cas de coulure sur la laque,essuyer rapidemen: a l'éponge mouillée ou avec un chifion propre. S'emploie seulement sur métaux ferreux. Il est possible de peindre sans apprêter, après passivation. 		
BOSTIK ANTIROUILLE S.A. BOSTIK 5, route de St-Leu 95 - MONTMAGNY Tél. 964-64-12	 Appliquer au pinceau sur les parties rouillées, Laisser sécher l heure <i>au minimum</i>, ou davantage suivant l'importance de la couche de rouille. Exécuter les raccords de peinture. 	 Produit dérouillant et protecteur Ne pas rincer à l'eau la surface traitée. N'attaque pas les peintures sant les métallisées. Dans le cas de coulure sur celles-ci, essuyer rapidement à l'éponge mouillée ou avec un chiffon propre. S'emploie sur métaux ferreux Il est possible de peindre, sans apprêter, après séchage. 		
RUSTOL Ets. DURIEU 3, rue Victor Hugo 94 - GENTILLY Tél. 588-20-40	 Appliquer au pinceau sur les parties rouillées Laisser sécher de 24 à 48 heures Exécuter les raccords de peinture. NOTA IMPORTANT : Le RUSTOL est miscible avec les peintures bitumineuses à base d'asphalte pétrolier, les résines glycérophtaliques ou phénoliques, les vernis du même type, les enduits et mastics gras ou glycérophtaliques. Le RUSTOL est incompatible avec les peintures à base de caoutchouc chloré, les peintures bitumineuses à base de goudron ou de brai de houille, les résines époxydes, les laques et vernis à base d'alcool, les enduits et mastics cellulosiques. Ne jamais additionner de diluant à du RUSTOL, ni à un mélange Rustal-peinture. 	 Produit antirouille pénétrant. Agglomère la rouille et forme une couche protectrice ayant, après séchage, l'apparence d'un vernis. Résiste à une température d'en- viron 120° C. Après séchage il est possible de peindre sans apprêter, le vernis formant une excellente base d'accrochage. N'attaque pas la peinture mais risque en cas de coulure de laisser une trace brillante sur la laque. Afin d'éviter cet incon- vénient essuyer immédiatement la coulure avec un chiffon propre et sec. 		
TEROSON M.O. TEROSON S.A. 175, avenue Jean-Jaurès 75 - PARIS XIX e Tél. 202-50-72	- Se présente sous forme de bombe aérosol - Pulvériser sur les parties grippées ou bruyantes.	 Produit dégrippant à base de b sulfure de molybdène. Désagrege la rouille. N'attaque pas les peintures, ni les caout- choucs. Facilite les glissements des c bles et des caoutchoucs sur toil 		
C.R.C. 5-56 ABEL BOMEX 15 à 11 rue J.R Thorelle 92- BOURG-LA-REINE	- Se présente sous forme de bombe aérosol - Pulvériser sur les parties grippées ou bruyantes.	 Produit dégrippant. Désagrège la rouille. Facilite le glissement des câbles dans leurs gaines. 		

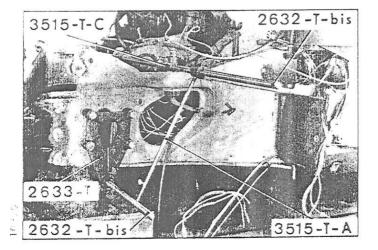
DEROUILLANTS - ANTIROUILLES - DEGRIPPANTS

CONTROLE D'UNE CAISSE

A) CONTROLES D'UNE CAISSE SANS PASSAGE AU MARBRE







REMARQUES :

- Avant tout contrôle, vérifier la chasse et le carrossage à l'aide d'un banc optique (genre MULLER).
- Les contrôles indiqués ci-dessous sont à effectuer à la suite d'un choc léger n ayant pas entrainé des déformations apparentes.

Ils permettent, sans démontage important, de déterminer s'il est nécessaire de passer la caisse au marbre.

- Le contrôle réel des conditions mécaniques de la caisse ne peut être effectué que sur le marbre.

I-CONTROLE DE L'UNIT AVANT.

- Placer l'avant du véhicule sur cales. Déposer le capot, les ailes avant, les bras d'essieux et la direction (Les relais de direc tion restent sur la caisse)
- Contrôler les faces d'appui des essieux :

 a) Présenter les calibres 2633-T (calibre pour véhicules «D»). Les fixer de chaque côte par les trois vis (2) et l'écrou (1).
 Avant le blocage des quatre points de fixation s'assurer, à l'aide d'un jeu de cales, que les quatre taces des bobines se trout ent sur un même plan. Serrer modérément les vis et l'écrou.
 - b) Introduire la barre de contrôle 2632-T bis dans l'alésage inférieur : elle doit pouvoir coulisser, transversalement et en rotation sans point dur.

Dans le cas contraire, présenter l'extrémité de la barre devant le calibre opposé et vérifier son centrage par rapport à l'alésage de ce dernier, pour définir dans quel sens et dans quelle proportion l'unit avant est faussé.

3. Contrôler les relais de direction :

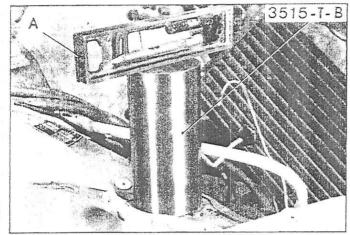
- Poser les douilles 3515-T-C à la place de la direction et serrer les demi-paliers des relais.
- Introduire une barre 2632-T bis : elle doit pouvoir coulisser dans les douilles sans point dur.

Dans le cas contraire, présenter l'extrémité de la barre devant la douille opposée et vérifier son centrage par rapport a l'alésage de cette dernière, pour définir le défaut. Procéder ensuite au contrôle des faces d'appui des relais comme indiqué au 35

4. Contrôler le parallélisme de la direction et de l'essieu avant :

Utiliser deux barres 2632-T bis : monter l'une d'elles dans les calibres 2633-T, et l'autre dans les douilles 3515-T-C A l'aide de la pige réglable 3515-T- A mesurer de chaque côté, la distance séparant les deux barres : la différence doit être intérieure à 0.9 mm. Sinon caler les relais de direction pour obteni; cette condition.

Si cette opération ne donne pas de résultat, procédes au contrôle des faces d'appui des relais somme indiqué au § 5



Déposer les deux relais.

Nettoyer soigneusement les faces d'appui. Poser successivement le cimbiot 3515-T B a la place de chaque relais. Controler la face d'appui taussée à l'aide d'un

niveau A et par comparaison avec l'autre côté : si aucune déviation du niveau est constatée, seul le relais est à changer.

II CONTROLE DE L'UNIT ARRIERE DE SOUBASSEMENT

 Ce contrôle est identique à celui effectué sur un véhicule du type «D» : utiliser l'ensemble 2634-T et la barre d'alignement 2632-T.(longueur = 1 m)

NOTA : La forme des ailes ne permettant pas son passage par l'extérieur, introduire la barre 2632-T par l'intérieur de la caisse et la mettre en place avant la pose du deuxième boitier de l'ensemble 2634 T

La barre doit pouvoir coulisser librement dans l alésage de la douille du boitier droit à l'une quelconque des positions de cette douille

B) CONTROLE D'UNE CAISSE SUR MARBRE

1. Materiel

- a) Equipement FENWL(K. Utiliser :
 - Le marbre Tous types 2600-T.
 - L'ensemble 2640 T : pieds, plaques et barres d'ancrage pour marbre 2600-T.
 - Le support 2627-T : support de caisse sur marbre 2600-T
 - L'ensemble 2606-T : équipement du marbre 2600-T pour le contrôle des caisses « D » tous types.
 - Le complément 2629-T : complément à l'équipement 2606-T pour le contrôle des caisses type « SM »

Le complément 2629 T se compose de deux cales obliques et de deux gabarits en tôle.

La traverse avant de l'ensemble 2606-T doit être fixée à une position différente correspondant au véhicule - SM - : les gabarits permettent le perçage des nouvelles fixations.

Les deux cales obliques doiver, être placées de chaque côté, sous la semelle de la traverse, la partie la plus épaisse dirigée vers i avant.

b) Equipement CELETTE Utilise:

- Le marbre « Tous types » : MUF 3 or: MUF 4 (ou EUROMUF 3 ou 4)
- L'ensemble n° 30-C : équipement il marbre pour le contrôle des caisses « D » tous types.
- Le complément n° 30-30 : complément d'equipement n° 30-C pour le contrôle des caisses SM -
- Pour le montage de ces équipements de conformer à la notice du constructeur.

2. Préparation de la caisse.

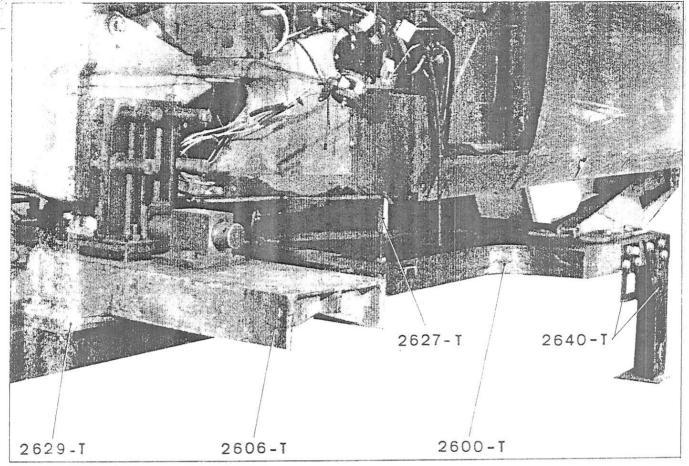
- Mettre en place les boîtiers arrière dans les alésages recevant les boîtiers de roulements des bras arrière. Fixer chaque boîtier à l'aide des écrous (1) et de l'écrou intérieur.
- Poser les supports avant à l'emplacement des demi-essieux avant.

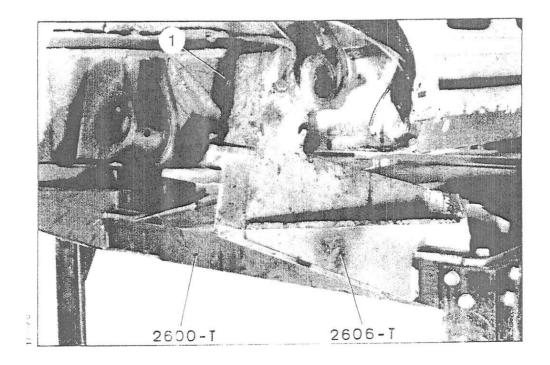
3. Pose d'une caisse sur le marbre :

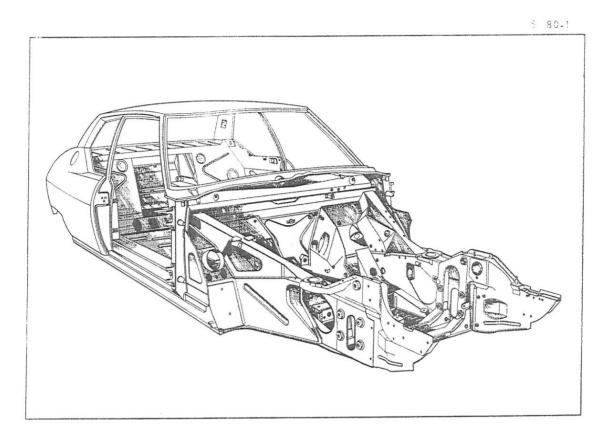
Les opérations de pose et dépose d'une caisse sur le marbre sont identiques à celles d'une caisse du type - D ».

4. Utilisation du marbre :

L'utilisation de vérins sur la marbre peut être admise dans le cas de traction longitudinale. En cas de traction latérale, fixer la caisse sur le marbre par sa partie centrale pour éviter une déformation des monhages.





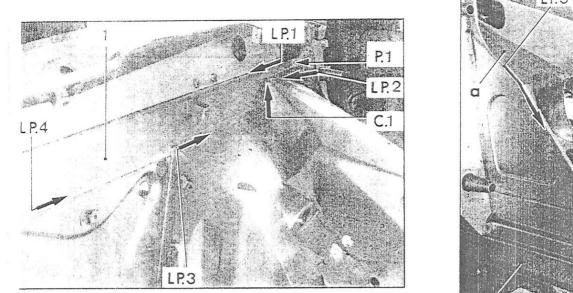


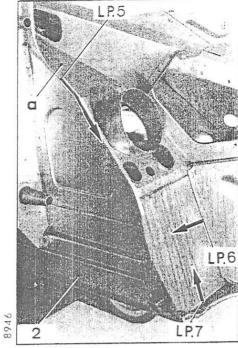
(ette opération nécessite le passage de la caisse au marbré.

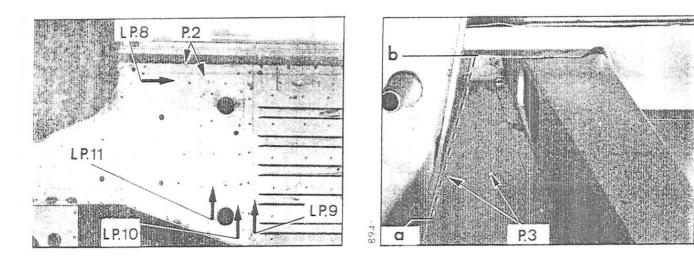
Outils spéciaux utilisés : - 2600 - T : marbre tous types. - 2606 - T : équipement «D tous types » pour 2600-T. - 2629 - T : équipement «S» (complément au 2606-T).

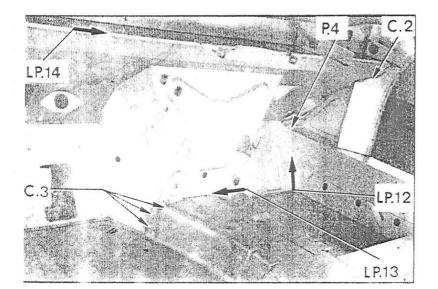
Pour effectuer cette opération il faut déposer. au préalable :

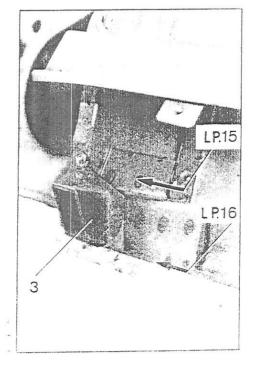
- le capot et les ailes avant.
- la traverse avant support de phares et le pare-chocs avant,
- les toles d'habillage inférieures,
- la commande dynamique des phares,
- la traverse support d'organes.
- la direction
- l ensemble moteur, boite et transmissions,
- les essieux avant et arrière.
- · les sièges avant.
- la console centrale avec le levier de frein et le levier des vitesses.
- le groupe complet de climatisation
- · la planche de bord et le volant de direction,
- les doublures de la riche-moteur.
- ies pédaliers d embrayage et de freinage ainsi que l'accélérateur.
- les faisceaux hydrauliques et le tube d'arrivée d'essence.











DEPOSE

- 1. Deposer la doublure inférieure de longeron (2).
- 2. Déposer la tèle de fermeture d'auvent (1).
 - a) De chaque côté : dégrafer les points de soudure électrique suivant les lignes :
 LP, 1 e: LP, 4
 - LF, Let LF, 4
 - LP. 2 et LP. 3.
 - b) Dégrafer le point :
 en P. 1 (et symétriquement)
 - c) Eliminer par meulage le cordon de soudure électrique en C. 1 (el symétriquement)
 - d) Deposer la tôle de fermeture d'auvent (1).

3. Dépose: l'unit avant :

- a) Des cons la caisse et de chaque côté, dégrafer les points de soudure électrique suivant les lignes :
 LP. 8 - LP. 9 - LP. 10 et LP. 11,
 - en P. 2 (deux points).
- b) A l'arant de la caisse et de chaque côté, dégrafer les points de soudure électrique suivant les lignes :
 - LP. 5 (depuis le point « a »),
 - LP 6 et LP. 7.
 - -en P. 3 (deux points).
- c) Par l'intérieur de la caisse et de chaque côté. dégréfer les points de soudure électrique suivant les lignes :
 LP. 12 - LP. 13 et LP. 14,
 en P. 4 (un point).
- d) Eliminer par meulage les cordons de soudure électrique situés en C. 3 *tet symétriquement*)
- e) Couper le bord tombé du pied de soubassement pour éliminer les cordons de soudure en C. 2.
- f) Couper le bord tombé du tablier d'auvent suivant la ligne « a - b ».
- g) Déposer l'unit avant.

REPARATION.

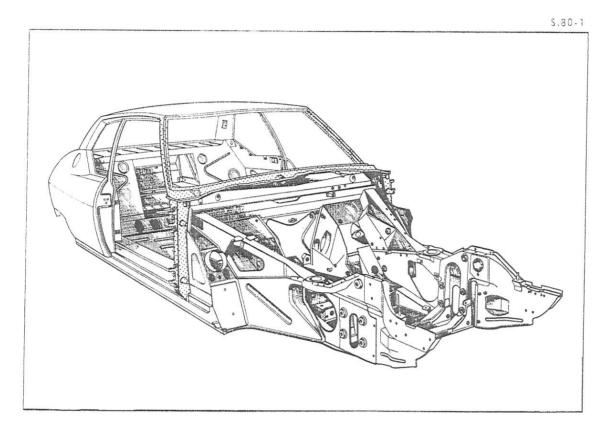
NOTA : L'unit quant livre par le fervice des Pieces de Rechtage n'est pas équipe au carré d'appui de cris avant. Cotte pière doit êtle commandée séparement.

 Préparer les lignes de degraiage. Reformer les tôles, si necessaire. Décaper les éléments nouis dans les zones de soudure.

POSE.

- Présenter l'unit avant, le brocher sur le marbre et le fixer sur la caisse a l'aide de pinces serretôles.
- 6. Assembler l'unit avant par points de soudure électrique suivant les lignes :
 - LP. 14 et LP. 5 (jusqu'en « α «),
 - LP. 6 (trois points),
 - -LP.7,
 - -en P.2 (deux points),
 - LP. 9 et LP. 10 (seulement le debut des lignes situé dans le longeron).
- 7. Assembler par soudure électrique « bouchon « (appareil SAFERPOINT ' suivant les lignes ;
 - LP. 9 et LP. 10 (terminer les lignes)
 - LP. 8 LP. 11 LP. 12 et LP. 13
 - et les points en P. 3 et P. 4.
- 8. Assembler par cordon de soudure électrique en :
 C. 3 et C. 2.
- 9. Poser la tôle de fermeture d'auvent (1) : L'assembler :
 - par points de soudure électrique suivant la li
 - gne LP. 1. - par soudure électrique « bouchon « (appareil SAFERPOINT) suivant les lignes : - LP. 2-LP. 3 et LP. 4.
 - Exécuter un cordon de soudure électrique en C.1.
- 10. De chaque côté, poser le carré d'appai de cric (3) suivant les lignes :
 LP. 15 et LP. 16.
- 11. Poser la doublure interieure (2: de longeron.
- 12. Réaliser l'étanchéire par brasure et masticage.

REMPLACEMENT D'UN UNIT AVANT SUPERIEUR



Cette opération ne nécessite pas le passage de la caisse au marbre.

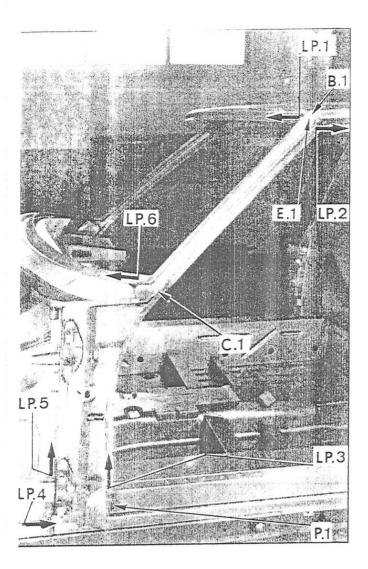
Outils spéciaux utilisés :

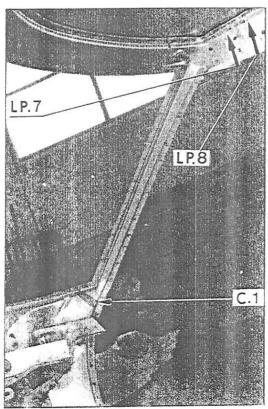
- Gabarit de porte latérale : MR. 630-82 24

Pour effectuer cette opération il jaut déposer an préalable :

- le capot, les ailes avant et les portes latérales.
- les sièges avant,
- la glace de pare-brise,
- la garniture de pavillon (jusqu'au pied milieu : et les garnitures de montant de pare-brise et de tôle latérale d'auvent,
- la planche de bord,
- le moteur d'essuie-glace et sa tringlerie
- les écrous de protection de dôme d'auvent,

Ecarter le bloc de chauffage (côté droit) et le réservoir hydraulique (côté gauche).



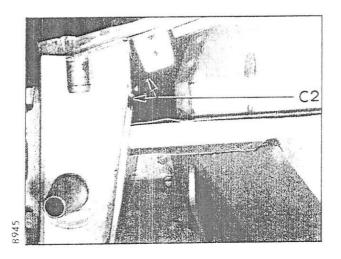


DEPOSE.

- 1. Eliminer la soudure d'étain en El et la brasure en Bl (et symétriquement).
- 2. *De chaque côté*, dégrafer les points de soudure é lectrique suivant les lignes :
 - LP. 1, LP. 6 et LP. 2 jusqu'α LP. 8, - LP. 7, LP. 8 et LP. 3 jusqu'α C1,
 - LP. 4 et LP. 5,
 - et les deux points en Pl.
- 3. Eliminer les cordons de soudure électrique : - en Cl et C2 (ct symétriquement).
- 4. Déposer l'unit avant supérieur.

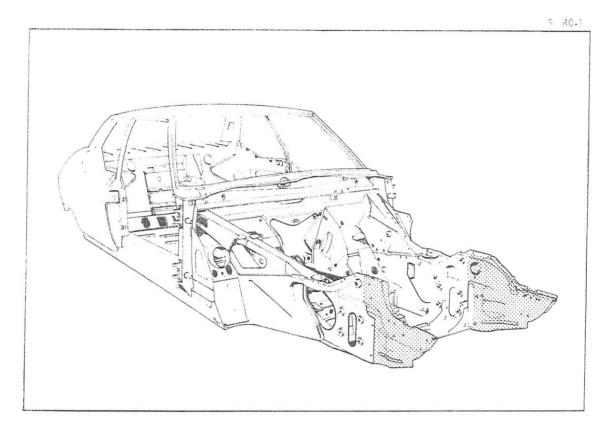
POSE.

- Préparer les lignes de dégrafage. Reformer les tôles, si nécessaire. Décaper les éléments neufs dans les zones de soudure.
- Positionner l'unit avant supérieur. Le maintenir à l'aide de pinces serre tôles. Présenter le gabarit d'entrée de porte MR. 630-82/24. Rectifier la position, si nécessaire.
- 7. De chaque côté. assembler la partie supérieure de l'unit par points de soudure électrique suivant les lignes :
 LP. 1, LP. 6 et LP. 2 jusqu'à LP. 8,
 LP. 4, LP. 5 et LP. 3 jusqu'à C.1
- 8. *De chaque coté*, assembler par soudure «bouchon » électrique (appareil SAFERPOINT) suivant les lignes :
 - lignes : - LP. 7 et LP. 8
 - et en Pl (deux points).
- 9. Exécuter des cordons de soudure électrique : - en C1 et C2 (et symétriquement).
- 10. De chaque côté, réaliser :
 la brasure en B1,
 la soudure à l'étain en E1.
- 11. Réaliser l'étanchéité par brasure et masticage.



896

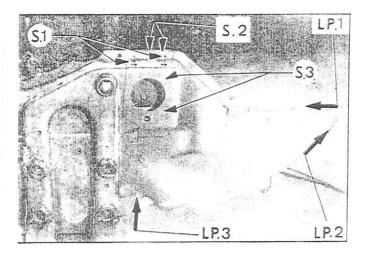
REMPLACEMENT D'UNE EXTENSION AVANT

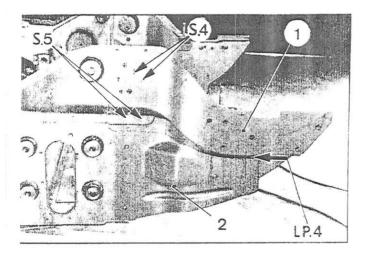


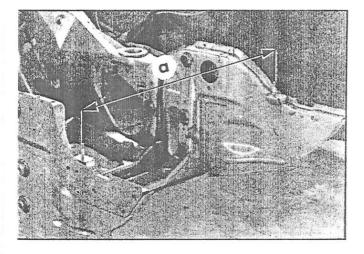
Cette opération ne nécessite pas le passage de la caisse au marbre.

Pour envenuer cette opération il faut déposer au préalable :

- le capot et les ailes avant,
- la traverse avant complète avec phares, pare-chocs et le radiateur,
- les tôles d'habillage avant et les tôles de protection,
- la batterie et son support le radiateur d'huile.
- la traverse support d'orranes.
- la traverse avant support de boîte. (Attention aux cales de régia je placées entre traverse et longeron : repére: leurs positions).







DEPOSE.

- 1. Dégrafer les points de soudure électrique suivant la ligne : - 1.P. 3.
- 2. Eliminer les points de soudure électrique en : - S.1 - S.2 - S.3 - S.4 et S.5
- 3. Dégager l'extension avant avec son longeronnet.

POSE

- Préparer les lignes de dégrafage. Reformer les tôles, si nécessaire. Décaper les zones de soudure des éléments neufs.
- 5. Présenter :
 - le flasque d'extension (2),
 - le longeronnet (1),

les maintenir à l'aide de serre-joints.

- Positionner ces pièces :
- Contrôler l'écartement : a = 800 mm (entraxe des goujons de fixation du radiateur).
- Mettre en place la traverse support de boîte de vitesses : placer les cales de réglage entre tra verse et longeron aux positions repérées à la dépose.

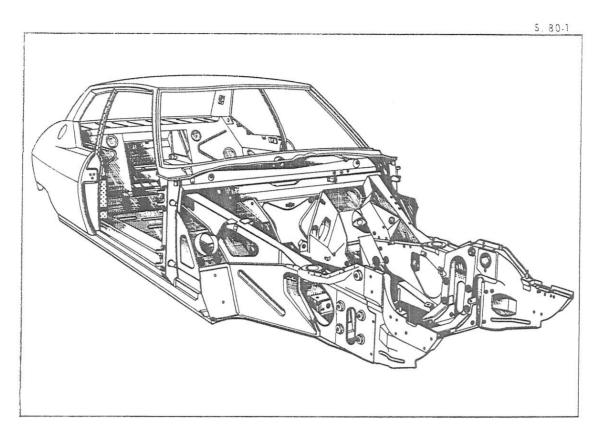
Vérifier que les vis de fixation peuvent être montées.

- Présenter le garde-boue sur la nouvelle exter. sion :

Vérifier que les vis de fixation peuvent être montées.

- 6. Assembler les pièces par points de soudure électrique suivant les lignes :
 - LP. 1 - LP. 2 - LP. 3 et LP. 4
- 7. Exécuter les points de soudure électrique «bouchon » (appareil SAFERPOINT) en :
 - S.1 (deux points)
 - S.2 (deux points sur chaque face)
 - S.3 (quatre points)
 - S.4 (quatre points)
 - -S.5 (deux points).

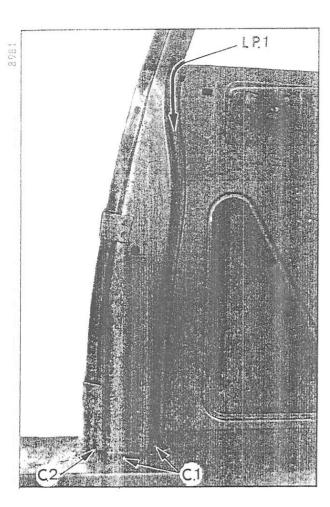
REMPLACEMENT D'UN PIED MILIEU

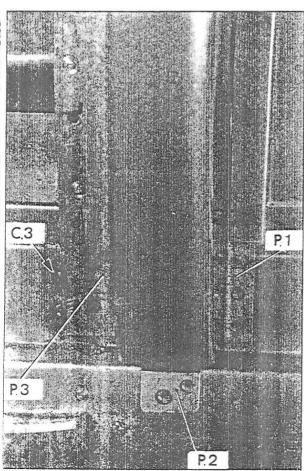


Outils spéciaux utilisés : • MR. 630-82/24 : gabarit de porte latérale

Pour effectuer cette opération il faut déposer, au préalable :

- la garniture de longeron,
- » l'enjoliveur supérieur la gouttière,
- dégager la garniture de pavillon sur le côté intéressé,
- le profilé de maintien de garniture de pavillon.





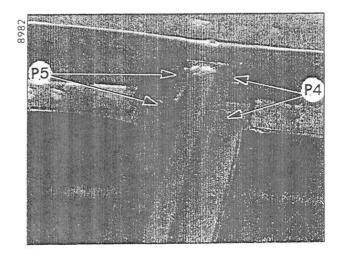
DEPOSE.

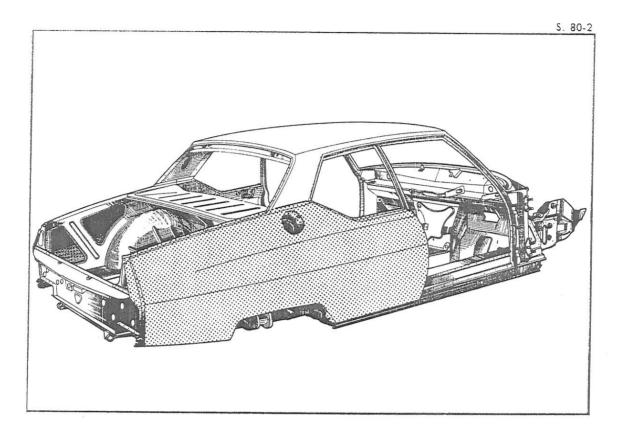
- 1. Déposer le panneau de côté.
- 2. Dégager les points de soudure electrique autvant la ligne LP. 1.
- 3. Eliminer les points de soudure en :
 - P, 1 (quatre points)
 - P. 2 (deux points)
 - P. 3 (deux points)
 - P. 4 (deux points)
 - P. 5 (deux points).
- 4. Eliminer les cordons de soudure électrique en : C.1-C.2 et C. 3.

Dégager le pied milieu.

POSE

- Préparer les lignes de dégrafage. Reformer les tôles, si nécessaire. Décaper les zones de soudure de l'élément neuf.
- 6. Présenter le pied milieu, le maintenir à l'aide de serre-joints.
- 7. Exécuter l'assemblage par points de soudure électrique en :
 - P. 2 (deux points)
 - P. 5 (deux points).
- 8. Assembler par points de soudure électrique suivant la ligne LP. 1.
- 9. Souder par points «bouchon» à la soudure autogène, ou électrique (SAFERPOINT) en : P.1 - P.2 - P.3 - P.4 et P.5.
- Exécuter un cordon à la soudure électrique en : C.1 - C 2 et C.3.
- 11. Poser le panneau de côté.



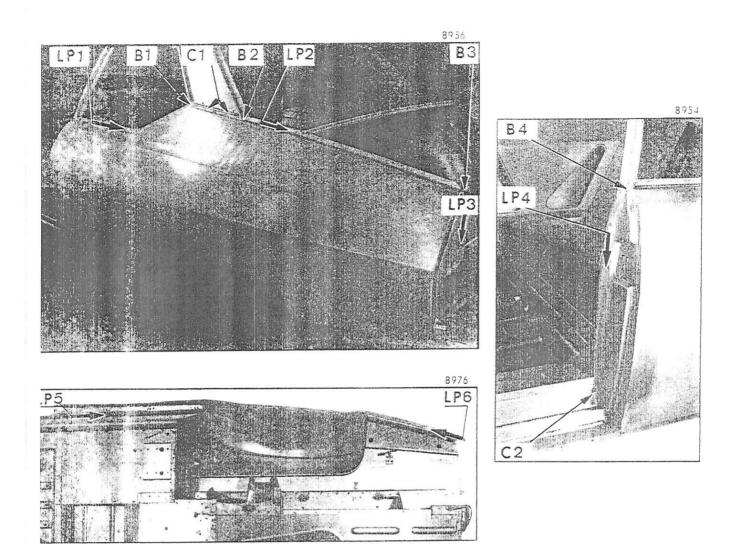


Outils spéciaux utilisés :

- Gabarit de porte : MR. 630-82/24.
- Gabarit de custode : MR. 630-82/25

Pour effectuer cette opération il faut déposer, au préalable :

- l'enjoliveur de longeron, la gâche, le profilé d'étanchéité de porte avant,
- la garniture intérieure du panneau arrière ,
- la glace de custode et son profilé d'étanchéité,
- l'enjoliveur de custode et l'enjoliveur arrière de gouttière,
- la garniture intérieure de custode et la garniture de tablette (sur une faible longueur),
- le profilé d'étanchéité de hayon,
- la garniture latérale de coffre et de jupe arrière,
- la partie supérieure et inférieure de pare-chocs,
- le bloc de signalisation,
- ~ le volet amovible d'aile arrière.



POSE,

Dégrafer les points de soudure électrique suivant les lignes : LP, 1, LP. 2, LP. 3, PL. 4, LP. 5, LP. 6.

Eliminer les brasures en : B. 1, B. 2, B. 3, B.4.

Eliminer les cordons de soudure électrique en : C. 1, C.2.

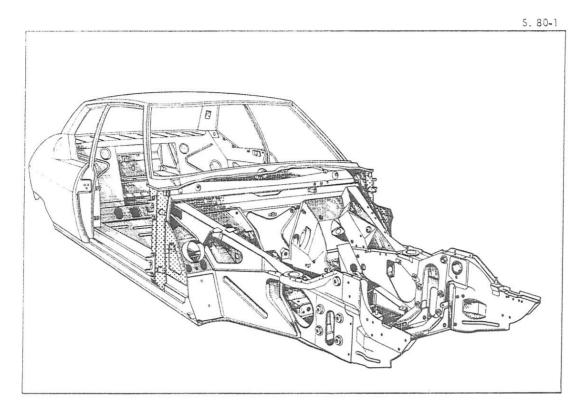
Dégager le panneau de côté.

)SE.

Préparer les lignes de dégrafage, Reformer les tôles, si nécessaire. Détaper le - zores de soudure de l'élément neuf.

- Présenter le panneau de côté et le maintenir à l'aide de serre-joints. S'assurer de l'alignement avec la porte latérale.
- Assembler par points de soudure électrique suivant les lignes : LP. 1, LP. 2, LP. 3, LP. 4, LP. 5, LP. 6.
- Réaliser l'étanchéité par brasure aux points : B. 1, B. 2, B. 3, B. 4.
- 9. Exécuter un cordon de soudure électrique aux points :
 C. 1 et C. 2.

REMPLACEMENT D'UN PIED AVANT INFERIEUR



Cette opération ne nécessite pas le passage de la caisse au marbre.

Outillage utilisé : - MR. 630-82/24 : gabarit d'entrée de porte.

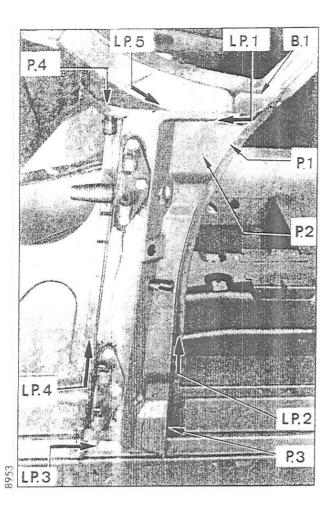
Pour effectuer cette opération il jaut déposer, au préalable :

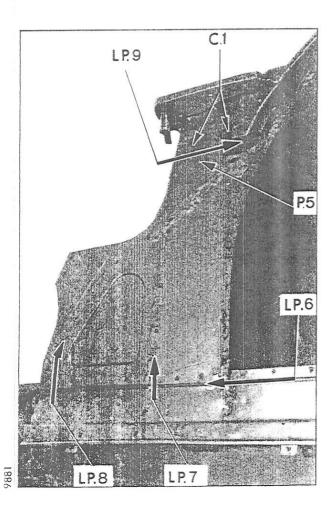
- la glace de pare-brise,
- l'aile avant,
- la porte latérale,

les garnitures d'étanchéité de porte, de tôle latérale d'auvent, de brancard latéral, de bas de caisse, 1 enjolivement du longeron,

le contacteur de feuillure et son faisceau électrique,

- la tôle de finition sous planche de bord (côté droit seulement).





DEPOSE

- 1. Déposer le pivot avant inférieur :
 - a) Dégrafer les points de soudure électrique suivant les lignes :
 - LP. 1 LP. 2 (deux tôles) LP. 3 LP. 4 et LP. 5.
 - b) Dégrafer les points suivants :
 - P l (cinq points),
 - P 2 (quatre points),
 - -P3 et P4 (deux points).
 - c) Eliminer la brasure en : B,1. Déposer le pied avant inférieur.

2. Déposer la tôle latérale d'auvent :

- a) Dégrafer les points de soudure suivant les lignes : - LP. 6 - LP.7 - LP.8 et LP. 9
- b) Dégrafer le point P.5.
- c) Eliminer les cordons de soudure électrique en : C 1.
 Déposer la tôle latérale d'auvent.

PREPARATION

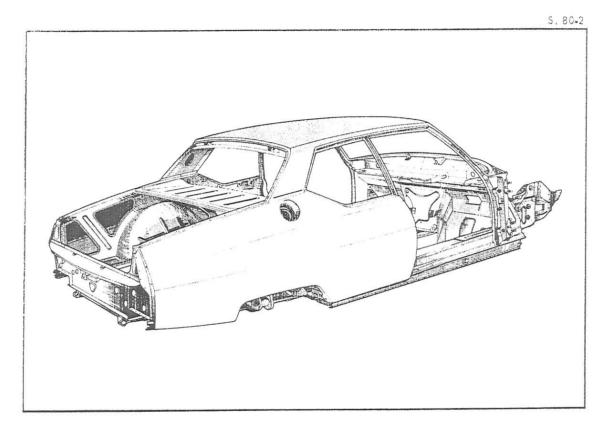
 Préparer les lignes de dégrafage. Reformer les tôles si nécessaire. Dégrafer les zones de soudure des éléments neufs. Redresser, si nécessaire, le pied avant de soubassement et le brancard latéral de soubassement.

POSE.

- 4. Positionner la tôle latérale d'auvent et l'assembler par points de soudure électrique suivant les lignes:
 - LP.2 - LP.7 - LP 8 et LP 9 ainsi que le point P.5.
- Exécuter des points de soudure électrique « bouchons » (appareil SAFERPOINT) suivant la ligne : - LP. 6.
- 6. Assembler par soudure autogène en : C.1 (deux cordons)
- 7. Positionner le pied avant inférieur et l'assembler :

 a) Par points de soudure électrique suivant les lignes :
 - LP.1 LP.2 LP.3 LP.4 et LP.5
 - b) Par points de soudure electrique « bouchon » (appareil SAFERPOINT) en :
 - P.1 (cinq points),
 - P.2 (quatre points),
 - P 3 et P.4 (deux points)
- 8. Réaliser la brasure en B.1.
- 9. Réaliser l'étanchéité par masticage.

REMPLACEMENT D'UN PAVILLON



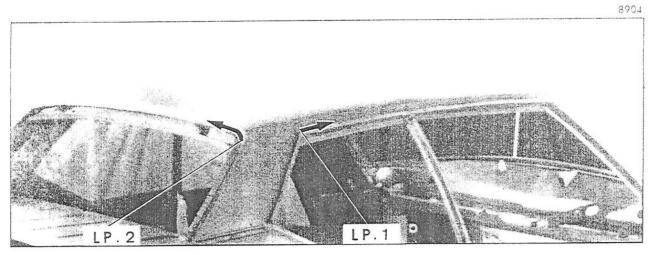
Outil spécial utilisé :

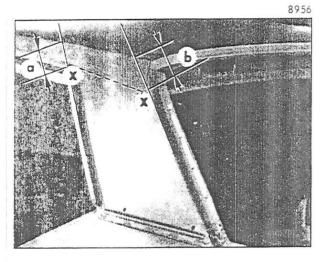
- Gabarit de porte latérale : MR. 630-82/24

Pour cilectuer cette opération il taut déposer, au préalable :

- la glace de pare-brise,
- les glaces de custode,
- les profilés d'étanchéité de porte latérale et de custode (à leur partie supérieure seulement)
- le hayon et son profilé d'étanchéité,
- les garnitures de pavillon, de pied avant, de pied milieu, de traverse arrière et de panneau de custode,
- l'insonorisation du pavillon,
- les tibes plastiques d'écoulement d'eau de la traverse arrière de pavillon

REMPLACEMENT D'UN PAVILLON





DEPOSE

- 1. Etayer les pieds avant et les pieds milieu, au droit du brancard de pavillon, afin d'éviter toute déformation lors de la dépose de la tôle de pavillon.
- 2. Dégrafer les points de soudure électrique suivant les lignes :

- LP.1 - LP.2 - LP.3 et symétriquement

3. Découper la tôle de pavillon suivant : X X et symétriquement. en respectant les cotes indiquées sur la photo ci-dessus : b = 60 mm

a = 75 mm

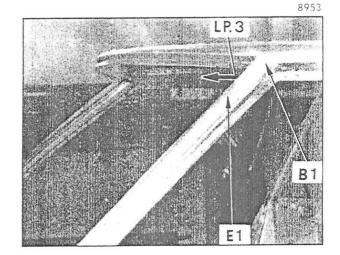
4. De chaque côté, éliminer :

```
- le dépôt d'étain en : El
- la brasure en :
                       B1
```

5. Dégager la tôle de pavillon.

PREPARATION

6. Préparer les lignes de dégrafage. Reformer les tôles, si nécessaire. Décaper es zones de soudure de l'élément neuf.



- 7. Présenter le pavillon neuf sur la caisse : De chaque coté. découper et ajuster, suivant XX, la tôle du pavillon à celle du panneau de custode.
- 8. Assurer l'étanchéité des embouts d'écoulement d'eau de la traverse arrière de pavillon, si ceux ci ont été détériorés lors de la découpe du pavillon en XX (et symétriquement).

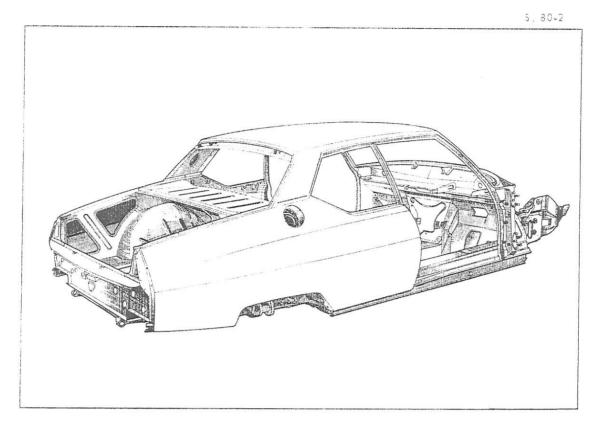
POSE.

- 9. Mettre en place le pavillon et le maintenir à l'aide de serre-joints.
- 10. Souder « bord à bord », à l'autogène, les tôles en XX, et symétriquement.
- 11. Assembler par points de soudure électrique suivant les lignes :

- LP.1 - LP. 2-LP.3 et symétriquement

- 12. Réaliser l'étanchéité par brasure en : B. 1 et symétriquement.
- 13. De chaque coté, retoucher à l'étain les licisons : - pavillon avec bied avant en : B.1 - pavillon a ec panneau de custode en : XX
- 14. Déposer les étais soutenant les pieds avant et milieu.

REMPLACEMENT D'UN UNIT ARRIERE DE SOUBASSEMENT.

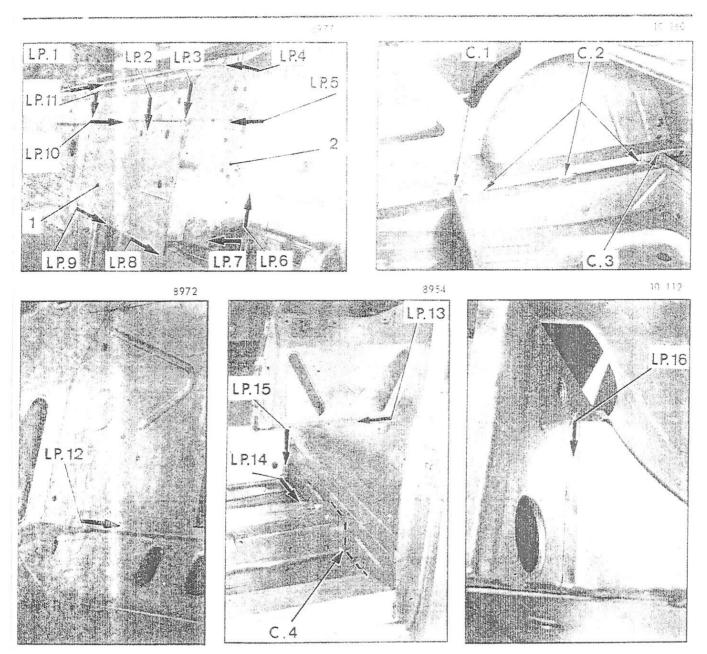


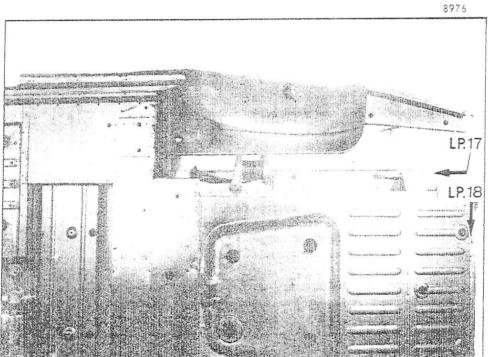
(.ette opération nécessite le passage de la caisse au marbre.

```
Outils spéciaux utilisés : - 2600-T : marbre tous types,
- 2606-T : équipement «D tous types » pour 2600-T
- 2629-T : équipement «S» ( complément au 2606-T )
```

Pour effectuer cette opération il jaut déposer, au préalable :

- les essieux avant et arrière,
- les ailes avant et le hayon,
- les pare-chocs arrière et les blocs de signalisation,
- les sièges avant et le siège arrière,
- les garnitures intérieures des panneaux de côté,
- les garnitures intérieures des longerons et du plancher a talon.
- les garnitures de coffre et de dossier ar ière,
- la trappe d'accès au réservoir d'essence,
- le réservoir d'essence,
- le correcteur de hauteur (côté gauche) ainsi que le faisceau hydraulique,
- le capteur de la commande dynamique de phares (ne pas désaccouples 'e capteur, du tube de commande)
- iπ pompe à essence (côté droit),
- les tubulures d'échappement ainsi que los écrans arrière.







1. Déposer la rallonge (1) de plancher arrière : De chaque côte, dégrater les points de condure electrique suivant les lignes : -LP.1 -LP.2 -LP.3 · LP. 8 - LP. 9 - LP. 10 -LP. 11 (deux lignes en quinconce) et déposer la railonge (1)

2. Déposer l'unit arrière de soubassement :

- a) Par l'intérieur de la caisse, dégrafer les points de soudure électrique, suivant les lignes : -LP. 12 - LP. 13 - LP. 14 - LP. 15 et symétri. quement.
- b) Par le dessous de la caisse, dégrafer les points de soudure électrique, suivant les lignes : - LP. 4 - LP. 5 - LP. 6 - LP. 7 et symétriquement. Déposer les tôles de fermeture (2), puis continuer le dégrafage suivant les lignes : - LP. 16 (liaison du renfort de plancher au longeron)
 - LP. 17 LP. 18 et symétriquement.
- c) Meuler les cordons de soudure électrique en : Cl - C.2 - C.3 et C.4.
- d) Déposer l'anit arrière de soubassement.

PREPARATION.

Manuel 581-5

3. Préparer les lignes de dégrafage. Reformar les tôles, si nécessaire. Décaper les éléments neufs dans les zones de soudure

NOTA ·

Le Service des Pieces de Rechange livre l'unit arrière de soubassement sans la rallonge (1) de plancher arrière et sans la tôle (2) de fermeture de longeron.

Ces deux pièces sont à commander séparément.

POSE.

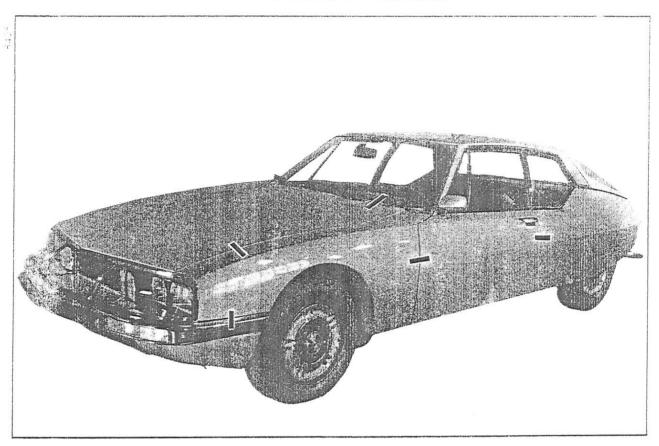
4. Mettre en place l'unit arrière de soubassement : Enquger l'unit a l'intérieur de la caisse par une entrée de porte latérale. Le présenter à son emplacement entre les longerons arrière. Brocher l'unit sur le marbre et le maintenir a l'aide de pinces serre-tôles.

5. Fixer l'unit arriere :

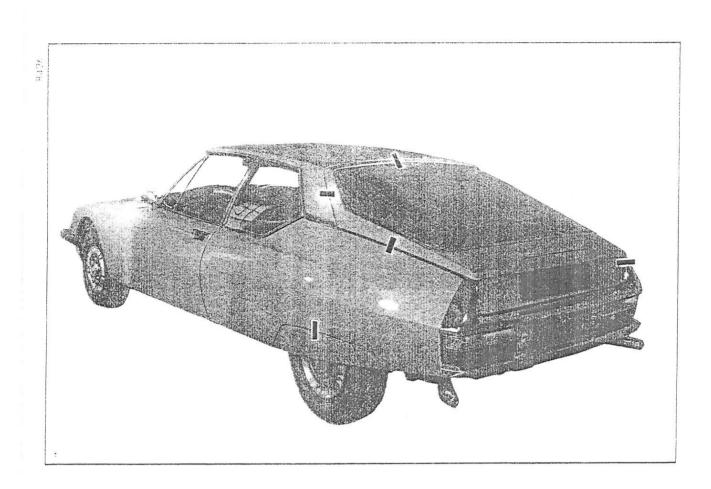
Assembler par points de soudure électrique suivant les lignes :

- a) Par le dessous de la caisse, et de chaque côté. - LP. 16 (liaison du renfort de plancher au longeron), LP. 17 et LP. 18.
- b) Par l'intérieur de la caisse, et de chaque côté: - LP. 12 (jusqu'au passage de roue intérieur).
- 6. Poser la rallonge (1) de plancher arrière : De chaque côté, souder par points suivant les lignes: - LP:11 (deux lignes en guinconce). ~ LP. 1 - LP 2 - LP 9 - LP. 10 entre LP 2 et LP 3
- 7. Poser la tôle (2) de fermeture de longeron : La souder par points suivant les lignes : - LP. 3 et LP. 4 et symétriquement.
- 8. Exécuter des points de soudure électrique « bouchon » (appareil SAFERPOINT) :
 - a) Par l'intérieur de la caisse, et de chaque côté suivant les lignes :
 - LP. 13 LP 14 et I.P 15,
 - LP. 12 (la partie placée sous les passages de roue).
 - b) Par l'extérieur de la caisse, et de chaque côté suivant les lignes :
 - LP. 5 LP.6 LP. 7 LP 8 LP 10 entre LP 1 et LP 2
- 9. Exécuter des cordons de soudure à l'arc en : C.1 - C.2 - C.3 et C.4.
- 10. Réaliser l'étanchéité par brasure et masticage.

REGLAGE DES ELEMENTS D'HABILLAGE

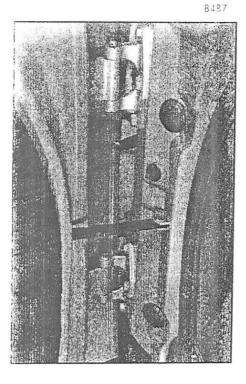


Jeu entre aile arrière et porte latérale : Faux parallélisme maximum :	4,5 + 2 mm 1 mm sur 500 mm
Jeu entre aile avant et porte latérale : , Faux parallélisme maximum :	
Jeu entre aile avant et capot : Faux parallelisme maximum :	4,5 · 2 mm 1 mm sur 500 mm
Faux parallelisme entre aile avant et pare chocs avant :	1,5 mm maxi
Jeu entre baie inférieure de pare-brise et capot : Faux parallélisme maximum	
Desaffleurement maxi entre porte et aile avant (de Lavant vers Larrière)	2 mm.

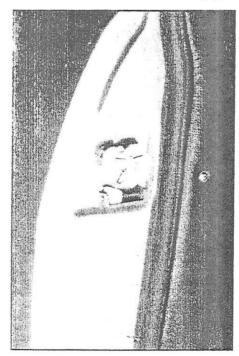


- Jeu entre pavillon et hayon : Faux parallélisme maxi :	
Jeu entre custode et hayon : Faux parallélisme maxi :	
- Jeu entre aile arrière et hayon : Faux parallélisme maxi :	11 ⁺ ³ mm · 0,5 mm
· Jei entre pare chocs arrière et hayon	7,5 ⁺ 3 mm
- Jeu latéral entre pare chocs et hayon Faux parallélisme maxi	
Jeu entre trappe de roue arriere et aile arrière	
Desafflettrement maxi entre aile arriere et port de la sua avra da cara arra a	

REGLAGE D'UNE PORTE LATERALE



8797



1. Desserrer les vis de fixation de la gâche

2. Régler la porte longitudinalement :

Desserrer les vis de fixation des charnières sur le pied avant.

Déplacer (d'avant en arriere) la charnière de porte pour obtenir un jeu de 2 mm entre la contreplaque de la gâche et la plaque du boîtier de serrure.

Obtenir ce réglage en maintenant un jeu constant de 4,5 ± 2 mm entre la porte et les ailes avant et arrière. Sinon placer des cales de réglage sous la gàche, et reprendre le réglage.

3. Régler la porte latéralement :

Desserrer les vis de fixation des charnières sur la porte.

Déplacer la porte latéralement pour obtenir un désaffleurement, par rapport à l'aile avant, inférieur à 2 mm.

La porte ne doit pas dépasser l'aile avant.

4. Régler la porte en hauteur :

Le réglage de la porte, en hauteur, peut s'obtenir :

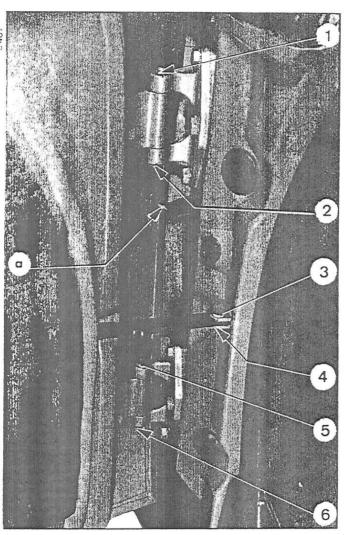
- soit en desserrant la charnière sur le pied avant,
- soit en desserrant la charnière sur la porte.
- 5. Vérifier la continuité de la ligne de lumière.

6. Serrer les vis après réglage.

REMPLACEMENT D'UNE PORTE LATERALE



Manuel 581-5



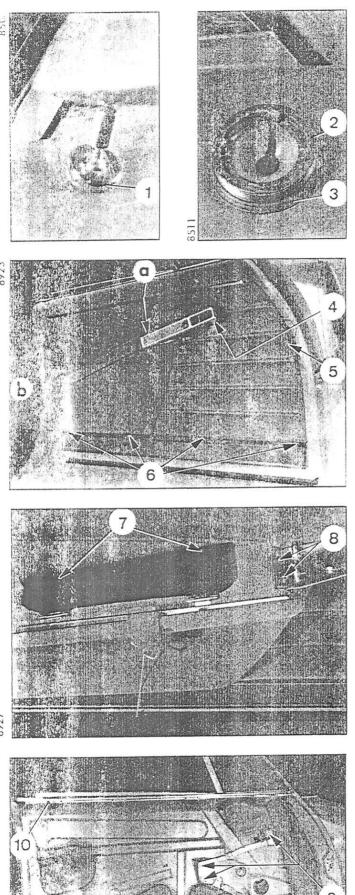
DEPOSE.

- Protéger la peinture des ailes avant et arrière à l'aide de chiffons.
- Déconnecter, en « a », le fil d'alimentation du moteur de lève-glace.
- Déposer les goupilles fendues (1) et (6), des axes d'articulation (2) et (5).
 Déposer le circlip (4) et l'axe (3) de tirant de porte.
 Déposer les axes (2) et (5).
- 4. Déposer la porte.

POSE.

- 5. Présenter la porte sur ses charnières.
- 6. Poser :
 - les axes d'articulation (2) et (5),
 - l'axe (3) de tirant.
- 7. Poser :
 - les goupilles fendues (1) et (6) sur les axes d'articulation,
 - le circlip (4) sur l'axe de tirant.
- 8. Régler la porte.
- Connecter, en « a », le fil d'alimentation du moteur de lève-glace.

DESHABILLAGE ET HABILLAGE DES PORTES LATERALES.



DESHABILLAGE

- 1. Déposer la porte.
- 2. Déposer le rétroviseur extérieur (porte gauche seulement) :
 - Déposer l'écrou (1) (protéger les parties chromées) et dégager le rétroviseur et sa tige.
 - Dévisser l'embase (2) et sa rondelle plastique d'étanchéité (3).
- 3. Déposer la commande intérieure de serrure :
 - Déposer la demi-coquille supérieure. Pour cela : déposer les deux vis supérieures en « a » et la vis (4).
 - Déposer les deux vis de fixation (8) et dégager la demi-coquille inférieure.

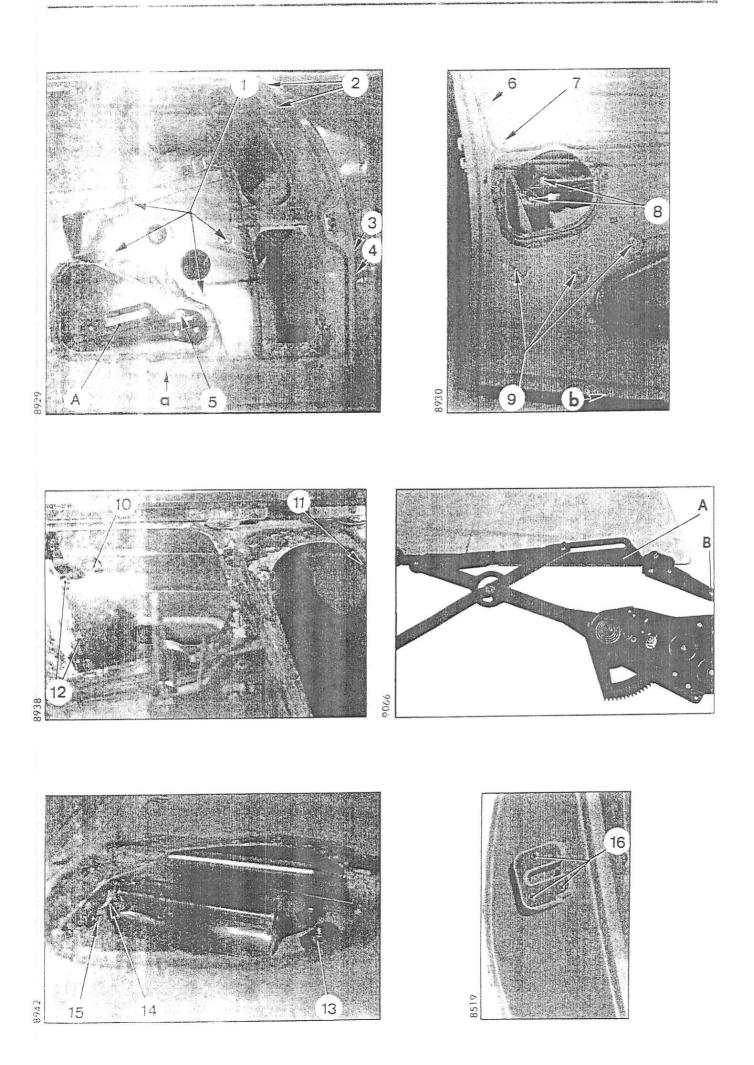
4. Déposer le panneau intérieur de garniture :

Déposer la plaque intérieure d'enjolivement : Pour cela : déposer les quatre vis (6) et décoller l'enjoliveur inférieur (fixé par une bande d'adhésif double face).

- Déposer la vis de fixation avant (5) ainsi que la vis de fixation arrière en « b ».
- Déposer les deux vis (7) à l'intérieur du videpoches.
- É Dégager le panneau intérieur de garniture vers le bas.
- 5. Déposer le support de commande intérieure :
 - Déposer les trois vis de fixation (9).
 - Désaccoupler le bouton de commande, de la tige de ligison.
 - Dégager le support de commande intérieure.
- 6. Déposer les feuilles de vinyl d'étanchéité placées sur les ajours.
- 7. Déposer le joint d'étanchéité inférieur de porte.
- 8. Déposer le lèche-vitre extérieur (fixé par agrafes).

9. Déposer le lèche-vitre intérieur (10) :

- Pour cela : percer les six rivets « POP » de fixation, à l'aide d'un foret ($\phi = 3,75 \text{ mm}$).
- Déposer le lèche-vitre et le joint d'étanchéité de la glace.



10. Deposer la glace coulissante :

Déposer les vis et écrous (5) et (8),dégager la glace coulissante en la tirant vers le haut.

Déposer l'ensemble coulisse avant et faux déflecteur :

Deposer les vis (2), (10) et (11), les écrous (12) ainsi que les deux vis en « a » et dégager la coulisse avant.

12. Déposer la coulisse arrière :

Pour cela : déposer la vis (6) et les deux vis en \circ b \circ

13. Déposer le mécanisme de lève-glace :

- Firm: le fil d'alimentation du moteur de lèvegla e de la porte.
- Déposer les quatre vis de fixation (1) du lèveglace et dégager le chaussement inférieur A de glace des molettes du mécanisme.
- Déposer les trois vis de fixation (9) du guide arrière de lève-glace.
- Déposer le lève-glace et son guide arrière.
- 14. Déposer la serrure et la commande extérieure de serrure :
 - Desserrer la vis (15) et désaccoupler la serrure de la commande extérieure.
 - Déposer les vis de fixation (7) et (16) et dégager la serrure.

NOTA : Ces vis étant collées au « Loctite » l'emploi d'un tournevis à «Choc» est recommandé.

 Déposer les écrous (13) et (14) et dégager la commande extérieure de serrure.

15. Déposer le tirant de porte :

Déposer les vis (3) et (4) et dégager le tirant de porte

16. Deposer :

- les cournieres (fixées par trois vis
- les equerres de fixation de panneau (fixées par rivets + P - P -),
- -les ecrous en rage,
- le protectour du fil d'alimentation du moteur de svorg soo.

HABILLAGE

17. Poser :

- les écrous en cage,
- le protecteur du fil d'alimentation du moteur de lève-glace,
- les équerres de fixation de panneau.
- -les charnières (sans les serrer),
- le tirant de porte (sans le serrer).
- 18. Poser la serrure et la commande extérieure :

Poser les trois vis de fixation (16) de la serrure sur la feuillure de porte et la vis (7) sur le panneau intérieur.

- Présenter la commande extérieure et la fixer par les écrous (13) et (14) (rondelle contact).
- Accoupler la tige de commande de la serrure à la poignée extérieure à l'aide de la ris (15), la serrer lorsque la course de la poignée permet un débattement de 5 ± 2 mm arant l'enclenchement de la serrure.

19. Poser le lève-glace et sa tringlerie :

- Poser le guide arrière de lève-glace et les trois vis de fixation (9) (rondelle contact) sans les serrer.
- Poser le lève-glace : engager la molette inférieure arrière dans le guide arrière et poser les quatre vis de fixation (2) du lève-glace (rondelle contact).
- Poser le chaussement inférieur de glace A et l'engager dans les deux molettes supérieures du lève-glace.
- 20. Poser l'ensemble coulisse avant et faux déflecteur :

Poser, sans les serrer. les vis de fixation :

- -(1)(rondelle plate large),
- -(10) et(11)(rondelle contact),
- en « a » (rondelle contact),

ainsi que les écrous (12) (rondelle contact).

NOTA : Engager la molette avant du chaussement de glace B dans la glissière avant.

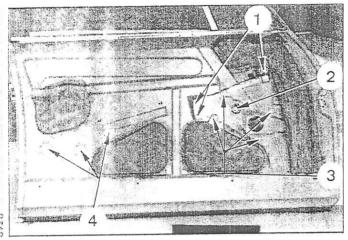
21. Mettre en place la coulisse arrière de glace :

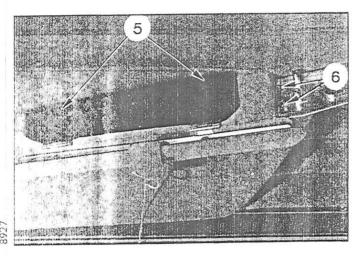
Poser, sans les serrer, les vis de fixation (6) et en « b » (rondelle contact).

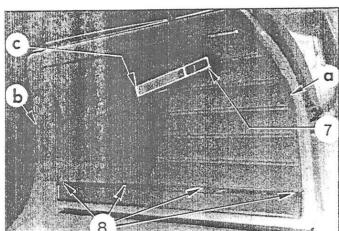
22. Poser la glace coulissante :

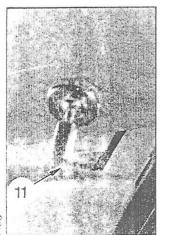
Engager la glace aans ses coulisses avant et arrière.

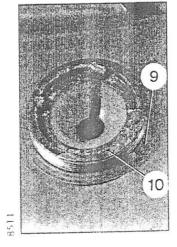
- Serrer alternativement les vis de fixation de la coulisse avant puis de la coulisse arrière de façon a obtenir un glissement doux de la glace.
- Sertir la glace dans son chaussement.
- la fixer par les vis (5) et (8) (rondelle caoutchouc sous rondelle contact).











- 23. Régler la glace coulissante :
 - Régler la glace en hauteur a l'aide de l'é crou (2) pour qu'en fin de course la glace af fleure le bord supérieur du faux déflecteur.
 - Le réglage de la glace par rapport au brancard de parillon s'effectuera lorsque la porte sera posée sur le rébicule
- 24. Poser le support de commande intérieure et la commande intérieure de serrure :
 - Accoupler la commande intérieure à la tige de commande.
 - Poser le support et le fixer à l'aide des vis de fixation (1) (rondelle contact).
 - Régler la commande intérieure en agissant sur la vis de blocage de la tige de commande sur la serrure.
- 25. Poser le lèche-vitre extérieur (fixé par agrafes). le joint d'étanchéité inférieur et le profilé de maintien supérieur du panneau de garnissage (fixé par rivets . POP » d = 3,75 mm).
- 26. Poser la porte sur le véhicule et régler sa position par rapport aux lignes de lumière et à l'aile arrière. Serrer les vis de fixation des charnières et du tirant de porte.
- 27. Régler le lève-glace et la coulisse arrière de lève-glace de façon que le bord supérieur de la glace soit parallèle au brancard de pavillon. Bloquer les vis de fixation (3) et (4) du lèveglace et la coulisse arrière.
- 28. Poser les feuilles de vinyl sur les ajours.
- 29. Poser la garniture intérieure :

L'engager dans le profilé supérieur et la fixer à l'avant et à l'arrière à l aide des vis situées en « a » et « b », et dans le vide-poches par les vis (5).

30. Poser l'enjoliveur inférieur :

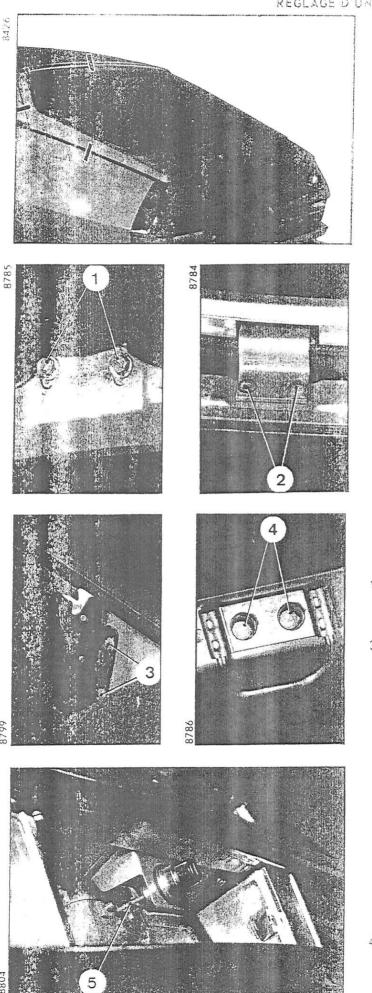
Cet enjoliveur doit être remplacé systématiquement après chaque dépose. Nettoyer la tôle à l'alcool. Présenter l'enjoliveur après avoir retiré les papiers de protection de l'adhésif. Poser les quatre vis (8).

- 31. Poser la commande intérieure :
 - Présenter la demi-coquille inférieure et la fixer par les vis (6) (rondelle contact).
 - Présenter la demi-coquille supérieure et la fixer à l'aide des deux vis en « c » et de la vis (7).
- 32. Poser le rétroviseur extérieur :

Poser la rondelle d'étanchéité (9) et l'embase (10). Mettre en place le rétroviseur et serrer l'écrou (11).

ATTENTION : Ne pas marquer l'écrou lors du serrage.

REGLACE D'UN HAYON



Manuel 581 - 5

ALIGNEMENT

1. Réglage en hauteur :

Desserrer les vis de fixation (1) de la charnière our la traverse supérieure de hayon. Faire glisser la charnière de haut en bas de façon à obtenir un desafileurement compris entre + 1 mm et - 3 mm.

2. Réglage latéral et longitudinal :

Desserrer les vis de fixation (2) de la charnière sur le hayon. Le faire glisser de façon à obtenir un désaffleurement également réparti sur les deux côtés, et compris entre : + 0.5 mm et - 3 mm.

- Le jei, entre l'aile arrière et le hayon doit être de ll <u>-</u> 3 mai avec un faux parallélisme de 1 mm
- Le jeu entre le hayon et le pavillon, ou entre le hayon et la custode doit être de $4,5 \pm \frac{4}{1}$ mm avec un faux parallélisme de 1 mm sur 500 mm.

Le jeu entre le pare-chocs arrière et le hayon doit être de 7.5 $\frac{1}{2}$ $\frac{3}{1}$ mm avec un faux parallélisme de 1 mm aur 500 mm.

VERROUILLAGE

sur 500 mm.

3. Réglage de la serrure de hayon :

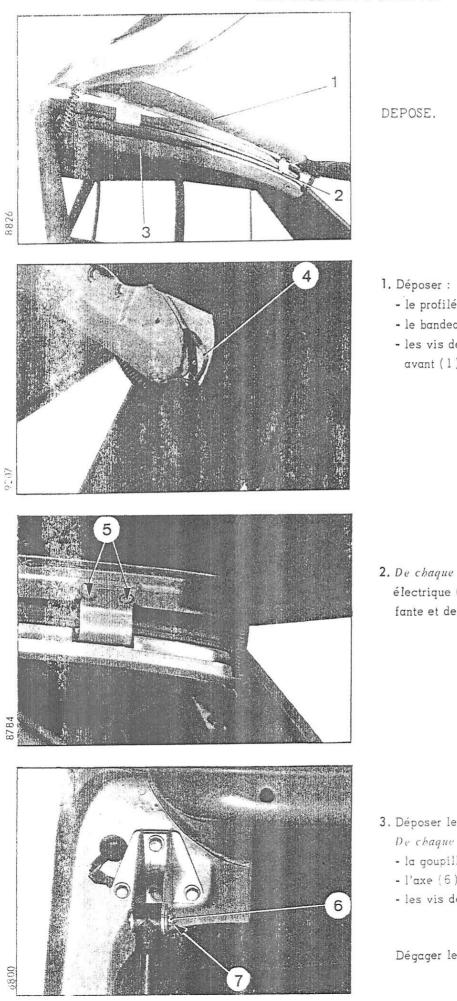
Régler la serrure en hauteur en desserrant les quatre vis de fixation (3) (deux de chaque côté). S'assurer que le doigt d'accrochage du hayon vient s'engager dans la serrure. Le régler, si nécessaire, en desserrant les vis (4).

Serrer ou desserrer la vis de réglage (5) du bouton poussoir pour régler le débattement du pène.

Le réglage est correct si, en locant le hayon d'enciron 200 mm puis en le repoussant doucement, il se courtle normalement.

4. Bloquer les vis après réglage.

i



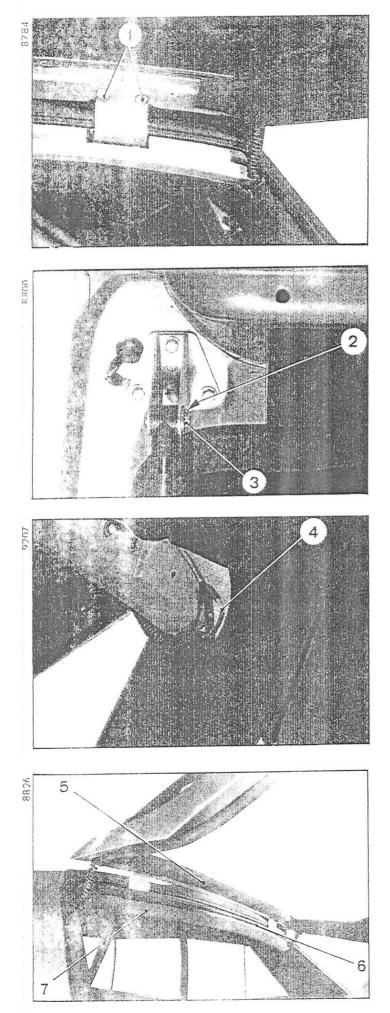
REMPLACEMENT D'UN HAYON

- le profilé d'étanchéité (2),
- le bandeau (3) de finition arrière de pavillon,
- les vis de fixation de la garniture supérieure avant (1) de hayon.

2. De chaque côté, déconnecter, et dégrafer, le fil électrique (4) (alimentation de lunette chauffante et de plaque de police).

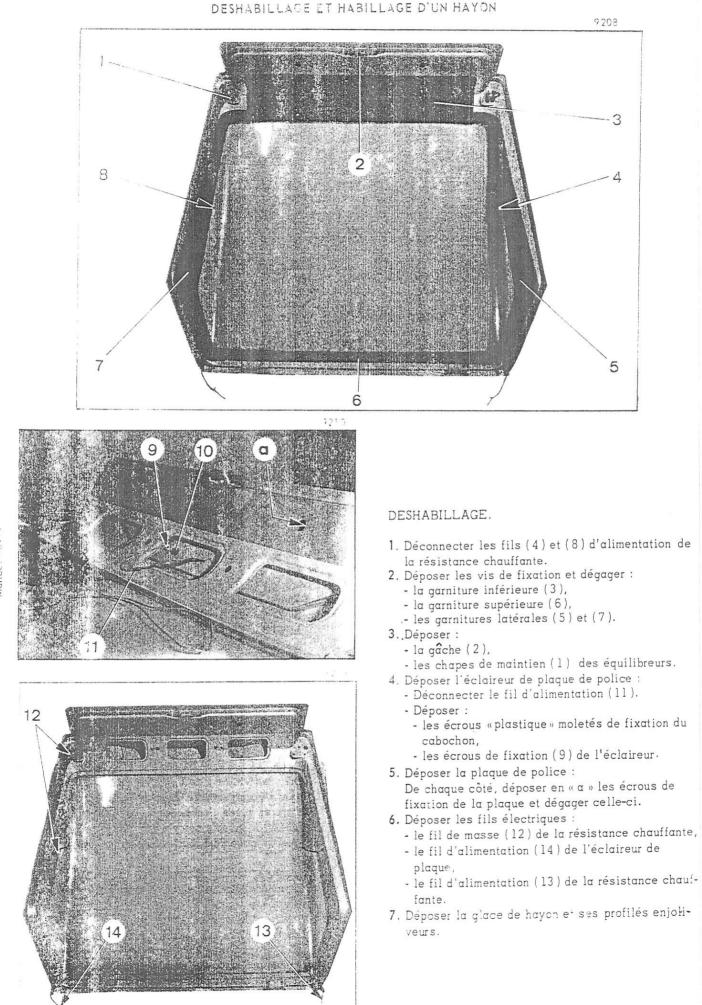
- 3. Déposer le hayon : De chaque côté, déposer :
 - la goupille (7),
 - l'axe (6) du compensateur,
 - les vis de fixation (5) de la charnière.

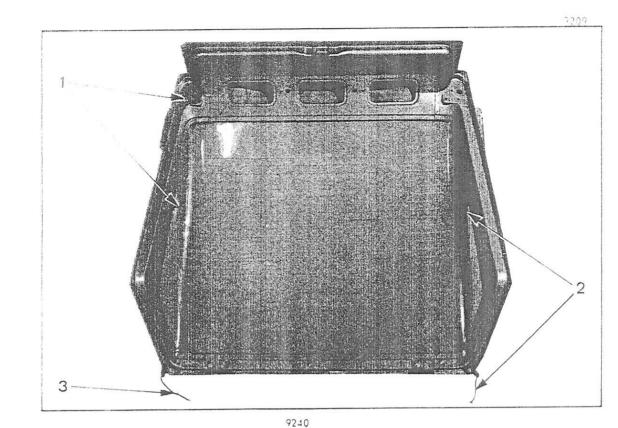
Dégager le hayon.

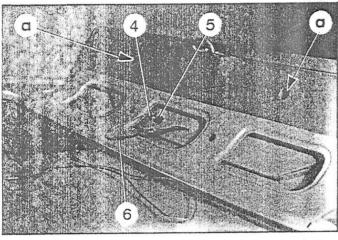


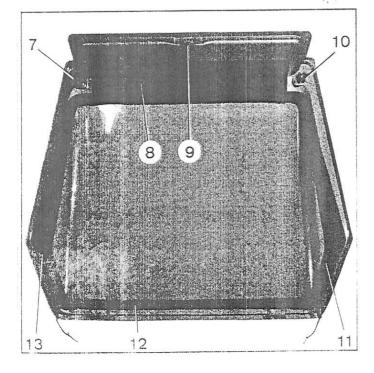
POSE.

- Présenter le hayon sur ses charnières et poser les quatre vis de fixation (1) (rondelle contact).
- 5. De chaque côté, poser :
 - l'axe (3) du compensateur,
 - la goupille (2) de l'axe (3) (rondelle plate).
- 6. Régler le hayon.
- De chaque côté, connecter le fil électrique (4). (alimentation de lunette chauffante et de plaque de police). Poser l'agrafe de fixation.
- 8. Poser :
 - la garniture supérieure avant de hayon (5), et les vis de fixation (rondelle cuvette),
 - le bandeau (7) de finition arrière de pavillon,
 - le profilé d'étanchéité (6).





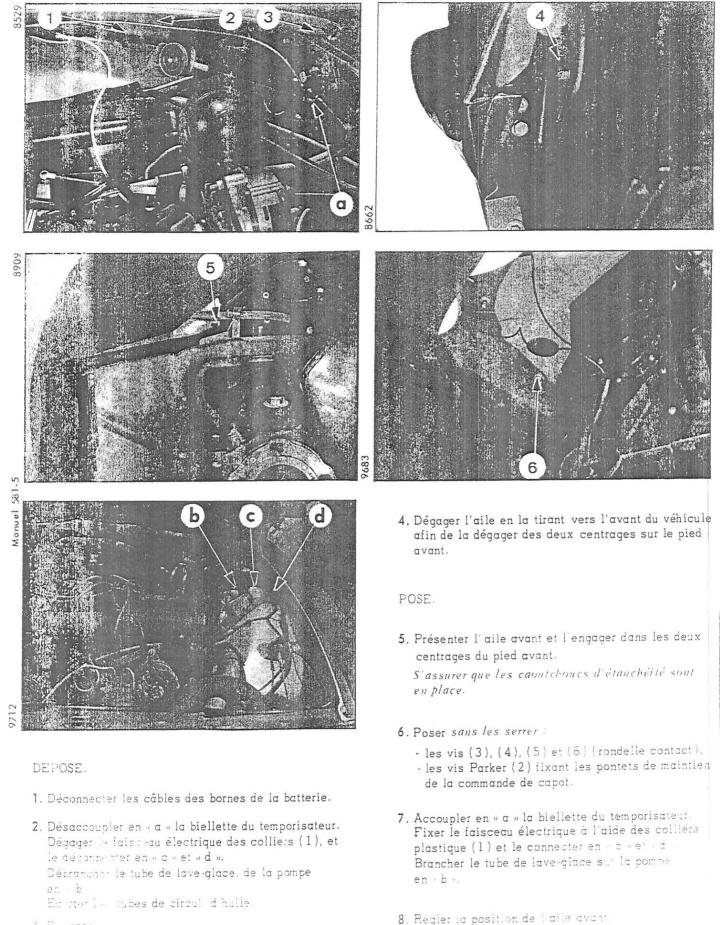




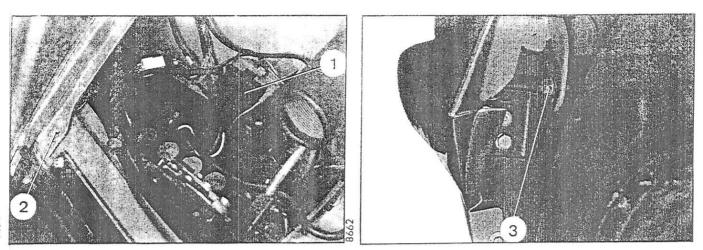
HABILLAGE.

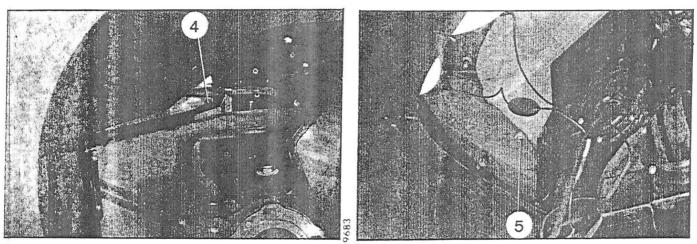
- Poser la glace de hayon et ses profilés enjoliveurs.
- 9. Poser les fils électriques. Mettre en place :
 - Côté gauche :
 - le fil de masse (1) de la résistance chauffante,
 - le fil d'alimentation (3) de l'éclaireur de plaque (agrafe de fixation).
 - Côté droit :
 - le fil d'alimentation (2) et le connecter à la résistance chauffante (agrafe de fixation).
- 10. Poser :
 - les chapes de maintien (7) et (10) des équilibreurs,
 - la gâche (9) (cosse du fil de masse (1) sous l'une des vis).
- Serrer les vis de fixation (rondelle contact). 11. Poser l'éclaireur de plaque de police :
- Mettre en place l'éclaireur. Serrer les vis de fixation (4) (rondelle contact). Poser le cabochon. Serrer les écrous «plastique» (5) Connecter le fil d'alimentation (6) au fil (3).
- Poser la plaque de police. Serrer les vis de fixation en « a » (rondelle contact).
- 13. Poser les garnitures intérieures : Mettre en place les garnitures latérales (11) et (13), la garniture inférieure (8) et la garniture supérieure (12). A l'aide d'une «piquette » perce: les trous pour les vis Parker de fixation. Poser les vis (rondelle cuvette).

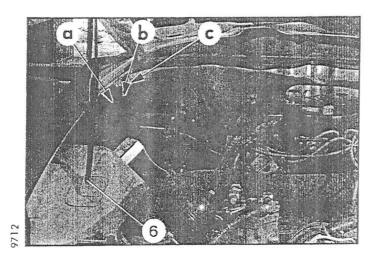
I - REMPLACEMENT D'UNE AILE AVANT GAUCHE



- 3 Db hser
 - $1 = v_{13} = 3^{\circ} + 4^{\circ} + (5^{\circ}) = (6^{\circ})$
 - les vis (2) fixant les pontets de maintien de la commande de capot.
- 9. Connecter les câbles que tornes de la batte te.







84049

II - REMPLACEMENT D'UNE AILE AVANT DROITE

DEPOSE.

- 1. Déconnecter les câbles des bornes de la batterie.
- Maintenir le capot ouvert à l'aide d'une cordelette et déposer la vis de fixation (6) de la béquille de capot.
- 3. Déposer le régulateur (1).
- Déconnecter en « a » et « b » les faisceaux d'aile, ainsi que le fil d'alimentation de l'antenne de radio.

Dégager le faisceau complet vers l'avant du véhicule.

- 5. Déconnecter en « c » les fils d'alimentation de l'antenne de radio, la fiche de masse, et le coaxial.
- 6. Déposer les vis de fixation (2), (3), (4) et (5).
- Dégager l'aile en la tirant vers l'avant du véhicule, afin de la dégager des deux centrages sur le pied avant.

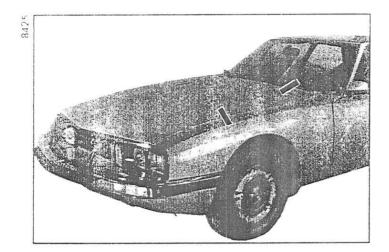
POSE.

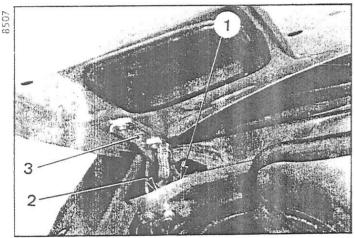
8. Présenter l'aile et l'engager dans les deux contrages du pied avant.

S'assurer que tons les rooms hours de torrebérié sont en place

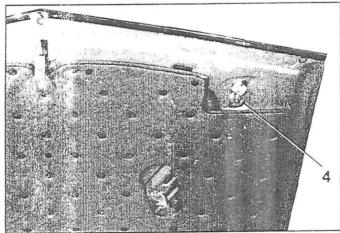
- 9. Poser, sans les bloques les vis de lixation (2), (3), (4) et (5) (rondelle contact)
- Connecter en « c » les fils d'alimentation de l'antenne de radio, la fiche de masse et le coaxial.
- 11. Poser le régulateur (1) (intercaler les fils de masse).
- 12. Positionner les faisceaux électriques et les connecter en «a» et «b».
- 13. Régler la position de l'aile.
- 14. Connecter les câbles aux bornes de la batterie.

I. REGLAGE DU CAPOT





Manuel 581-5



888



1. Réglage en hauteur.

Desserrer les vis de fixation (1) et (2) de chacune des charnières sur la traverse inférieure de pare-brise. La hauteur du capot, par rapport au bord supérieur de l'aile avant, doit être comprise entre :

• 0,5 mm

Intercaler, si nécessaire, des cales de réglage entre charnières et traverse pour obtenir cette condition.

2. Réglage longitudinal et transversal :

Desserrer les trois vis de fixation (3) du capot sur les charnières. Déplacer le capot de gauche à droite, ou d'avant en arrière, pour obtenir :

- a) Un jeu de 4,5 ± 2 mm, entre traverse inférieure de pare-brise et capot, avec un faux parallélisme maximum de 1 mm sur 500 mm.
- b) Un jeu de 4,5 ± 2 mm, entre aile avant et capot, également réparti de chaque côté, avec un faux parallélisme maximum de 1 mm pour 500 mm.

VERROUILLAGE.

3. Réglage de la fermeture de capot :

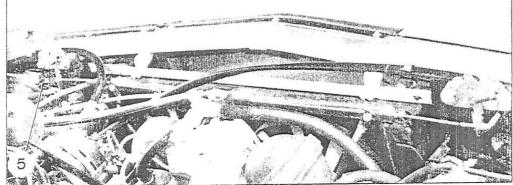
- a) Régler la hauteur des serrures de capot en les desserrant de leurs supports.
 S'assurer que les doigts (4) d'accrochage du capot viennent s'engager dans les serrures.
 Les régler, si nécessaire.
- b) Régler la commande d'ouverture de capot : Capot ouvert, serrures et tirettes au repos sur leurs butées, câbles tendus au maximum sans décollement des serrures, détendre le câble de commande pour obtenir un jeu de 0,5 mm à 1,5 mm, entre la butée (5) et l'arrêt de gaine, Puis détendre le câble de transmission de la serrure gauche à la serrure droite pour obtenir un jeu de 0,1 à 1 mm.

En tombant d'une hauteur de 250 mm, le capot doit être complètement jermé, et les serrures revenues à leur position repos.

4. Réglage de la sécurité de capot :

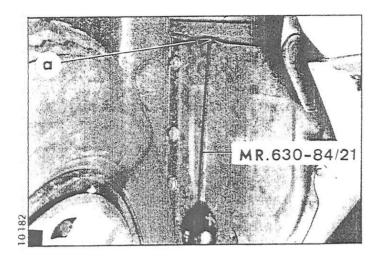
Desserrer les vis de fixation de la sécurité et régler la garantie de retenue, pour obtenir un jeu de 0,1 à 1 mm entre la sécurité et son logement dans la traverse de plage de phare. Le capot posé sur le crochet, la sécurité doit s'enclencher par le seul poids du capot.

5. Bloquer les vis après réglage.



8615

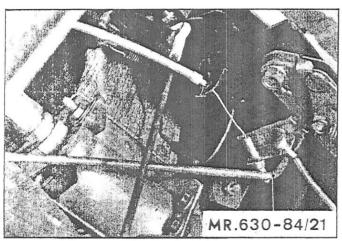
II. DEVERROUILLAGE D'UN CAPOT. (Dans le cas où la commande est désaccouplée)



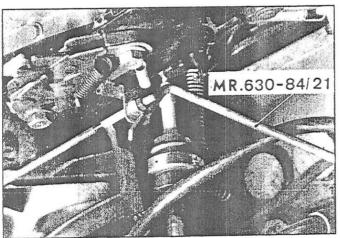
REMARQUE :

Il est possible de déverrouiller un capot dont la commande n'est plus accouplée:

- Soit parce que les câbles de commande ne sont plus accrochés au pène.
- Soit par suite de la rupture du câble.
- 1. Mettre le véhicule en position haute. si possible.

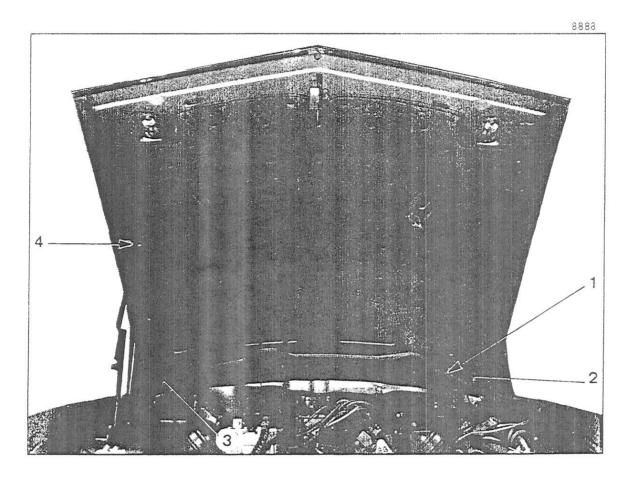


0180



0 181

- 2. Utiliser l'outil MR. 630-84/21.
 - a) Côté gauche : Introduire l'outil entre l'aile avant et la tôle de fermeture inférieure du passage de roue. Le pousser jusqu'à ce que le repère rouge « a » affleure la tôle. Ensuite par tâtonnement, accrocher la commande d'ouverture de la serrure et tirer pour obtenir son déverrouillage.
 - b) Côté droit : (Si le câble de liaison est cassé)
 Procéder comme précédemment, mais exercer une poussée pour obtenir le déverrouillage.

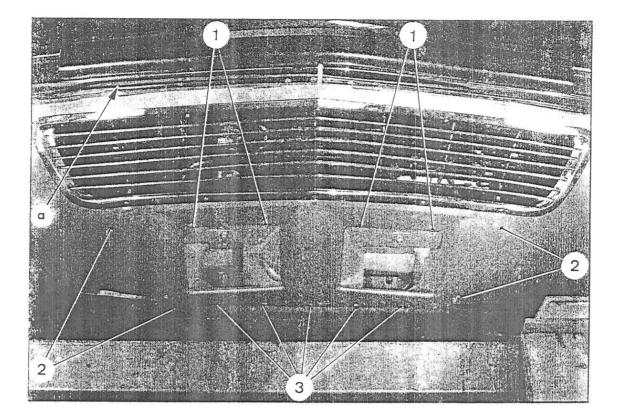


DEPOSE.

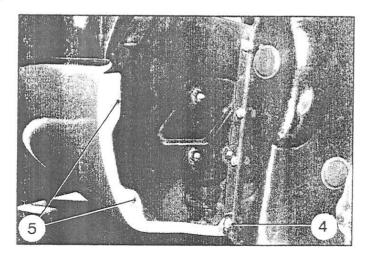
- Déconnecter le fil d'alimentation (1) de l'éclaireur sous capot.
- 2. Désaccoupler le tuyau du lave-glace, de la pompe.
- 3. Déposer l'axe d'articulation de la béquille (4).
- Déposer les écrous de fixation des charnières (2) et (3).
- 5. Dégager le capot.

POSE.

- 6. Présenter le capot sur ses charnières (2) et (3) Poser les écrous de fixation (rondelle contact).
- Poser l'axe d'articulation de béquille (4) (rondelle éventail).
- 8. Régler le capot.
- 9. Accoupler le tuyau du lave-glace à la pompe.
- Connecter le fil d'alimentation (1) de l'éclaireur sous capot.



REMPLACEMENT D'UNE TOLE D'HABILLAGE INFERIEURE AVANT.



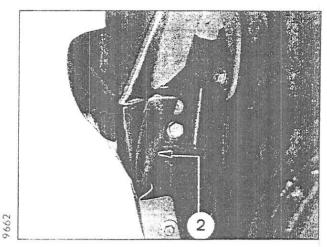
DEPOSE

- 1. Placer l'avant du véhicule sur cales.
- 2. A l'arant . déposer :
 - les vis de fixation (1) des conduits de refroidissement.
 - les vis de fixation (2) sur l'unit avant,
 - les cinq vis de fixation (3) sur la traverse iniérieure.
- 3. De chaque côté, déposer :
 - la vis de fixation (4) sur la tôle de protectior. de suspension,
 - les vis de fixation (5) sur le passage de roue.

POSE

- S'assurer que le profile de caoutchouc est placé en « a », sur le rebord de la tôle inférieure du pare-chocs (le coller si nécessaire).
- 5. Présenter la tôle d'habillage : engager la partie supérieure dans la tôle interieure du pare-chocs.
- 6. Positionner la tôle d'habillage, et poser (rondelle contact), sans les serrer :
 - les vis de fixation (1) des conduits de refroidissement,
 - les vis de fixation (2) sur l'unit avant,
 - les cinq vis de fixation (3) sur la traverse inférieure.
- 7. De chaque côté, poser (rondelle contact), sans les serrer :
 - -les vis (5),
 - 'a vis (4).
- 3. Serre définitivement toutes les vis de lixation.
- 9. Mettre le véhicule au sol.

I. REMPLACEMENT D'UN PARE-CHOCS AVANT.



DEPOSE.

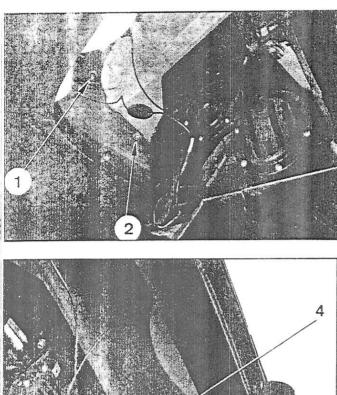
- Déposer les vis de fixation (1) et dégager la grille de calandre
- 2. Déposer :
 - les deux vis (7) fixant le conduit de refroidissement,
 - la vis (9) fixant les avertisseurs.
- Déconnecter les fils d'alimentation des feux de direction.
- 4. Déposer les supports de pare-chocs :
 - Déposer :
 - -les six vis (8),
 - les quatre vis (6),
 - les quatre écrous (5).
 - Dégager les supports.
- 5. Déposer le pare-chocs :

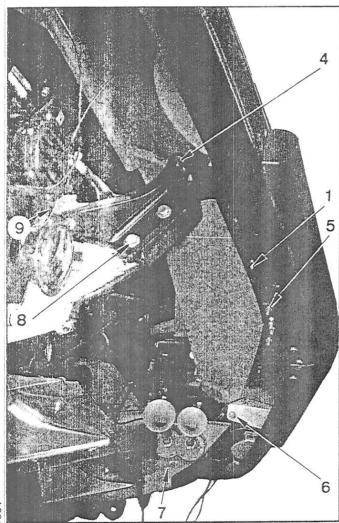
Déposer :

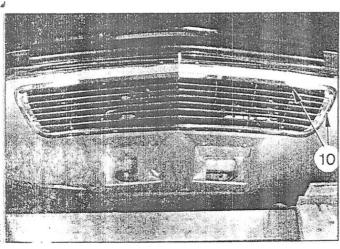
- les deux vis (2),
- les deux vis (3),
- les écrous (4).

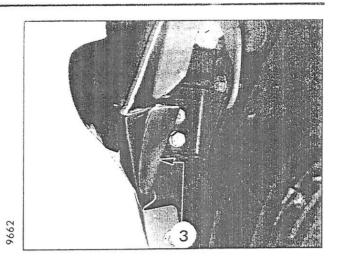
Dégager le pare-chocs.

Manuel 581-5









POSE.

6. Poser le pare-chocs :

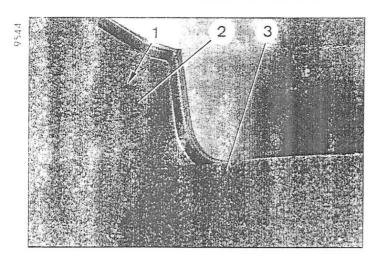
Présenter le pare-chocs, le maintenir en place par les deux vis (3) et les quatre écrous (5) (rondelle contact).

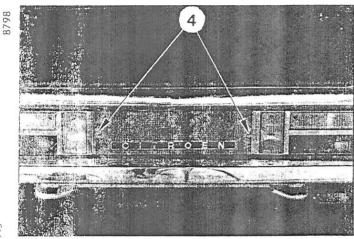
Poser les écrous (1) (rondelle contact).

- 7. Poser les supports de pare-chocs : Poser :
 - les quatre écrous (4) (rondelle contact),
 - les quatre vis (6) (rondelle contact),
 - les six vis (8) (rondelle contact).
- 8. Connecter les fils d'alimentation des feux de direction.
- 9. Poser :
 - les deux vis (7) (rondelle contact) fixant le conduit de refroidissement du radiateur d'huile,
 - la vis (9) (rondelle contact) fixant les avertisseurs.
- 10. Poser la grille de calandre.

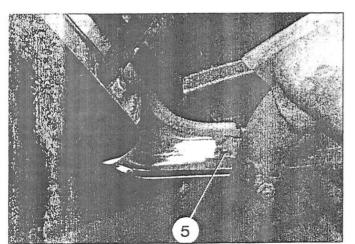
Serrer les vis de fixation (10).

II - REMPLACEMENT D'UN PARE - CHOCS ARRIERE

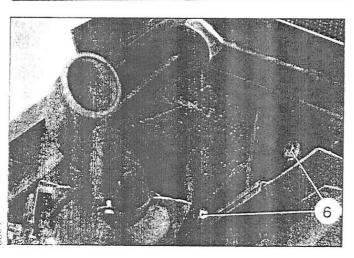




Manuel 581.5



8802



DEPOSE

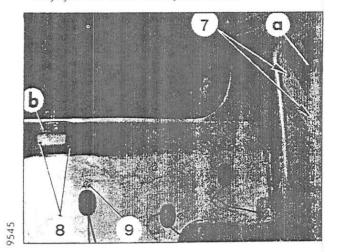
- Déposer les garnitures intérieures du coffre ar . rière :
 - Déposer les seize vis Parker (1) fixant les gar nitures latérales (2).
 - Décoller la garniture (3) de jupe arrière de coffre
 - Décoller les feuilles vinyl d'étanchéité des ajours « a ».

2. Déposer les blocs de signalisation arrière :

Déposer :

- les deux vis Parker (4) et dégager le boîtier de liaison,
- les huit écrous (9).

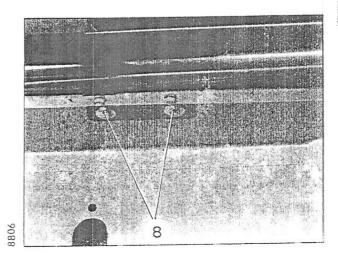
Déconnecter les fils d'alimentation. Dégager les blocs de signalisation.

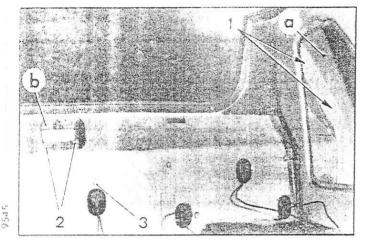


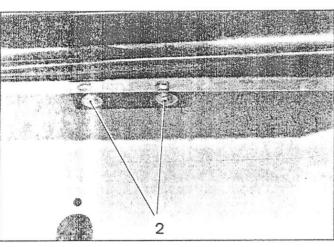
- 3. Déposer la partie inférieure du pare-chocs arrière : Déposer :
 - les quatre vis (6),
 - les deux vis (5).

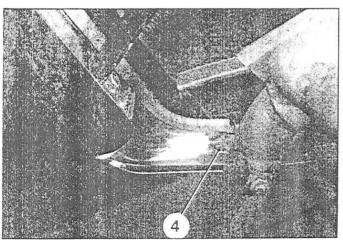
Dégager la partie inférieure du pare-chocs.

- Déposer la partie supérieure du pare-chocs arrière : Déposer :
 - les quatre vis (7) (par les ajours «a»),
 - les quatre vis (8) (par les ajours «b»).
 - Dégager la partie supérieure du pare-chocs.









POSE.

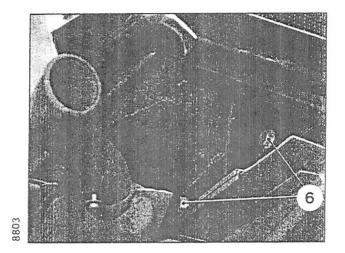
- 5. Poser la partie supérieure du pare-chocs arrière : Poser :
 - les quatre vis (2) (rondelle contact) (par les ajours «b»,),
 - les quatre vis (1) (par les ajours «a»)

NOTA : Ne pas oublier de poser le joint de finition latérale sur le panneau de côté.

6. Poser la partie inférieure du pare-chocs arrière :

Poser :

- les quatre vis (6) (rondelle contact),
- les deux vis (4) (rondelle contact).



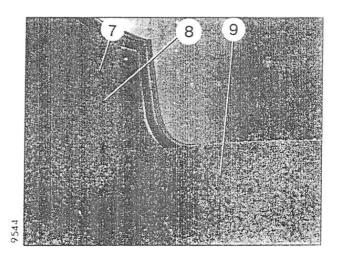
7. Poser les blocs de signalisation arrière :

Poser :

- les huit écrous (3) (rondelle crantée),
- les deux vis Parker (5) fixant le boîtier de liaison.

Connecter les fils d'alimentation des blocs de signalisation arrière.

- 8. Poser les garnitures intérieures du coffre arrière :
 Coller les feuilles vinyl d'étanchéité sur les
 - ajours «a» - Poser les garnitures latérales (8) à l'aide des sei
 - ze vis Parker (7).
 - Coller la garniture (9) de jupe arrière du coffre.

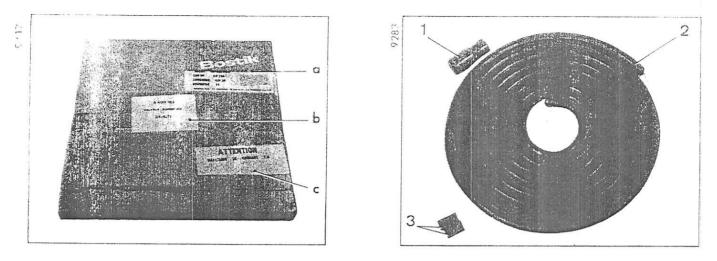


8906

302

REMPLACEMENT D'UNE GLACE DE PARE-BRISE

PRODUIT EMPLOYE



Le produit employé pour le collage d'une glace de pare-brise est un boudin de néoprène extrudé, contenant un agent vulcanisant et une résistance électrique incorporée.

La vulcanisation est obtenue par passage d'un courant (alternatif ou continu) de 6 volts par mètre de cordon.

Ce produit fabriqué par la Société BOSTIK est désigné sous l'appellation de « SOLBIT » : sa conservation est de six mois à température ambiante.

Ce produit est vendu par le Service des Pièces de Rechange qui le livre sous emballage carton.

Les trois étiquettes collées sur l'emballage indiquent respectivement :

Etiquette « a » : les propriétées physiques du produit (longueur, diamètre, date de fabrication, etc.)

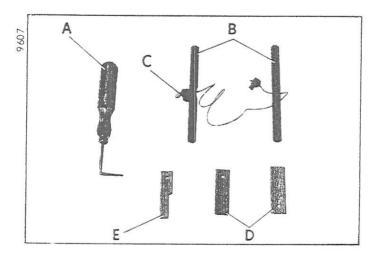
*Etiquette « b » : le N° Pièces de Rechange et la date limite d'utilisation qui en aucun cas ne devra être dépassée Etiquette « c » le temps de vulcanisation à appliquer lors de la pose du pare-brise.

On trouve à l'intérieur de cet emballage :

Manuel 581-5

- Un cordon « SOLBIT » (2) - Un flacon (1) de liquide primaire - Deux cales en caoutchouc (3) - Un brin de corde à piano d'une longueur de 0,60 mètre environ - Une notice d'utilisation.

*NOTA : Le Service des Pièces de Rechange vend ce produit sous le numéro 5.403.182 P.

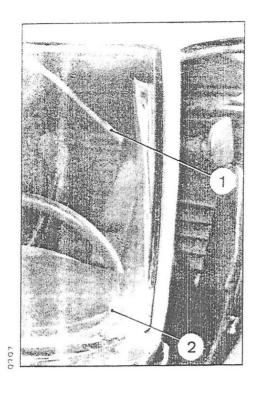


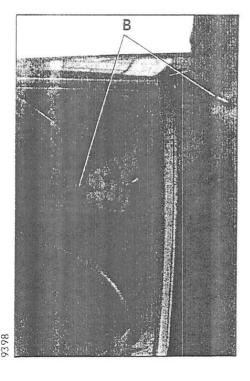
MATERIEL EMPLOYE

Les opérations de dépose et pose d'un pare-brise nécessitent l'emploi d'un outillage spécial.

- a) Le petit outillage qui peut être aisément confectionné par l'utilisateur. Il se compose :
 - d'un petit tournevis coudé A.,
 - de deux poignées B munies de deux serre-câbles
 C, pour maintenir la corde à piano.
 - d'un jeu D de cales d'épaisseur 4 à 8 mm.
 - d'un calibre E permettant de contrôler l'enfoncement du pare-brise sur la traverse supérieure de baie.
- b) Dans les ateliers ne disposant pas d'une installation électrique sous une tension de 24 veits, il est recommandé de prévoir l'achat d'un transformateur 220 - 110/24 d une puissance équivalente à 250 ou 300 VA environ.

(Far exemple: transformateur DERI Type: SPS 250 ou SM 250).





DEPOSE

- A l'aide de papier adhésif, protéger la baie de pare-brise, les ailes avant et la planche de bord dans sa partie la plus proche du pare-brise.
- 2. Déposer le capot.
- 3. Déposer les essuie-glace.
- 4. Déposer les enjoliveurs de pare-brise.
- 5. Déposer :
 - le profilé caoutchouc inférieur (2),
 - le profilé plastique (1) de finition du pavillon.
- 6. Protéger les garnitures intérieures de pied avant à l'aide d'un profilé en tôle en forme de « V » dont l une des ailes sera engagée entre le pare-brise et la garniture.

REMARQUE : Cette protection est nécessaire ajin de ne pas marquer la garniture (trace de brûlage), lors de la dépose du pare-brise à l'aide de la corde à piano.

- 7. A l'aide d'une lame coupante retirer l'excédent de produit « SOLBIT » se trouvant entre les bords du pare-brise et la feuillure.
- 8. Déposer la glace de pare-brise :
 - a) A l aide du tournevis coudé, pratiquer une petite ouverture dans le cordon « SOLBIT » pour permettre l'introduction d une corde à piano (φ = 0,6 mm - longueur 500 mm) entre la glace et la feuillure.

Fixer, à chaque extrémité de cette corde à piano, les poignées B à l'aide des serre-câbles. Par un mouvement de va-et-vient, scier le cordon « SOLBIT » sur toute la périphérie de la glace.

NOTA : Prévoir de quatre à six brins de corde à piano ($\phi = 0.6 \text{ mm}$ - longueur 500 mm) pour la dépose d'une glace.

- b) Déposer la glace de pare-brise.
 L'emploi de ventouses jacilité cette opération.
- 9. Déposer le rétroviseur intérieur.

PREPARATION.

- 10. A l'aide d'un couteau, nettoyer les reste du cordon « SOLBIT » adhérant à la glace et à la feuillure (Poncer la feuillure si nécessaire, il est toutefois inutile de la mettre à nu).
- 11. Poser :
 - le profilé croutchouc (2) sur le bord intérieur de la traverse inférieure,
 - le profilé plastique (1) de finition du pavillon (attention au sens de montage).

- 12. Présenter la glace de pare-brise dans sa feuillure.
 - a) À l'aite du leu de cales en caputchonc réaliser un jeu de 5 mm entre la glace et la traverse inférieure de poie.
 - be d'action la glace entre les montants de baie (5 a 8 mm de chaque côté).
 - cr Reprint la position de la glace à l'itée d'un ruban adhésif collé sur la glace et la traverse inférieure de baie. d) Controler la portée correcte du pare brise sur le caoutchouc (2) de la traverse inférieure de baie. (Si néces-
 - saire reprendre a la chasse les coins inferieurs de la traverse pour parfaire cette portée).
 - el Couper le ruban et déposer le pare-brise

NOTA: Cette opération est à répéter autant de mis qu'il est nécessaire. La tenne du pare-brise après collage dépend du soin apporté a l'exécution de cette opération.

POSE.

- Nettoyer soigneusement a l'alcool la feuillure et le pourtour de la glace (zone de collage).
- 14. A l aide d un pinceau, enduire de liquide primaire :
 - la feuillure de pare-brise,

 la face intérieure du pare brise, sur tout son pourtour, sur une largeur de 20 mm (porter cette largeur a 40 mm pour la partie inférieure).

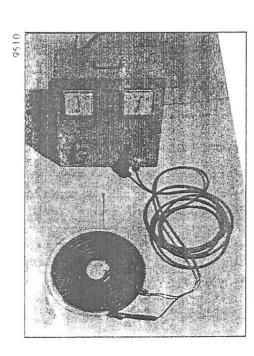
NOTA : Eviter tout contact (doigts, chiffons, etc) avec le liquide primaire déposé sur le pare-brise et la feuillure.

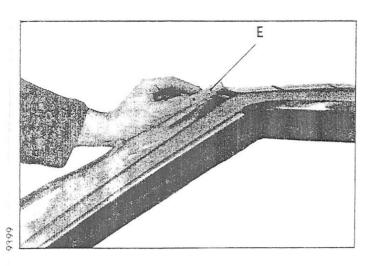
15. Préchauffer le cordon « SOLBIT » : Connecter les extrémités de la résistance à une source de courant de 24 volts. Laisser sous tension deux à trois minutes. Déconnecter la résistance lorsque le cordon « SOLBIT » est devenu mou et légèrement pois-Seux.

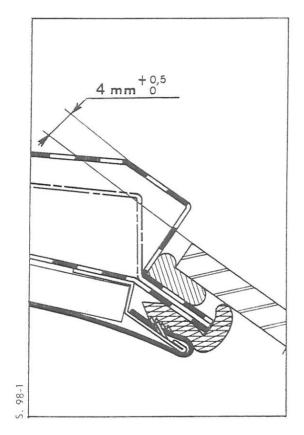
16. Mettre en place le cordon « SOLBIT » dans la feuillure de pare-brise, en croisant ses extrémités à la partie inférieure, dans l'axe de caisse et vers l'extérieur.

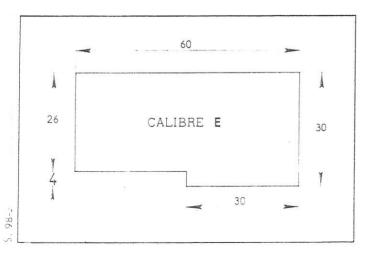
Ecraser la jonction de jaçon à éviter une trop grande surépaisseur du cordon.

- Poser la glace de pare-brise sur le cordon. La glace doit reposer sur les cales caoutchouc et être centrée dans sa feuillure suivant les reperes réalisés au 12 alinéa c)
- Connecter les extrémités du cordon « SOLBIT » à la source de courant (24 volts).









- 19. Appuyer sur le pourtour de la glace pour lui faire prendre sa place définitive et permettre au cordon de fluer entre la glace et la feuillure.
 L'empreinte de collage qui apparaît sur la glace ti ne de l'extérieur) doit avoir une largeur minimum de 5 mm. Elle doit présenter un aspect noir et brillant sur toute sa suriace.
 Des zones blanches indiquent un manque d adhérence : elles sont la preuve d une absence de liquide primaire, ou d'un défaut de nettoyage.
- 20. Contrôler l'enfoncement de la glace dans la feuillure supérieure à l'aide du calibre E.

IMPORTANT : Un enfoncement de 4 $\begin{array}{c} 0,5\\0\end{array}$ mm est nécessaire pour la mise en place correcte de l'enjoliveur supérieur, ce qui conditionne sa tenue à grande vitesse.

- 21. Dégager les cales en caoutchouc soutenant la glace.
- 22. Faire chauffer le cordon pendant une heure . Ce temps est indispensable pour obtenir une parfaite vulcanisation du cordon « SOLBIT ».
- 23. Déconnecter les extrémités du cordon. Après refroidissement, araser les extrémités du cordon au droit de la glace.
- 24. Nettoyer à l'alcool les traces de liquide primaire visibles sur la glace.
 Si la carrosserie a été tachée par le cordon « SOLBIT », frotter les taches à l'aide de l'excédent de cordon. Essuyer ensuite avec un chiffon doux imprégné d'essence.
- 25. Poser les garnitures intérieures des pieds avant.
- 26. Poser les enjoliveurs de pare-brise.
- 27. Poser et régler les essuie-glace.
- 28. Poser le rétrovisseur intérieur.
- 29. Poser et régler le capot.
- 30. Déposer les protections.

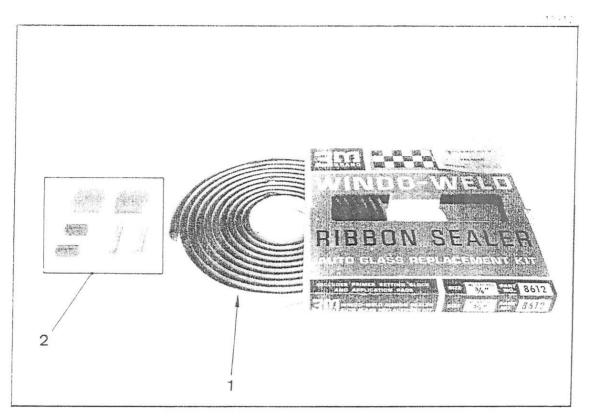
IMPORTANT :

Après la pose d'une glace de pare-brise, il est impératif de laisser le réhicule immobile pendant six heures.

Ne pas exécuter des travaux nécessitant un levage du véhicule.

REMPLACEMENT DES ENJOLIVEURS DE PARE-BRISE

PRODUIT UTILISE POUR LE COLLAGE DES ENJOLIVEURS



Le produit employé pour le collage des enjoliveurs de pare-brise est un mastic extrudé à base de caoutchouc synthétique doté d'un pouvoir collant élevé.

Ce produit est fabriqué par la Société MINNESOTA.

Le Service des Pièces de Rechange vend ce produit sous le N⁵ ZC.9.855.105 U et le livre sous emballage carton sur lequel se trouvent une étiquette indiquant la date limite d'utilisation du produit et le numéro de Pièces de Rechange.

Cet em ballage contient :

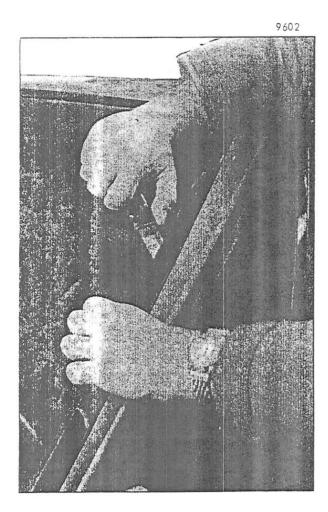
- un cordon butyl (1) d'une longueur de 2,50 mètres environ.
- un sachet plastique (2) renfermant deux tubes contenant du liquide primaire et deux éponges.
- une notice d'utilisation.

REMARQUES: Le produit doit être stocké à température ambiante (15 à 30° C).

Le Service des Pièces de Rechange peut fournir séparément, sous le N° ZC.9.855106. U, le sachet plastique renfermant le liquide primaire et les éponges. En effet la date limite d'utilisation s'applique principalement au liquide primaire, le cordon butyl pouvant être utilisé dans les quinze jours, à trois semaines, au-dela de cette date.

DEPOSE

- 1. Protéger la baie de pare brise à l'aide de papier adhésif.
- 2. Déposer :
 - le capot moteur. les essuie glace.
- Déposer les enjoliveurs inférieurs et le couvre-joint central : Contrepercer les rivets « POP » (6 3,5 mm) fixant ces pièces sur la traverse inférieure de baie de pare-brise.



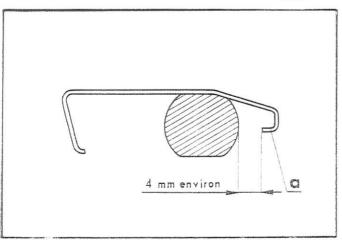
 Déposer les enjoliveurs latéraux et supérieurs : Découper, à l'aide d'une lame souple en acier, le cordon butyl fixant ces enjoliveurs sur le pare-brise, tout en exerçant une légère traction pour les dégager.

PREPARATION.

- 5. Retirer le butyl adhérant sur les enjoliveurs et le pare-brise.
- 6. Nettoyer soigneusement à l'alcool les enjoliveurs et le pare-brise dans la zone de collage.
- A l'aide des éponges contenues dans le sachet plastique, enduire de liquide primaire le parebrise et les enjoliveurs dans leurs zones de collage.
- Poser le cordon butyl sur les enjoliveurs suivant le croquis ci-dessous sans retirer le papier de protection.

ATTENTION :

-Le contact des doigts avec le produit lui retire toutes ses propriétés adhésives.



5.96.4

POSE.

- 9. Poser:
 - l'enjoliveur supérieur,
 - les enjoliveurs latéraux.

Pour ce faire, retirer le papier de protection et plaquer fortement les enjoliveurs sur le parebrise.

ATTENTION :

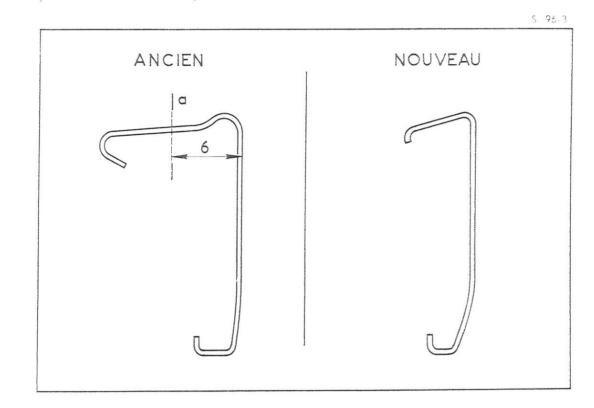
- L'enjoliveur supérieur doit être centré sur la baie de pare-brise.
- Les enjoliveurs latéraux comportent, à leur partie supérieure, un becquet venant s'accrocher à l'arrière du talon de l'enjoliveur supérieur.

- 10. Poser les enjoliveurs inférieurs et le couvre joint central. Les fixer sur la traverse inférieure de baie de pare-brise à l'aide de rivets «POP» (d = 3.5 mm).
- 11. Poset et regler les essuie glace.
- 12. Poser et regler le capot.
- 13. Retirer les protections.

REMARQUE :

Le Service des Pièces de Rechange fournit deux modèles d'enjoliveurs de sections différentes, représentés ci dessous.

Avant collage de l'ancien modèle, couper le talon en «a» sur toute sa longueur, comme indiqué sur la figure.

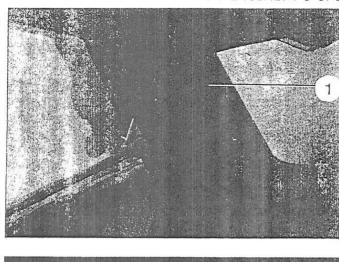


REMARQUES :

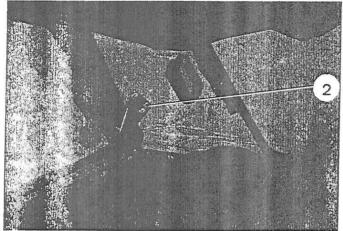
Il est possible de recoller les enjoliveurs supérieurs et latéraux sans déposer les essuie-glace et le capot (dans ce cas opérer comme indiqué du paragraphe 4 au paragraphe 9 inclus).

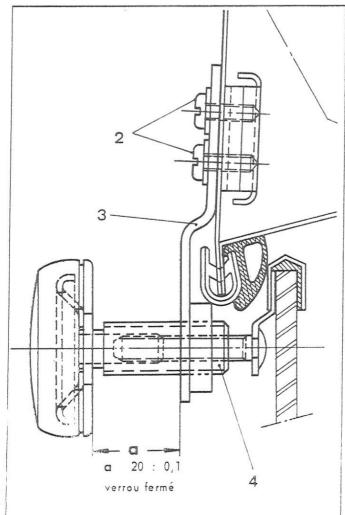
Dans tous les cas, la perte de l enjoliveur supérieur nécessite la dépose des enjoliveurs latéraux.

51-4



9126





REMPLACEMENT D'UNE GLACE DE CUSTODE

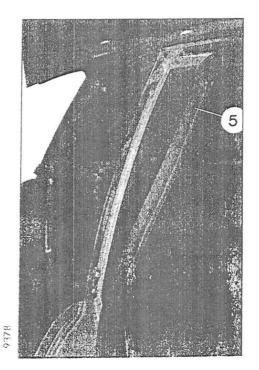
DEPOSE.

NOTA : Avant toute opération fermer la glace de custode.

- Déposer la garniture intérieure (1) du panneau de custode (maintenue par des agrafes).
 Dégager le profilé (5) d'étanchéité de porte(de
- la partie supérieure du pied milieu seulement).
- Déposer la glace de custode : Déposer les trois vis de fixation (2) du verrou. Contrepercer les quatre rivets « POP » (d = 3,5 mm) fixant l'encadrement de glace de custode sur la partie supérieure du pied milieu. Dégager la glace de custode.

POSE.

- 3. Positionner la patte-support (3) de verrou et le bouton (4) sur la glace de custode, en respectant la cote « a ».
- 4. Mettre en place la glace de custode. Poser :
 - les trois vis (2) (rondelle contact),
 - les quatre rivets « POP » (d = 3,5 mm) fixant l'encadrement de la glace sur la partie supérieure du pied milieu.
- 5. Mettre en place :
 - la garniture intérieure de panneau de custode (1)
 - le profilé d'étancheité de porte avant (5).

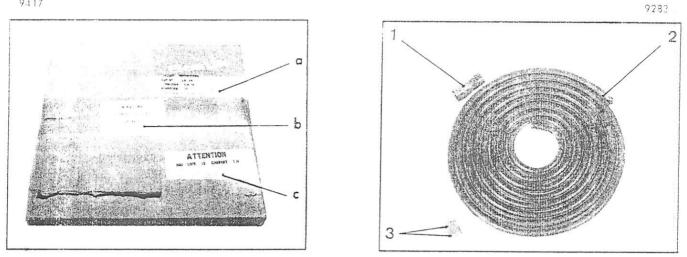




REMPLACEMENT D'UNE CLACE DE HAYON



PRODUIT EMPLOYE.



Le produit employé pour le collage d'une glace de hayon est un boudin de néoprène extrudé, contenant un agent vulconisant et une résistance électrique incorporée.

La vulcanisation est obtenue par le passage d'un courant (alternatif ou continu) de 6 volts par mètre de cordon. Ce produit, abriqué par la Société BOSTIK, est désigné sous l'appellation de « SOLBIT »...

Il existe deux sortes de produits :

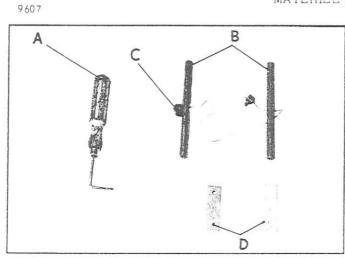
- a) Un produit destiné à la fabrication, dont la conservation n'est que de cing semaines à température ambiante, ou illimitée à une température inférieure à 0° C.
- b) Un produit destiné à la réparation dont la conservation est de six mois à température ambiante.

Le cordon « réparation » est vendu par notre Service des Pièces de Rechange qui le livre sous emballage carton. Les trois étiquettes collées sur l'emballage indiquent respectivement :

- Etiquette « a » : les propriétées physiques du produit (longueur, diamètre, date de fabrication, etc).
- Etiquette « b » : le Nº Pièces de Rechange et la dâte limite d'utilisation qui,en aucun cas, ne devra être dépassée. Etiquette « c » : le temps de vulcanisation à appliquer lors de la pose.

On trouve à l'intérieur de cet emballage :

Un cordon « SOLBIT » (2) - Un flacon (1) de liquide primaire Deux cales en caoutchouc (3) - Un brin de corde a piano d'une longueur de 0,60 mètre environ - Une notice d'utilisation.

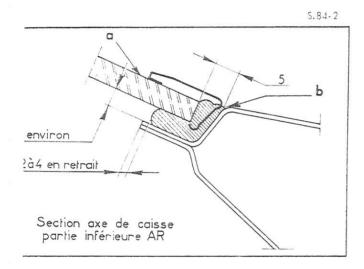


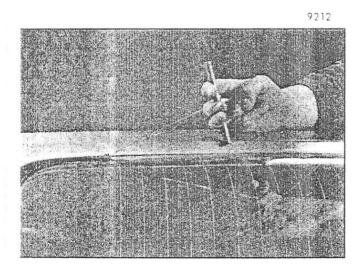
MATERIEL EMPLOYE.

Les opérations de dépose et pose d'une glace de hayon nécessitent l'emploi d'un outillage spécial :

- a) Le petit outillage qui peut être aisément confectionné par l'utilisateur. Il se compose :
 - d'un petit tournevis coudé A.
 - de deux poignées B munies de deux serre-
 - câbles C, pour maintenir la corde à piano.
 - d'un jeu D de cales d'épaisseur 4 à 8 mm.
- b) Dans les ateliers ne disposant pas d'une installation électrique sous une tension de 24 volts, il est recommandé de prévoir l'achat d'un transformateur 220 - 110 '24 d'une puissance équivalente à 250 ou 300 VA envir

(Par exemple : transformateur DERI Type : SPS 250 ou SM 2 D).





. Presenter la glace dans sa feuillure

- Centrer la alace et repérer sa position dans l'encadrement a l'aide de rubans adhesifs collés sur la glace et la rutture.
- Jouper les ribans et déposer la glace.
- Nettoyer solgneusement a l'alcool
 - la feuillure et le pourtour de la glace (zone de collage). 1-s enjoitveurs.

DEPOSE.

- 1. Déposer le hayon.
- 2. Déposer les garnitures intérieures.
- 3. A l'aide de papier adhésif, protéger la peinture de l'encadrement de la glace.
- 4. Déposer les enjoliveurs extérieurs : Découper le cordon « SOLBIT » en introduisant une lame souple d'acier en « a », entre l'enjoli-

veur et la glace, et en «b» entre l'enjoliveur et la feuillure.

Dégager les enjoliveurs.

5. Déposer la glace de hayon :

Fixer, à chaque extrémité de cette corde à piano, les poignées B à l'aide des serre cables C.

Par un mouvement de va-et-vient, scier le cordon « SOLBIT » sur toute la périphérie de la glace.

NOTA : Prévoir quatre à six brins de corde à piano ($\phi = 0,6$ mm - longueur 500 mm) pour la dépose d'une glace.

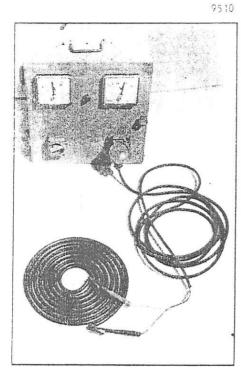
b) Déposer la glace de hayon.
 1. emploi de rentouses facilite cette opération

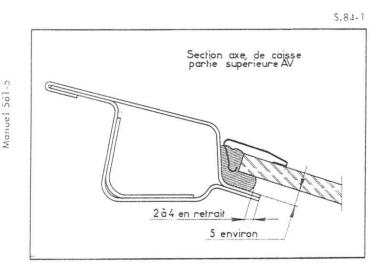
PREPARATION.

 A l aide d un couteau, nettoyer les restes du cordon « SOLBIT » adhérant à la glace et à la feuillure.

NOTA : Il n'est pas nécessaire de mettre à nu la glace et la tôle, le cordon « SOLBIT » neuf adhérant parfaitement à l'ancien. Toutefois, il faut éviter les trop grandes surépaisseurs (les ponce:, si nécessaire).







15. Poser les enjoliveurs :

Le talon de l'enjoliveur doit pénétrer dans l'excedent de « SOLBIT » qui a flué entre la glace et la feuillure. L'aisser chaufter le cordon pendant +5 mn après la pose des enjoliveurs : ce temps est indispensable pour obtenir une partaite vulcanisation du cordon.

- 16. Déconnecter les extrémités du cordon. Après reiroidissement. araser les extrémités du cordon au droit de la feuillure.
- 17. Nettoyer à l'alcool les traces de liquide primaire visibles sur la glace.

Si la carrosserie a été tachée par le cordon « SOLBIT » frotter les taches à l'aide de l'excédent de cordon. Essuyer ensuite avec un chiffon doux imprégné d'essence.

- 18. Poser les garnitures intérieures.
- 1°. Poser et régler la poste de hayon.

POSE.

- 9. A l aide d un pinceau, enduire de liquide primaire la feuillure,
 - la face intérieure de la glace sur tout son pourtour sur une largeur de 20 mm environ.
- Préchauffer le cordon « SOLBIT » : Connecter les extremités de la résistance à une source de courant de 24 volts.
 Laisser sous tension deux à trois minutes.
 Déconnecter la résistance lorsque le cordon « SOLBIT » est devenu mou et légèrement poisseux.
- 11. Mettre en place le cordon « SOLBIT » dans la feuillure, en croisant ses extrémités à la partie inférieure, dans l'axe de la caisse. Placer les extrémités vers l'intérieur. Ecraser la jonction de la on à éviter une trop grande surépaisseur du cordon.
- 12. Poser la glace :

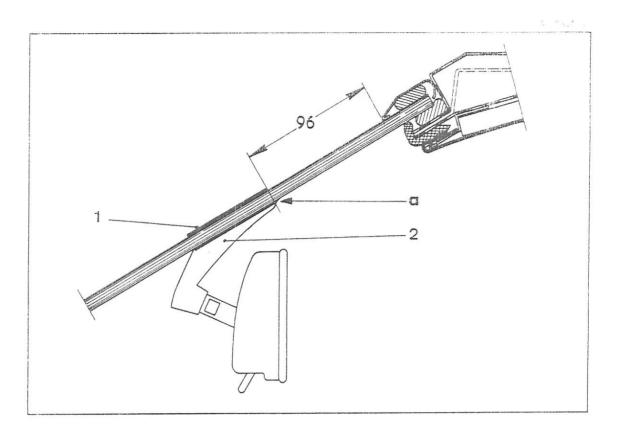
Mettre en place la glace sur le cordon en la centrant dans la feuillure suivant les repères réalisés au § 7.

13. Chauffer le cordon « SOLBIT » :

Connecter les extrémités du cordon « SOLBIT » à une source de courant de 24 volts.

14. Appuyer sur le pourtour de la glace pour lui faire prendre sa place définitive et permettre au cordon de fluer entre la glace et la feuillure.
1. cmpreinte de collage qui apparaît sur la glace (rue de l'extérieur) doit avoir une largeur minimum de 5 mm. Elle doit présenter un aspect noir et brillant sur toute sa surface.

Des zones blanches indiquent un manque d'adhérence : elles sont la preuve d'une absence de liquide primaire , ou d'un défaut de nettoyage. REMPLACEMENT D'UN RETROVISEUR INTERIEUR.



Manuel 581-5

- 1. Dégager le rétroviseur de son support.
- 2. Décoller la semelle (2) de rétroviseur, de la glace de pare-brise. Pour cela, introduire en « a » une lame souple en acier, tout en exercant un effort de traction sur la semelle.
- 3. Si nécessaire, décoller de la même façon le câche plastique (1).

POSE.

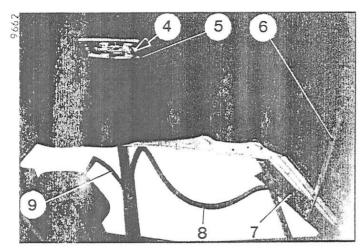
DEPOSE.

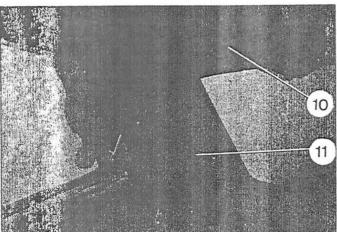
- 4. Dégraisser soigneusement la glace à l'alcool dans la zone de collage de la semelle (2) et éventuellement du cache (1).
- 5. Poser, après avoir retiré le papier protecteur, la semelle (2) de rétroviseur sur la face intérieure du pare-brise. La placer dans l'axe du véhicule, à la cote indiquée sur le dessin ci-dessus.
- 6. Poser, après avoir retiré le papier protecteur, le cache plastique adhésif (1) sur la face extérieure du pare-brise, au droit de la semelle (2).
- 7. Poser le rétriviseur sur le support.

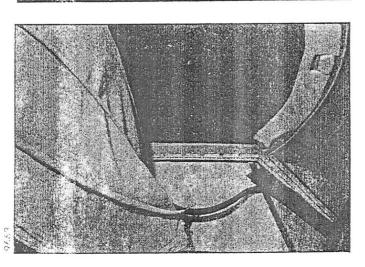
NOT: Après leur dépose, le cache (1) et la semelle (2) ne peuvent être réutilisés.

1









REMPLACEMENT D'UNE GARNITURE DE PAVILLON

DEPOSE.

 Déconnecter le câble de la borne négative de la batterie.

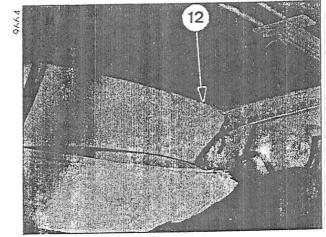
2. Déposer :

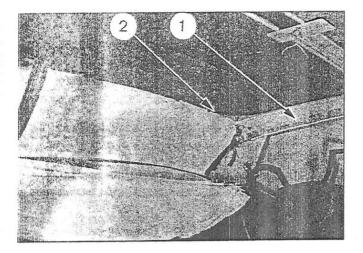
- le cabochon d'éclaireur de plafonnier (1),
- les vis de fixation (4) de la platine (5) et déconnecter les fils d'alimentation.
- les vis de fixation (3) des pare-soleil,
- les vis de fixation (2) du support central des pare-soleil,
- le profilé en plastique (6),
- les garnitures d'étanchéité de porte (8) et de custode (9) au droit du brancard de pavillon.
- Dégager les garnitures de pied avant (7), sans les déposer.
- 4. Dégrafer, sans les déposer :
 - la garniture (10) de traverse arrière,
 - les garnitures de custode (11).
- 5. Déposer la garniture de pavillon :
 - A l'aide d'un petit tournevis coudé, dégager la garniture de pavillon au droit des brancards de pavillon et de la traverse supérieure de parebrisé.
 - Dégager les arceaux en les basculant vers l'arrière.

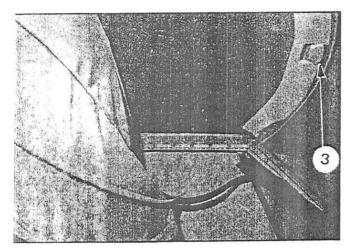
NOTA : Le dernier arceau est fixé sur la traverse arrière par quatre agrafes (12) : les retirer avant la dépose.

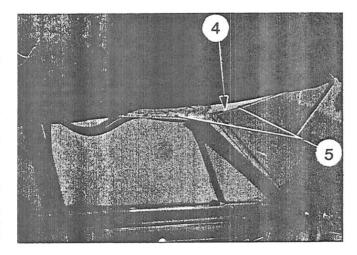
- Dégager la garniture de pavillon.

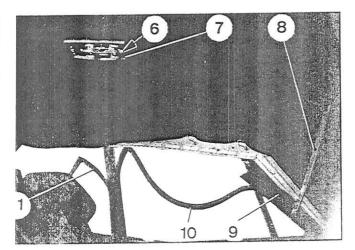
 Retirer les arceaux de la garniture déposée, en ayant soin de repérer leurs positions, leurs longueurs et leurs galbes n'étant pas identiques.









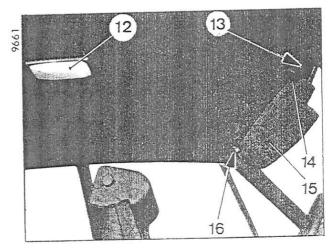


PREPARATION.

7. Engager les arceaux dans leurs gainages respectifs de la garniture de pavillon.

POSE.

- S'assurer que les obturateurs plastique (1) et les entretoises (3) sont en place (les coller si nécessaire).
- 9. Présenter la garniture de pavillon.
 - a) Poser l'arceau arrière et le fixer sur la traverse de pavillon à l'aide des quatre agrafes (2).
 - b) Poser tous les autres arceaux et tendre la garniture sur toute sa longueur.
 - c) Engager la garniture de pavillon entre le profilé (5) et la traverse supérieure avant de la baie de pare-brise : *tendre la garniture longitudinalement*.
 - d) Engager la garniture entre le profilé (4) et les brancards de pavillon : *tendre la garniture trans*versalement.
- 10. Poser :
 - le profilé en plastique (8),
 - les garnitures d'étanchéité de porte (10), et de custode (11),
 - les garnitures de custode,
 - le bandeau arrière,
 - les garnitures de pieds avant (9·),
 - le support central (14) et serrer les vis de fixation (13),
 - les pare-soleil (15) et serrer les vis de fixation (16).
 - 11. Poser l'éclaireur de plafonnier :
 - Pratiquer une ouverture dans la garniture de pavillon pour permettre le passage des fils d'alimentation.
 - Poser la platine (7) et la fixer à l'aide des vis Parker (6).
 - Connecter les fils d'alimentation.
 - Poser le cabochon (12).
 - 12. Connecter le câble négatif à la batterie.



LISTE DES OUTILS SPECIAUX FIGURANT

AU FASCICULE Nº 5 DU MANUEL 581

DESIGNATION	NUMERO Méthodes Réparations	REFERENCE de l'outil vendu
Marbre tous types »		2600 - T
Pieds, plaques et barre d'ancrage pour 2600-T	enconcentration (or serve derivative)	2640 - T
Support de caisse sur marbre	a analas a an an an an a	2627 - T
Equipement du 2600 - T pour le contrôle des caisses du type « D »		2606 - T
Complément au 2606 - T pour le contrôle des caisses du type « SM »		2629 - T
Ensemble de deux calibres pour le contrôle de l'unit avant (s'utilise avec une barre 2632 - T bis `	a a contrata a contra a contra a	2633 - T
Ensemble de calibres et douilles pour le contrôle de l'unit arrière (s'utilise avec la barre 2632 - T)		2634 - T
Barre de contrôle (ϕ = 19,85 mm - longueur = 1 m)		2632 T
Barre de contrôle (ϕ = 19,85 mm - longueur = 1,50 m)		2632 7 bis
Ensemble pour le contrôle de l'alignement des relais de direction		3515 - T
Cet ensemble comprend : - une pige de contrôle - un socle de contrôle - deux douilles a filetage extérieur (cet ensemble s utilise avec une barre 2632 - T bis)	a anno ann ann ann an 1999 - 1	3515 - T - A 3515 - T - B 3515 - T - C
Gabarit de baie de porte latérale	MR. 630-82-24	
Gabarit de baie de custode	MR 630-82 25	
3 FERRAGE Outil pour le déverroui lage du capct	MR 630-84-21	

